

Aldo Angelo Settia, *Barbari e infedeli nell'alto medioevo italiano. Storia e miti storiografici*, Spoleto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, Collectanea 26, 2011, 462 p.

François Bougard

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2013/1 n° 665 , PAGES 173G À 189G
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130618577

DOI 10.3917/rhis.131.0173g

Date de mise en ligne : 27/05/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2013-1-page-173g?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Jean-Patrice Boudet, Philippe Faure et Christian Renoux (éd.), *De Socrate à Tintin. Anges gardiens et démons familiers de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 330 p.

Dans l'énorme travail qu'ils ont consacré aux anges dans les traditions juives, chrétiennes et musulmanes (*Angeli : Ebraismo, Cristianesimo, Islam*, Neripozza, Vicenza, 2009, 2012 p.), Giorgio Agamben et Emanuele Coccia insistent sur l'influence du modèle de la hiérarchie céleste dans ces différentes cultures, notamment au niveau politique. Les anges, messagers d'une parole toujours supérieure, fourniraient en quelque sorte la première formalisation de la bureaucratie moderne. Lointains intermédiaires, les anges des trois monothéismes n'auraient donc pas pour vocation première d'entretenir avec les humains des relations familières. Les anges dont il est question dans le volume d'études réunies par Jean-Patrice Boudet, Philippe Faure et Christian Renoux sont d'une nature fort différente de celle des messagers de Dieu, puisqu'ils entretiennent des relations singulières, c'est-à-dire personnelles, avec certains êtres humains, qu'ils accompagnent parfois toute leur vie. Leur fonction n'est pas tant de délivrer un message que de dialoguer avec l'homme, dans des buts qui peuvent varier grandement selon qu'il s'agit d'un bon ou d'un mauvais ange. Ce n'est pas dans les textes normatifs des théologiens que l'on rencontre le plus souvent ces étranges compagnons de l'homme, mais dans leurs marges philosophiques, littéraires ou magiques. Ce recueil d'articles propose une histoire des différentes conceptions de la nature et du rôle de ces entités spirituelles.

Malgré l'invitation du titre à suivre l'histoire des représentations de l'ange gardien et du démon familier de l'Antiquité à nos jours, c'est-à-dire du démon de Socrate aux anges du Capitaine Haddock, il nous paraît plus aisé de procéder à rebours et de rassembler certaines contributions de manière thématique pour présenter le contenu de ce livre. Car si l'image du Capitaine Haddock de *Coke en stock*, flanqué d'une entité ailée sur chaque épaule, l'une l'invitant à la modération, l'autre à la boisson, peut paraître futile de prime abord, elle reflète finalement assez bien

la problématique générale de l'ouvrage. Quelle est l'origine de cette figuration des conflits intérieurs à l'individu sous forme de bons et de mauvais esprits ? Comment se fait-il que nous en trouvions encore des traces dans un XX^e siècle apparemment désenchanté ? Outre la persistance d'une telle imagerie, le livre met en lumière les liens étroits qui unissent les dimensions religieuses, magiques, iconographiques, psychologiques et même rhétoriques de ce phénomène. C'était d'ailleurs l'ambition initiale du colloque organisé à Orléans en 2006, dont sont issus les articles présentés ici. Jean-Patrice Boudet l'explique dans l'introduction : interroger la place et le rôle de ces entités dans différentes religions, en différents lieux, à des époques parfois éloignées de plusieurs siècles ; étudier le rapport entre la notion d'ange gardien et celles de démon familier ou de bon génie ; comprendre les relations qui s'établissent entre les êtres humains et ces êtres spirituels (amitié, amour, obéissance, etc.) ; telles étaient les grandes questions posées aux participants de cette rencontre. Jean-Patrice Boudet ajoute (p. 9) que « c'est au croisement de l'histoire de la spiritualité et de la magie, de l'histoire intellectuelle et de la psychanalyse que nous pourrions situer nos travaux ».

On retiendra premièrement l'interprétation psychologique, voire psychanalytique, qui peut être faite du dialogue entre l'homme et ces esprits subtils. En filigrane, plusieurs contributions émettent l'hypothèse que ces esprits ne seraient, en fin de compte, qu'une projection figurée ou mise en récit des dilemmes de l'âme en dialogue avec elle-même. C'est le sens de la postface de Jean-Marc Mandosio intitulée « le "moi" et ses doubles, de Socrate à Spider-Man ». C'est aussi à une lecture psychologisante et biographique que s'essaie Luc Révillon dans son article consacré à Hergé. Il indique en effet quelques-unes des raisons – notamment son rapport à la religion et à la norme morale – qui ont pu inciter le dessinateur à intégrer cette représentation graphique du bon et du mauvais ange dans la bande dessinée. Marco Passi illustre lui aussi les liens entre esprits familiers et psychologie à travers les thèses du spiritisme et l'occultisme au XIX^e siècle. Mais le cas le plus frappant est celui de Christoph Haizmann (1650-1700), analysé ici par Christian Renoux, et dont la célébrité remonte aux écrits de Freud, lesquels faisaient de lui l'archétype de la névrose démoniaque. À travers les récits de Jérôme Menghi et de Jérôme Cardan, Armando Maggi s'attache à montrer un autre aspect de l'attachement aux anges gardiens à la Renaissance. Certains récits évoquaient en effet des esprits familiers amoureux des personnes auxquelles ils sont attachés. Il s'agirait pour ces auteurs d'exprimer, par démon interposé, leurs sentiments à l'égard de personnes disparues, voire leurs sentiments les plus illicites. Un esprit familier, écrit Armando Maggi, « touche à nos peurs et à nos incertitudes les plus profondes, à notre identité sexuelle, à nos exigences morales ». Il serait en quelque sorte la personnification de la mauvaise conscience ou de la nostalgie refoulée.

Dans certains cas, il s'agit d'une simple supercherie ou d'une duperie, comme dans la *Vie* de Casanova étudiée par Jean-Marc Mandosio. De manière bien différente, Ulrike Krampl insiste sur les intérêts économiques que procure le commerce avec ces esprits au XVIII^e siècle et montre comment « les traités avec l'esprit, assignations, récépissés et autres pièces comptables renvoient à l'accord économique ». Elle ajoute que « la magie dont il est question ici, se débite contre rémunération et le moindre geste, mot, papier et autre objet se vendent à des prix souvent négociables ». C'est que les esprits familiers se montrent souvent aux hommes sous les espèces de l'homme, avec des compétences équivalentes aux leurs, et « s'approprient une technique aussi importante que l'exercice du pouvoir par l'argent ». Par-delà la mise en scène du dédoublement de l'âme, posséder un ange gardien ou

un démon familier permettrait d'acquiescer quelque supériorité morale, religieuse ou bassement économique sur autrui.

Le reste des études permet de penser que l'omniprésence de ces entités spirituelles dans l'histoire ne peut être résumée à ses usages psychologiques ou lucratifs. Elle est le résultat d'une sédimentation lente d'un ensemble de discours théoriques ou spirituels qui trouvent leur origine lointaine dans l'Antiquité grecque et latine, discours transformés par les innombrables filtres du néo-platonisme, de la patristique ou encore de la pensée islamique et chrétienne du Moyen Âge. Isabelle de Saint-Martin expose les vicissitudes historiques de cette iconographie religieuse aux XIX^e et XX^e siècles, tandis que l'article de Philippe Faure nous apprend que les sources de ces représentations sont à chercher du côté des Pères du désert, puis de Jean Cassien, Origène, Grégoire de Nysse. Au Moyen Âge, explique-t-il, le discours théologique prendrait ses distances par rapport à cette bipolarité un peu simpliste, sans éclipser totalement, loin s'en faut, l'idée d'un combat spirituel intérieur. Malgré ce désintérêt des théologiens scolastiques, c'est bien la réactivation médiévale de ces sources patristiques, auxquelles il faut sans doute ajouter un ensemble de sources païennes, qui va permettre l'essor de la dévotion à l'ange gardien à l'époque moderne. C'est aussi ce qui apparaît dans l'article de Jean-Patrice Boudet, lorsqu'il constate que les sources magiques et judiciaires indiquent la simultanéité de l'apparition du culte des esprits familiers et des premières accusations, notamment lors du conflit entre Boniface VIII, Philippe le Bel et les Colonna au XIII^e siècle. Dans son étude des traités *De proprio angelo* et *De spiritu familiari* de Pelagius de Majorque, Julien Véronèse montre quant à lui comment l'on tenta, au XV^e siècle, d'harmoniser les conceptions de l'Église avec celles de la magie.

La situation est bien différente dans l'Islam. Pierre Lory rappelle que les anges ne sont généralement pas familiers, bien qu'il existe un type d'êtres terrestres qui s'apparentent aux démons familiers et qui ne sont autres que les djinns que l'on rencontre notamment dans les *Mille et une nuits*. Ils sont censés expliquer la plupart des phénomènes inexplicables, d'une maladie grave sans cause à l'inspiration des poètes et peuvent même dans certains cas entretenir des relations sexuelles avec les êtres humains. L'étude des manuscrits enluminés de l'Orient médiéval permet à Anna Caiozzo de préciser au sein de la pensée musulmane le rôle attribué aux bons génies d'un côté, qui aident les princes et les prophètes, et aux démons familiers de l'autre, qui restent attachés à des planètes et non à des hommes.

Les quatre études qui ouvrent le volume décrivent l'origine plus profonde de ce rôle attribué aux esprits dans le néo-platonisme (Michèle Bronze et Carine Van Lieffring à propos de la théurgie de Jamblique ; Andrei Timotin à propos de Plotin et sa polémique avec les gnostiques), dans la pensée romaine (Emilie Ndiaye et Bernard Vilain à propos de la différence entre *lar familiaris* et *genius* dans la littérature latine) et étrusque (Dominique Frère).

Aurélien ROBERT

Francis Larran, *Le bruit qui vole. Histoire de la rumeur et de la renommée en Grèce ancienne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2011, 269 p.

Ce livre est issu d'une thèse soutenue en novembre 2008 à l'Université Paris Ouest qui porte sur les « bruits publics », autrement dit « tout ce qui est dit et répété

par une grande partie d'une communauté au sujet d'un événement récent ou de quelqu'un » (note 1 p. 9). Nous aurions tendance à identifier ces bruits sous le nom de rumeur, mais nous céderions ainsi, dit l'auteur, à une traduction culturelle simplificatrice. Les bruits antiques étaient en effet validés par l'autorité divine, ce qui les distingue de ce que nous désignons aujourd'hui comme relevant de la rumeur. Pour tous les bruits accrédités, le terme de renommée serait davantage adéquat, ce qui explique le sous-titre de l'ouvrage.

Enquêter sur les termes indigènes de la renommée implique d'ouvrir un large champ lexical d'où émergent le *kleos* (désignant également la gloire) et la *phèmè* (désignant également l'opinion publique, la réputation) mais où, surtout, la polyvalence sémantique domine. Cette méthode est une manière, explique l'auteur, de se garder de tout anachronisme et de ne pas se laisser entraîner par des intuitions qui pourraient procéder par simples associations d'idées. Les sources étudiées sont les sources dites littéraires, d'Homère à Polybe, soit du VIII^e siècle au II^e siècle avant notre ère, ce qui inscrit la réflexion dans le temps long de la culture grecque et oriente la démarche vers une histoire des représentations.

L'ouvrage comporte quatre parties qui thématisent la réflexion. La première partie porte sur la phénoménologie des bruits publics : comment naissent-ils et comment disparaissent-ils ? Il s'agit de distinguer des catégories de bruits publics. Certains ont une origine divine et relève ainsi du domaine d'Ossa, messagère de Zeus dans l'*Iliade* et l'*Odyssee* et nom de la Rumeur. Ossa est l'instrument de stratagèmes venus d'en-haut : elle pousse les guerriers à se rassembler en assemblée dans l'*Iliade* (II, 84-94) et les gens d'Ithaque à s'inquiéter après l'annonce du massacre des prétendants qui a eu lieu au palais d'Ulysse (XXIV, 413). Les poètes postérieurs feront d'Ossa la voix des Muses, dont eux seuls sont à la fois les auditeurs et les interprètes. C'est cette tradition que poursuit la *phèmè* de l'époque classique. Anonyme et puissante, elle conserve un caractère divin. D'autres bruits sont produits par la communauté humaine et caractérisés par la rapidité de leur diffusion. Depuis Homère la métaphore de l'oiseau pour désigner le message et celle des hirondelles pour les bavards illustrent cette modalité de la rumeur, sa rapidité. Les bruits publics ne connaissent pas de destinataires particuliers et permettent de franchir les frontières statutaires. Seraient-ils, comme le défend F. L., les éléments permettant « l'acceptation par tous des mêmes lois morales » (p. 53) ? Surtout, quelle est leur espérance de vie ? Si certains sont immortels, d'autres ne font que passer. Les bruits publics ont leurs artisans, les poètes, qui façonnent une mémoire et travaillent, plus ou moins, sur la crédibilité de leurs informateurs que sont les colporteurs de rumeurs.

La deuxième partie s'attache à cerner les représentations collectives transmises par les bruits publics et à distinguer des contenus socio-historiques. Ainsi, la matrice épique façonne des rumeurs autour de la distinction guerrière obtenue par l'exploit et mémorisée dans les présents offerts en récompense. Les objets matérialisent dès lors la renommée du héros. À l'époque classique, ce sont l'adultère féminin et la piété filiale qui forment le tissu de rumeurs alimentant les relations entre individus et collectivité. L'époque hellénistique est marquée en revanche par la renommée d'Alexandre, à l'aune duquel se construisent les réputations des autres personnages de l'Histoire. C'est Polybe qui focalise ainsi sur l'individu capable de jouer un rôle historique majeur, notamment en raison de sa figure de chef de guerre victorieux. Hannibal peut être comparé à Alexandre, comme Scipion Émilien ou Philippeomen. Tous sont analysés à l'aune du Macédonien, nouveau modèle du dirigeant idéal qui sert à évaluer les acteurs de l'Histoire.

La troisième partie s'arrête sur trois personnages, choisis parmi les plus célèbres de la civilisation grecque, Ulysse, Achille et Phalaris, le tyran d'Agrigente pourtant bien

moins connu, pour analyser la « fabrique des bruits publics ». Le parcours est l'occasion de souligner comment des poètes participent à la construction de telle ou telle renommée. Ainsi, Oreste tue Egisthe dans l'*Odyssee* mais assassine sa mère dans les *Choéphores* d'Eschyle. La renommée d'un même personnage est particulièrement plastique.

La dernière partie prend ses distances avec l'objet d'études en examinant la manière dont la renommée se diffuse, dont elle est discutée, disputée ou conservée jalousement par ceux qui se disent détenteurs d'un savoir précieux et parfois inaccessible, la manière enfin par laquelle elle est exploitée dans une visée politique qui joue sur le vraisemblable davantage que sur la vérité.

L'ensemble de l'ouvrage conduit ainsi le lecteur dans une fabrique des bruits publics qui est à la fois fabrique sociale, puisque les acteurs sont identifiés ainsi que les contenus, mais aussi fabrique historiographique puisqu'une large place est faite à la manière dont les poètes historiens utilisent des bruits répandus, les vérifient ou non et, éventuellement, les constituent. F. L. propose un parcours érudit, sérieux, où l'attention portée au mot est constante, signe d'un véritable souci d'honnêteté intellectuelle. L'étendue du sujet envisagé et l'ambition totalisante (prendre en compte les faits décrits et le processus par lequel ils sont ainsi décrits) engendrent néanmoins quelques frustrations. Le lecteur pourra se demander si les bruits publics sont réellement au fondement de la « cohésion de la communauté civique et à l'affirmation de son identité » comme le soutient F. L. (p. 55). Que dire de la manière dont ils déchirent aussi la cité, et on pense à la guerre suscitée par une rumeur, par exemple celle de la richesse de la Sicile et de la facilité de sa conquête promise par Alcibiade à une Athènes qui n'attend qu'à être gagnée à sa rhétorique (Thucydide VI, 17) ? Les choix d'analyse faits par F. L. échappent difficilement à l'arbitraire de sa réflexion, au hasard de ses découvertes ou bien, pour le dire autrement, aux contraintes de la lecture et de l'écriture : comment délimiter son objet lorsque l'on part de l'idée que toute production, qu'elle soit de nature orale, visuelle ou écrite, peut être considérée comme un exemple de diffusion d'un « bruit public » ? Le champ de l'enquête envisagée est si vaste que le résultat donné à lire ne peut se concevoir que comme une méditation personnelle, à partir de choix tout aussi personnels, sur la constitution, en Grèce ancienne, des normes de comportement social et sur les modalités de l'écriture du passé. Au final, on appréciera l'essai d'histoire totale qui place l'observateur du côté d'un régime de vérité antique insuffisamment pris en considération par la discipline historique, celui de la rumeur.

Violaine SÉBILLOTE

Stéphane Benoist, Anne Daguët-Gagey, Christine Hoët-van Cauwenberghe (éd.), *Figures d'empire, fragments de mémoire. Pouvoirs et identités dans le monde impérial romain (I^{er} s. av. n. è. – VI^e s. de n. è.)*, Lille, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2011, 589 p.

Cet important volume comporte vingt-quatre contributions d'historiens français, européens et américains. Elles sont issues du séminaire international d'histoire romaine organisé à l'automne 2008, en trois sessions (les 10-11 octobre, 7-8 novembre et 12-13 décembre), à la Maison de la Recherche de l'Université Charles-de-Gaule-Lille 3. Stéphane Benoist en éclaire la méthode et les objectifs, dans une introduction (p. 11-22) précédée d'un avant-propos, puis une conclusion (p. 531-539), au titre évocateur : « Apologie pour une histoire romaine revisitée ». L'ensemble, s'il entre dans un cadre spatio-temporel et thématique large,

conserve une cohérence par son objet : souligner les renouvellements de l'approche en Histoire romaine, de sorte qu'« une image renouvelée de l'«homme romain» s'offre dès lors au regard de celui qui s'attache à construire une histoire faite de fragments de mémoires » (p. 7). Tous les supports de réflexion sont convoqués, de l'iconographie à la numismatique et l'épigraphie, montrant ainsi la diversité des sources et la nécessité de leur croisement.

Les trois parties de l'ouvrage reproduisent le schéma des sessions. Une première partie s'intéresse à la définition de l'espace impérial et à la notion d'impérialisme, ainsi qu'à la figure impériale. La deuxième partie s'attache aux pratiques du gouvernement de l'empire. Enfin une troisième partie rassemble des éléments autour de trois notions explorées récemment par les historiens de l'Antiquité : norme, identité et mémoire.

La contribution qui ouvre le volume : « Law and Landscape of Empire » (p. 25-47), s'inscrit pleinement dans la réflexion stimulante de Clifford Ando sur l'exercice par Rome de son *imperium*, s'articulant en particulier autour de la notion de *consensus* (*Imperial Ideology and Provincial Loyalty in the Roman Empire*, Berkeley, University of California Press, 2000) ; plus récemment, il a souligné combien le droit civil est un « instrument of empire », produit de l'État impérial (*Law, language and Empire in the Roman Tradition. Empire and After*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2011). L'article aboutit aux passages de Dion Cassius (56, 18, 1-2) et de Velleius Paterculus (2, 118, 1 : *ut se praetorem urbanum in foro ius dicere*) au sujet de la justice rendue par Varus en Germanie. Cet exemple parlant clôt ainsi une réflexion conceptuelle autour des opérations cognitives nécessaires à la gouvernance de l'empire par Rome – parmi lesquelles la métonymie, appliquée en particulier à la *ciuitas*.

La notion d'empire est étudiée sous un angle historiographique par Monique Dondin-Payre (« Empire antique, empire contemporain : l'Afrique du Nord », pp. 49-70), à travers les résonances entre empire romain et empire colonial français en Afrique du Nord.

L'importance de la figure impériale et l'évolution de la perception même de l'empire au III^e siècle sont au centre de la réflexion proposée par Erika Manders et Olivier Hekster (« Identities of emperor and empire in the third century AD : some considerations », pp. 153-172). Leur contribution permet, à partir de sources épigraphiques et numismatiques, d'appréhender les modifications de la représentation des rapports entre provinces et centre, tout comme entre l'empereur et la cité de Rome.

De même Stéphane Benoist, dans la réflexion historiographique et méthodologique qu'il propose au sujet de la fête impériale (« La fête impériale et ses métamorphoses », pp. 165-180) montre son importance dans le discours impérial ; il considère qu'il faudrait « penser la société romaine dans sa double dimension une et multiple, de la Rome-capitale aux cités de statuts divers des provinces, multilingue et multiculturelle, mais dont les pratiques rituelles ont pu concourir à suggérer une perception commune pour laquelle la personne du prince joua un rôle de catalyseur ».

L'étude comparée du monnayage émis par l'atelier de Rome et par celui d'Alexandrie, que propose Martin Galinier (« Trajan l'Égyptien : portrait croisé d'un empereur dans le monnayage romain et alexandrin », pp. 123-152) permet de définir la figure que l'empereur souhaite voir diffuser dans l'empire, tout en soulignant l'autonomie relative d'un atelier provincial et le rôle du préfet d'Égypte dans l'adaptation des thèmes aux traditions locales.

La construction de la figure du prince est aussi abordée à travers les évolutions du pouvoir ou de ses représentations. Ainsi Marietta Horster (« *Principes Iuuentutis*. Concept, realisation, representation », pp. 73-103) rassemble les éléments permettant

d'évaluer la place et l'évolution du titre de *princeps iuuentutis* parmi les honneurs attribués à certains jeunes membres de la famille impériale, à commencer par les Princes de la Jeunesse Caius et Lucius. Anne Gangloff (« Le *princeps* et le bon roi selon Homère », pp. 105-122) rend aux poèmes homériques toute leur place, non seulement dans la culture des élites romaines de la République tardive, mais aussi dans la construction de l'image publique de Pompée comme de Trajan, à partir de l'analyse du *Traité sur le bon roi* de Philodème de Gadara et du deuxième discours *Sur la Royauté*, de Dion de Pruse. Juan Antonio Jiménez Sánchez (« La liturgie impériale et les jeux durant l'Antiquité tardive : entre paganisme et christianisme », pp. 181-193) s'intéresse au processus de « sécularisation » (qu'il définit, p. 184, comme « le fait de transformer ce qui avait été jusqu'à ce moment-là un phénomène religieux en une manifestation laïque ») de la liturgie impériale dans l'hippodrome.

La deuxième partie, consacrée aux pratiques du gouvernement de l'Empire, comporte une réflexion sur les rapports entre provinciaux et élites romaines, à travers la notion de patronage. Ainsi Pierre Sánchez (« De l'*auctoritas senatus* à l'*imperator auctor* : le Sénat, les généraux vainqueurs et les amis et alliés du peuple romain aux deux derniers siècles de la République », pp. 197-222) évoque l'émergence d'aristocrates romains qui supplantent progressivement le Sénat dans le rôle de garant de la sécurité des sujets et alliés de Rome, au moyen de liens clientélares avec les aristocraties locales dans l'ensemble du bassin méditerranéen. Ces liens clientélares avec les représentants de Rome semblent en revanche peu attestés à Chypre, l'évergétisme étant assuré essentiellement par les notables locaux, ainsi que le montre Maria Kantiréa (« Pouvoir, patronage et évergétisme à Chypre », pp. 243-256). La recherche permanente d'un équilibre entre l'autonomie des cités et l'administration romaine est illustrée par la contribution de Christine Hoët-van Cauwenberghé sur la « liberté » en Achaïe romaine (« Rome et la liberté des Grecs sous les Antonins et les Sévères en Achaïe romaine, ou l'art d'administrer les Grecs avec délicatesse », pp. 287-319). Pierre Cosme (« L'authentification des diplômes militaires au début du principat de Vespasien : un éclairage sur une fin de guerre civile », pp. 223-240) s'intéresse à la place des délégations envoyées par les cités de l'Empire pour vérifier la validité de la reconstitution des tables de bronze les concernant, et détruites lors de l'incendie du Capitole en 69 : « Exceptionnellement, l'information administrative aurait donc cette fois été transmise des collectivités locales en direction de la capitale, dans le sens contraire à la pratique habituelle mise en lumière par R. Frei-Stobla. »

La Ville n'est pas négligée dans l'étude de ces pratiques administratives : Anne Daguët-Gagey souligne la capacité d'Auguste à s'adapter et à tirer parti des circonstances pour mettre en place de nouvelles *curae*, notamment dans le domaine du ravitaillement et des travaux publics (« Auguste et la naissance des services publics à Rome », pp. 341-360).

Une série de contributions permettent également de réfléchir à l'importance du traitement des sources et à l'inflexion permise par des découvertes récentes dans la compréhension de certains phénomènes. Ainsi Maria Luisa Bonsangue (« Administrer et exploiter les mines en Gaule méridionale : le rôle de Narbonne (I^{er} s. av. J.-C. – II^e s. ap. J.-C.) », pp. 361-384), à partir de sources épigraphiques et archéologiques, démontre qu'il faut réévaluer le rôle de l'emporion de Narbonne dans la mise en valeur des mines de son arrière-pays. Elle souligne également le rôle de l'État dans cette exploitation, avec une « administration impériale centralisée mais respectueuse des particularités locales » (p. 384). De nouveaux documents (en particulier une série de poids en plomb) permettent à Xavier Lorient (« La province de Pont-Bithynie sous le Haut-Empire : assise territoriale et administration », pp. 257-286) de dresser un tableau administratif de la province de Pont-Bithynie, dans lequel

sont utilisées les ressources de la prosopographie, dont tout l'intérêt mais aussi les difficultés sont par ailleurs démontrés par Ségolène Demougin (« Heurs et malheurs de la prosopographie », pp. 323-339).

La troisième partie regroupe trois dossiers. Le premier, intitulé « Norme, expression et codification durant l'Antiquité tardive », propose des articles sur les sources juridiques, que ce soit sur leur genèse (Simon Corcoran, « The *nouus codex* and the *codex repetitae praelectionis* : Justinian and his codes », pp. 425-444), sur leur publication scientifique (Pierre Jaillette, « *Theodosiani liber quintus* dans l'édition de Théodore Mommsen : quelques observations », pp. 387-398) ou encore sur des mesures juridiques précises (Francesca Reduzzi Merola, « Le vol de l'esclave fugitif et la *corruptio serui* : entre élaboration jurisprudentielle et définition des élites », pp. 399-406 ; Pasquale Rosafio, « La *constitutio de Scyris* e l'insediamento dei barbari nell'impero », pp. 407-423). Le deuxième dossier porte sur les identités sociales et religieuses. Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier (« Onomastique et société dans le monde romain », pp. 448-465) montre la richesse des apports d'une étude onomastique pour l'histoire sociale comme pour la réflexion sur la romanisation, à travers les phénomènes d'acculturation. Françoise Van Haepere (« Les acteurs du culte de Magna Mater à Rome et dans les provinces occidentales de l'empire », pp. 467-484) s'intéresse plus précisément à l'identification et au statut des divers acteurs de ce culte (prêtres et prêtresses, galles et archigalles, etc.), ainsi qu'à leurs fonctions. Le troisième et dernier dossier comporte deux articles stimulants, associés sous le thème « Mémoires, identités et histoires de Rome ». Emma Dench (« Roman imperial pasts », pp. 487-502) propose une réflexion sur l'articulation des passés locaux et de l'histoire romaine. María Victoria Escribano (« From norm to identity : Christians and Manichaens in *Codex Theodosianus XVI* : separated by the law », pp. 503-529) montre comment la législation contre les manichéens sous Théodose I^{er} contribue à la construction des identités catholique et manichéenne.

D'utiles *indices* sont enfin proposés (p. 541-586), qui permettent au lecteur de trouver rapidement une information dans ce volume, varié par les approches et qui remplit ainsi son objectif : proposer des états de la recherche en Histoire romaine.

Hélène MÉNARD

Éric Gojosso et Arnaud Vergne (dir.), *La Province. Circonscrire et administrer le territoire de la République romaine à nos jours*, Poitiers, Université de Poitiers, 2010, 513 p.

Cette série de quinze études effectuées par des chercheurs français et étrangers dans le cadre de l'Institut d'Histoire du Droit de Poitiers (EA 3320) propose pour thème la province au fil de vingt-cinq siècles. Les éditeurs scientifiques ont précisé leurs buts dans l'introduction : définir la notion de province, issue du latin *provincia*. Le pivot de la conception de cette notion repose d'abord sur trois piliers : « un territoire, une population et des rapports de pouvoir ». Toutefois, selon les périodes considérées, les rapports entretenus entre ces trois pôles et leur importance relative, donnent une spécificité propre à chaque type envisagé. Cela permet aux éditeurs de mettre en évidence trois ensembles d'études distincts : le temps des fondements, aux époques romaine et médiévale, les développements modernes et les approches contemporaines. Le travail de réflexion nous porte donc sur la longue durée et sur la transversalité, axes qui amènent bien souvent à observer les permanences et les

mutations, les éléments de comparaison et ceux qui sont propres à un mode d'organisation. De nouvelles approches peuvent ainsi être créées.

Deux articles sont consacrés à la naissance de la province sous la République romaine : David Kremer met en évidence dans « Province sans province », l'idée que le territoire est avant tout à vaincre et, de ce fait, la population à soumettre. Il insiste sur les fonctions effectuées par ces magistrats aux pouvoirs accordés par Rome pour se bâtir un empire. Il conclut que la *provincia* est étroitement liée au principe de collégialité des magistratures et « contribue ainsi à éloigner le risque de chevauchement des compétences » (p. 19). L'article suivant, rédigé par Aude Laquerrière-Lacroix, prolonge la réflexion et repose sur « L'idée romaine de province. L'apport du droit tardif ». Elle insiste sur le fait que l'évolution de la notion de province s'est précisée, concrétisée, dès que Rome dut administrer les territoires conquis et, de ce fait, la notion même de « province » a considérablement évolué, puisqu'il s'agit de gérer, de consolider un territoire sur lequel il y a eu apport de population d'une part, romanisation des populations locales d'autre part, en fonction des rapports de force établis et en fonction de la volonté d'intégration des populations locales. Même si le pouvoir reste concentré dans les mains du prince, « garant des intérêts de l'Empire » (p. 39), elle montre une volonté manifeste de maintenir un équilibre entre centre et périphérie. La christianisation ajoute une nouvelle donnée : celle de la circonscription ecclésiastique. L'évêque gère son évêché, mais se trouve aussi en décalage avec le pouvoir politique. Il en résulte, de façon évidente au Moyen Âge, selon Jacques Péricard, des « Divergences entre législation et réalité politique ». L'inadéquation des provinces antiques au nouveau schéma politique à partir du VIII^e siècle paraît de plus en plus grande. Une profonde réforme de la province ecclésiastique est menée par les Carolingiens pour faire face à la multiplication des pouvoirs et à la concurrence des circonscriptions civiles, à ce qu'il désigne comme « la multipolarité du pouvoir laïc » (p. 61). D'ailleurs, les juristes médiévaux ont une perception différente de la *provincia* et du *populus* comme le montre Clarisse Siméant et elle conclut que « l'ambition politique du *populus* dépasse la représentation essentiellement pratique de la *provincia* » (p. 90). Enfin, un cas précis et particulier – celui de la Carinthie –, est développé par Katja Škrubelj qui lui permet de s'affranchir des cadres chronologiques et de réfléchir dans une optique diachronique au « *locus, populus et imperium* ».

La deuxième partie, consacrée aux développements modernes en France, montre l'évolution géopolitique vers un découpage en une multitude de circonscriptions territoriales. Le mot « province » s'attache à différentes situations dont on nous présente ici trois cas de figure. Le premier exemple, analysé par Élise Frêlon-Allonneau, est celui de la Guyenne et de sa gestion aux alentours du XVI^e siècle. Duché sous domination anglaise pendant deux siècles à l'époque médiévale (jusqu'en 1451), province entre 1451 et 1561, le gouvernement à l'époque moderne s'inspire de la tradition romaine. Son mode de fonctionnement, principalement abouti sous l'impulsion de François I^{er}, la Guyenne est centrée sur sa capitale Bordeaux et connaît des variations de frontières au fil du temps. Sa gestion passe par la maîtrise de l'espace, des voies de communications aux affaires de santé et de salubrité publiques, le contrôle de la vie matérielle, principalement des vivres et de l'organisation des métiers et une discipline du corps et de l'esprit, permettant de mettre en place une organisation centralisée et policée. Le second exemple développé dans cette partie est celui de la généralité de Paris. Catherine Lecomte étudie le portrait des intendants qui ont marqué l'administration de la très convoitée généralité-phare de France. Elle met en valeur le vivier que constituent les maîtres des requêtes avant de brosser le portrait des intendants colbertiens. L'analyse suivante est celle de David Gilles nous conduisant à observer une province ultra-marine : la Nouvelle-France ou Canada. L'angle d'étude est celui

de trois grandes questions : cette province coloniale présente-t-elle les défauts amplifiés des provinces métropolitaines ou au contraire permet-elle le développement d'un modèle quasi idéal de gouvernement et enfin l'autoritarisme monarchique s'y exerce-t-il de façon exacerbée ? D. Gilles y répond en deux temps, montrant d'abord une optique originale à travers la gestion commerciale de la province. Plusieurs étapes sont marquantes : cette province passe du statut de province royale à celui de seigneurie par la création de la compagnie des Indes occidentales en 1664, puis en 1674 à nouveau au statut de province, le souverain décidant d'une gestion directe. Des singularités ont été observées, telle l'absence de vénalité des charges : « Les offices reposent davantage sur le modèle des commissions. L'administration repose dans les mains du roi et de ses représentants locaux » (p. 241). Ensuite, il montre que les tentatives de représentation n'ont pas abouti à la création d'une véritable identité, car les « corps intermédiaires » étant absents, l'autoritarisme centralisateur du pouvoir a pu s'y épanouir. Arnaud Vergne propose une réflexion sémantique des notions de province, région, gouvernement, généralité et intendance au dernier siècle de l'Ancien régime. Il puise dans les textes juridiques pour dessiner les contours de la « province ». Il conclut que les réalités physiques ou de peuplement se marquent plutôt par l'emploi de « région » ou de « pays », tandis que les particularités politiques s'impriment à travers le « gouvernement » sur fond essentiellement militaire, se distinguant de la « généralité » ou de « l'intendance », couvrant, elles, des réalités administratives et financières évidentes. De ce fait, « province » est polysémique et recouvre alors des conceptions fort différentes d'appréhender les territoires et leur administration. D'ailleurs, au chapitre suivant, Anthony Mergely reprend cette conception finalement très générale d'envisager les cadres et en vient au XVIII^e siècle à la contestation de l'idée traditionnelle de province, en particulier dans son insertion au cœur d'un système administratif hiérarchisé. Le point d'orgue est, en 1789, le rejet de cette province qui représente « la société d'ordre, l'Ancien régime, la domination des particularismes » (p. 323).

La troisième partie repose sur des approches transversales à la période contemporaine. La première étude montre le passage lors de la Révolution française de la notion de province à celle de département et de région, reposant sur de nouvelles conceptions. Le cas pratique développé par Jean-Marie Augustin est celui du Poitou-Charentes qui montre les adaptations et les ajustements. Ensuite, David Gilles nous donne la possibilité de reprendre l'exemple de la Nouvelle-France devenue sous administration britannique la *Province of Quebec*. La question des frontières lors de la conquête en 1760 reste au cœur des points fondamentaux, car elle évolue constamment de 1763 à 1791, aussi bien vers l'ouest que vers le sud du continent : « les frontières apparaissent comme des lignes de fuites » (p. 373). En 1791, la création du Haut-Canada et du Bas-Canada fixe la partie sud de la frontière actuelle du Québec et de l'Ontario. En outre, la spécificité juridique et identitaire de la Nouvelle France, très largement minoritaire en matière démographique face à la colonisation britannique, se forge indéniablement avec la colonisation : « Un sentiment d'appartenance à une entité commune s'affirme ainsi grâce, notamment, au maintien d'une langue et d'une culture juridique communes tout en étant confronté à l'altérité de la tradition britannique » (p. 405). Un autre cas de figure est exploré par Janez Kranjc : la province de Carniole. Le passage de la législation française à la réintroduction des lois autrichiennes se marque au début du XIX^e siècle par la parution du Recueil provincial des lois et règlements, en langue allemande principalement. Concernant le Recueil provincial des lois et règlements du Royaume d'Illyrie, rédigé en italien et en allemand, on constate aussi l'introduction d'un certain nombre de mentions en slovène. Toutefois, le

contexte est celui de querelles linguistiques générées en particulier par l'usage systématique de l'allemand par les autorités juridiques. Malgré tout, le slovène s'est maintenu à Ljubljana et à Idrija et, en 1827, un décret imposait au commissaire de district de maîtriser la langue de la province, « carnolien » et « vindique », autres façons de désigner le slovène. Marko Kambič détaille le cas de Ljubljana, capitale de l'ancienne province de Carniole, et de l'actuelle Slovénie, pour illustrer les liens entre capitales provinciales et centre, c'est-à-dire le système en vigueur sous l'Empire austro-hongrois dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'autonomie est assez largement accordée, sauf si cela contrevient aux intérêts de l'État ; le point le plus délicat était celui de l'autonomie financière. Le dernier cas étudié est celui de la Cochinchine entre 1861 et 1876. Éric Gojosso donne un aperçu du cas d'une province de l'Empire colonial français. Enfin, l'épilogue de ce livre est rédigé par Jean-François Lachaume, privilégiant quelques observations sur les collectivités territoriales en France de nos jours.

Sources et bibliographie figurent à la fin de chaque chapitre et permettent un accès direct et précis au matériel présenté par les auteurs. L'ensemble est pourvu d'indices (matières, personnes et lieux) qui rendent plus maniable cet ouvrage où les aspects sémantiques et la portée administrative et juridique sont de première importance.

Ce tour d'horizon nous offre une réflexion globale sur un aspect très concret des enjeux du pouvoir sur les territoires, qui s'avère particulièrement stimulante dans une approche des relations entre centre et périphérie. Il apparaît nettement que ce sont davantage les mutations, les expériences variées qui dominent ces paysages politiques, administratifs et juridiques, mais comment pourrait-il en être autrement sur vingt-cinq siècles ? Cette variété en fait la richesse et le foisonnement suscite l'intérêt même de ces études sur la longue durée, enfin l'analyse sémantique est d'excellente qualité. Un ouvrage tout à fait stimulant.

Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE

Patrick Le Roux, *La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et Océan*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 785 p.

Ces *scripta varia* de l'œuvre de Patrick Le Roux procèdent d'une sélection opérée par des historiens qui se reconnaissent comme ses disciples (S. Armani, F. Cadiou, P. Faure, B. Goffaux, N. Mathieu, M. Navarro Caballero, J. Nélis-Clément et Ch. Schmidt-Heidenreich) et validée par le Maître. Soucieux de diffuser au mieux les travaux nombreux et d'une qualité internationalement reconnue de l'historien spécialiste de l'Empire romain, les éditeurs ont dû malgré tout faire un choix parmi les 180 articles publiés depuis 1971. Cette démarche aboutit à la composition de deux volumes : celui ici présenté, intitulé *La toge et les armes*, alors que le second, à paraître, sera consacré à des études relatives à la péninsule Ibérique de l'époque romaine, notamment au fonctionnement des sociétés provinciales.

La toge et les armes rassemble 35 articles déjà publiés, 3 conférences inédites et 1 article à paraître. Il comprend en outre un prologue et une postface de l'auteur, qui a également rédigé des *addenda*, placés à la fin de chaque étude. Ces ajouts sont l'occasion d'une mise à jour bibliographique et/ou de quelques

remarques : témoignage de sa rigueur intellectuelle, Patrick Le Roux n'hésite pas à rectifier quelques expressions dignes de sa verve légendaire, comme celle de « démocratie des élites » à propos des Gaulois au concile des Trois Gaules (p. 614 et 617), ou à maintenir certaines positions controversées mais argumentées, comme ses doutes sur l'authenticité de la table de bronze du Bierzo, pourtant admise par de nombreux spécialistes de la question (p. 131). Il faut par ailleurs féliciter les éditeurs qui ont fait de ces *scripta varia* un véritable ouvrage grâce à une sélection pertinente, un ordonnancement raisonné, une bibliographie complète de l'auteur, une bibliographie générale des articles, des *indices* (sources, noms propres et matières) et une carte de l'Empire romain à la mort d'Hadrien. Le principe retenu pour la sélection des articles fut l'apport de chacun dans le parcours scientifique des éditeurs, ce qui explique que des études spécifiques sur un seul document ou sur un corpus épigraphique côtoient des synthèses qui se sont imposées dans l'historiographie de l'Empire romain, parmi lesquelles : pp. 53-72 : « La romanisation en question », publié dans les *AHSS* en 2004 ; pp. 73-81 : « Regarder vers Rome aujourd'hui », publié dans les *MEFRA* en 2006 ; pp. 191-204 : « Le ravitaillement des armées romaines sous l'Empire », publié dans les actes du colloque *Du latifundium au latifondo* en 1995 ; pp. 217-238 : « Armées et ordre public dans le monde romain à l'époque impériale », publié dans les actes du colloque *Armée et maintien de l'ordre* en 2002 ; pp. 239-252 : « Soldats et cultes indigènes dans les provinces occidentales au Haut-Empire », publié dans *Conimbriga* en 2002 ; pp. 273-283 : « Armées et *operae* : un état des lieux », publié dans *CCG* en 2009. J'arrête ici une liste qui pourrait être longue, car le parti pris de ce compte rendu n'est ni de refaire la table des matières de l'ouvrage, consultable sur le site des PUR <http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=2784>, ni de résumer les 39 chapitres, il faudrait alors plus de lignes que l'exercice n'en n'offre, ni enfin de porter un jugement critique sur des articles dont la première publication les avait déjà soumis au regard des pairs de Patrick Le Roux. Il s'agit davantage de présenter la composition de l'ouvrage afin de valoriser le parcours scientifique de l'historien auquel les éditeurs ont voulu rendre un hommage digne de ce que ce chercheur passionné a apporté à l'histoire des provinces occidentales de l'Empire romain.

Une première partie (mais aussi tout le livre ?) concerne *Le métier de l'historien* (p. 33-150). Elle est composée de 8 articles qui sont autant de réflexions sur le destin de Rome et la romanisation, que sur le regard que doit porter l'historien de la Rome antique sur son sujet ou sur ses sources. Une place toute particulière est réservée au métier d'épigraphiste qu'exerce depuis ses débuts Patrick Le Roux, lui qui participe depuis plus de 40 ans à la rédaction annuelle de *L'Année Épigraphique*. Par exemple, la biographie scientifique d'E. Hübner, rédigée en 1984 (publiée dans *Épigraphie Hispanique*, Paris ; ici pp. 83-98) a tout naturellement trouvé sa place dans cette première partie, alors que l'hommage consacré à H.-G. Pflaum en 2006 (publié dans *H.-G. Pflaum, un historien du XX^e siècle*, Paris ; ici pp. 253-272) est intégré dans la deuxième partie, puisque l'auteur y analysait avant tout l'apport de l'érudit germano-français dans la recherche sur l'armée romaine. Dans la continuité de cette partie, la postface (p. 685-688) inscrit en filigrane le parcours scientifique de l'auteur dans sa réflexion conclusive sur le métier d'historien.

La deuxième partie, *Soldats et Empire* (p. 151-283), et la troisième partie, *Armées et territoire hispanique* (p. 285-502), montrent combien Patrick Le Roux, auteur d'une thèse d'État sur *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, publiée en 1982, est toujours resté soucieux de parfaire la connaissance

de ce sujet. Alors peut-être aurait-il été plus pertinent d'intervenir ces deux parties. En effet, dans la troisième partie on peut suivre le travail de l'historien dans ses applications pratiques ; on y retrouve des études fouillées de la documentation épigraphique, comme celle de 1972 complétée d'un *addendum* conséquent, sur les centurions de la *legio VII Gemina* (publiée dans les *MCV* ; ici pp. 287-343), ou des études de cas comme celle de l'*ex voto* d'un architecte de l'armée de l'époque flavienne trouvé à La Corogne (p. 367-375). Les 11 autres articles de cette troisième partie avaient en leur temps mis à jour la documentation et l'historiographie ou avaient été l'occasion de synthèses qui complétèrent la thèse. La deuxième partie, quant à elle, comprend 8 synthèses sur les armées romaines, plus récentes, datant des années 1990-2000, montrant comment l'historien mit à profit ses premiers travaux pour des études à l'échelle de l'Occident, voire de l'Empire. Sont donc présents les thèmes du ravitaillement des armées, des activités non militaires des soldats ou de leur mission de maintien de l'ordre.

La quatrième partie, *Cités et citoyennetés* (p. 503-602), est plus courte que ce que l'on aurait pu attendre ; mais on imagine que de nombreux articles sur ce sujet, le second thème de prédilection du chercheur, comme en témoigne son incontournable monographie de 1995, *Romains d'Espagne, Cités et politique dans les provinces*, trouveront leur place dans le volume consacré aux Hispanies, tant la richesse de ces trois provinces en documents épigraphiques *ad hoc* (lois municipales ou documents impériaux) et en fouilles archéologiques a inspiré Patrick Le Roux. Ses recherches sur la cité avaient d'abord porté sur cette péninsule Ibérique qu'il n'a cessé d'arpenter depuis ses années à la Casa de Velázquez. En attendant le second volume on peut relire ici 6 articles de synthèses sur l'acculturation, la « crise » des cités au III^e siècle, Rome Capitale d'un Empire, le patriotisme dans les cités provinciales, les *Peregrini incolae* ou les tribus romaines et les cités sous l'Empire. Ces pages témoignent, s'il en faut, d'une vision maîtrisée de l'Empire par celui qui fut aussi l'auteur d'un exercice difficile : un manuel universitaire qui ne néglige aucune des exigences scientifiques du chercheur, *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*, publié en 1998 aux éditions du Seuil, collection « Points Histoire ». Les éditeurs rappellent aussi, dans l'avant-propos, combien Patrick Le Roux fut toujours soucieux de mener à bien sa mission d'enseignant.

La cinquième partie, *Terres et gens des Gaules* (p. 604-688), rend compte de la curiosité intellectuelle de ce professeur émérite de l'Université de Paris XIII. Les 4 articles et 2 conférences ici réunis sont le fruit de ses pérégrinations professionnelles, de Toulouse à la Bretagne en passant par Bordeaux, et de son intérêt pour les confins occidentaux qui en découle. Est-ce en souvenir de ses premières années d'enseignement à l'Université de Paris X-Nanterre que son article sur « mai 68 en Gaule » ouvre cette dernière partie ?

La composition du volume reflète donc bien la conception du métier d'historien que l'auteur veut transmettre : une trajectoire certes faite d'expériences, de curiosité et de partage, comme il l'exprime lui-même dans son prologue (p. 13-15), mais dans un cheminement parfaitement cohérent depuis 40 ans et qui se traduit par une œuvre considérable, toujours fondée sur une étude rigoureuse des sources, pour laquelle Patrick Le Roux n'hésite pas, comme P. Veyne dont il avait démêlé les travaux en 2003 (publié in *Les Historiens*, Paris ; ici pp. 39-52), à (re)questionner les acquis, à quitter les sentiers battus et à solliciter sa grande érudition, prenant ainsi une place à part entière dans l'élaboration de l'histoire de l'Empire romain sous le Haut-Empire.

Nathalie BARRANDON

Xavier Rodier (dir.), *Information spatiale et archéologie*, Paris, Actes Sud, coll. « Archéologiques », 2011, 256 p.

La collection « Archéologiques » offre des manuels portant sur l'ensemble des disciplines qui composent l'archéologie d'aujourd'hui. Jusqu'à ce jour manquait en langue française un ouvrage traitant des Systèmes d'information géographique (SIG) répondant aux ouvrages de D. Wheatley et M. Gillings *Spatial Technology and Archaeology* (2002) ou de J. Connolly et M. Lake *GIS in Archaeology* sorti dans *Manuals of Archaeology* (2006). Voici une lacune comblée par les soins d'une équipe réunie par X. Rodier et intégrée au réseau du CNRS « Information spatiale et archéologie » (ISA).

L'ouvrage se compose de cinq chapitres enrichis d'« encadrés » présentant des applications concrètes. Ces cinq chapitres montrent une progression remarquable de la définition même du SIG, à la mise en œuvre et aux résultats sortis de cette démarche. X. Rodier dresse l'histoire récente du SIG et l'interaction de celui-ci avec d'autres outils informatiques, tels que les systèmes de gestion de bases de données (SGBD) ou le dessin assisté par ordinateur (DAO). Il montre combien le SIG répond aux attentes des archéologues qui manipulent pour la plupart des données spatialisées : le SIG permet de gérer ces données, de les analyser et de les modéliser afin de renouveler l'information archéologique. Cependant, les écueils sont nombreux et, comme l'indique X. Rodier, nous bénéficions de l'expérience anglo-saxonne pour les éviter.

Pour le deuxième chapitre, X. Rodier s'est associé à Laure Saligny pour expliquer les modes de conceptualisation des données archéologiques. L'archéologue peut soit accumuler tout ce qui est disponible dans une démarche d'inventaire, soit dans une recherche, sélectionner les données qui répondent à sa problématique, les classer, les hiérarchiser. Cette partie est essentielle car peu de manuels traitent de la conception d'une base de données et, de ce fait, elle aurait mérité d'être développée, même si les trois encadrés qui suivent apportent plus que des compléments notamment sur la méthode des hypergraphes (HBDS). Toutefois, pour la conception d'une base de données archéologiques, nous sommes tous confrontés à des constantes difficiles à maîtriser et ce chapitre aurait pu nous secourir plus concrètement ; en effet, quel que soit le domaine, comment traiter ces attributs communs, typologiques, chronologiques, quantitatifs, ainsi que leurs métadonnées.

Au contraire, le chapitre 3 (O. Barge et L. Saligny) est beaucoup plus pratique. Il traite des formats de données spatiales, vectorielles et raster. Pour les données vectorielles, on définit aussi bien la topologie (les relations spatiales entre les entités : points, lignes ou polygones) que les fonctionnalités propres. Le mode raster est traité de la même manière. Ensuite sont décrits les éléments de base de géoréférencement (coordonnées, projection, etc.), les techniques d'acquisition de données spatiales (relevés topographiques, images satellitaires, référentiels).

Le chapitre 4 expose ce qui distingue réellement le SIG d'une simple base de données à références spatiales ou d'un outil cartographique ; il permet en effet d'analyser et de modéliser. L. Nuninger et Fr. Bertoncello abordent ces démarches, différentes dans la méthodologie, l'une est inductive et descriptive et l'autre déductive et explicative, mais complémentaires dans la mise en évidence d'un phénomène spatial. Les auteurs traitent de concepts clés comme la distance qui peut être absolue et euclidienne, ou relative aux contraintes du terrain, et la dispersion qui est soit aléatoire ou concentrée, régulière ou non, et elles en examinent les techniques d'appréhension. Plusieurs modèles fondamentaux sont ensuite abordés comme la « théorie des places

centrales », l'« échelonnement multidimensionnel » ou le « modèle gravitaire ». Les auteurs passent de données théoriques à des cas particuliers afin que chaque lecteur puisse intégrer ces pistes dans sa propre recherche.

Si la carte n'est pas le moyen unique d'appréhender des données spatiales, le travail visuel sur les cartes peut nourrir l'intuition et conduire ensuite à des analyses et modélisations plus formalisées. La carte sert surtout à communiquer et à fournir des arguments au raisonnement archéologique. La justesse de l'information cartographique, la clarté et la beauté de la carte dépendent de la sémiologie graphique des fonds et des symboles qui s'y associent et superposent. Ce dernier chapitre sous la plume d'O. Barge pose à la fois des éléments très pratiques, ainsi que des cas ouvrant les perspectives de la discipline.

Cet ouvrage destiné aux archéologues balance entre les généralités et les cas particuliers, les fondements épistémologiques et les données pratiques, les potentialités et les dangers d'un outil de plus en plus aisé à manipuler. Il n'est pas un manuel spécifique à un logiciel et évite le plus souvent de tomber dans la trivialité informatique, mais nous aurions aimé y trouver les éléments fondamentaux de la géographie (un volume à venir ?) et plus sûrement d'un volet statistique.

Xavier DERU

Aldo Angelo Settia, *Barbari e infedeli nell'alto medioevo italiano. Storia e miti storiografici*, Spoleto, Fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, Collectanea 26, 2011, 462 p.

Depuis toujours, c'est-à-dire depuis son maître-livre *Castelli e villaggi nell'Italia padana* (Naples, Liguori, 1984), l'abondante production historique d'Aldo Angelo Settia (278 titres d'après la base de données <http://opac.regesta-imperii>, consultée le 28 août 2012), parfois difficilement accessible même si l'auteur, soucieux de diffuser rapidement les contributions qu'il donne à des volumes collectifs sans attendre les retardataires, en donne volontiers la primeur à des revues, est régulièrement rassemblée dans des recueils thématiques. Celui-ci est sauf erreur le treizième ou quatorzième en date. La guerre, l'habitat, le peuplement du sol, les fantasmes de l'historiographie sont ses thèmes de prédilection, dans une chronologie qui embrasse le haut Moyen Âge et la période communale et un espace volontiers réduit au Piémont, le plus souvent élargi au royaume d'Italie et s'aventurant parfois sur les terres méridionales.

Vingt articles parus entre 1984 et 2007 (et non entre 1986 et 2006 comme indiqué en p. VII !) sont réunis ici sous des titres parfois modifiés mais facilement reconnaissables à qui est familier de la bibliographie de Settia, amputés parfois de quelques pages liminaires ou conclusives jugées inutiles à l'économie du volume, mais sans complément ni *retractatio*. Pourvus d'un index des noms propres, ils forment trois sections inégales. Sept d'entre eux sont consacrés aux « Goths, Lombards et Francs » : [1] « Le fortificazioni dei Goti in Italia » (1993), pp. 3-31 ; [2] « Le frontiere del regno italico nei secoli VI-XI : l'organizzazione della difesa » (1989), pp. 33-51 ; [3] « Longobardi in Italia : necropoli altomedievali e ricerca storica » (1993), pp. 53-72 ; [4] « Una "fara" in Collegno (2005), pp. 73-86 ; [5] « Aureliano imperatore e il cavallo di re Alboino. Tradizione ed elaborazione nelle fonti pavesi di Paolo Diacono » (2000), pp. 87-103 ; [6] « Vicenza di fronte ai Longobardi e ai Franchi » (1988), pp. 105-144 ; [7] « Monselice nell'alto

medioevo » (1994), pp. 145-178. – La section « Les incursions : Sarrasins et Hongrois » regroupe dix contributions : [8] « Le incursioni saracene e ungare in Europa (1986), pp. 181-207 ; [9] « *Adversus Agarenos et Mauros*. Vescovi e pirati nel secolo IX fra Po e mare » (1992), pp. 209-224 ; [10] « “Nuove marche” nell’Italia occidentale. Necessità difensive e distrettuazione pubblica fra IX e X secolo : una rilettura » (1992), pp. 225-243 ; [11] « I Saraceni sulle Alpi : una storia da riscrivere » (1987), pp. 245-265 ; [12] « Aleramo, Acqui e i Saraceni » (1991), pp. 267-275 ; [13] « Gavi, i Saraceni e le “infantili tradizioni” di Cornelio Desimoni » (1997), pp. 277-291 ; [14] « Liutprando, l’avvocato Decanis e i Saraceni di Malamorte » (2007), pp. 293-303 ; [15] « Le incursione ungare in Italia » (1984), pp. 305-316 ; [16] « Il compiacimento delle catastrofe : gli Ungari nella Bergamasca e in Friuli » (réunion de deux articles parus en 1991), pp. 317-335 ; [17] « I monasteri italiani e le incursioni saracene e ungare » (2006), pp. 337-354. – Enfin, « Les Normands dans le monde et en Italie », sur lesquels l’auteur s’est penché beaucoup moins souvent, sont représentés par deux contributions : [18] « L’expansion normanna » (1986), pp. 357-385 ; [19] « Gli strumenti e la tattica della conquista italiana » (2006), pp. 387-428.

L’ordonnancement rappellerait presque celui d’*Italy and Her Invaders* de Thomas Hodgkin (8 vol., 1880-1899) mais la logique n’est évidemment pas là. D’un travail à l’autre, qu’il s’agisse de présentations de synthèse (nos 15, 18), de chapitres monographiques issus d’histoires de villes (nos 6 et 7) ou d’études plus ponctuelles, le fil conducteur est celui de la mise en doute et souvent de la démolition des idées reçues, véhiculées par des siècles de tradition historiographique sans le réexamen systématique des sources qui s’impose. C’est à ce réexamen que se livre à chaque fois Settia, estimant en bonne méthode que toute affirmation de ses devanciers ou de ses contemporains est a priori suspecte tant qu’il ne l’a pas lui-même fait éprouver à nouveaux frais. Le scepticisme têtu, bougon et actif qui est sa marque de fabrique lui permet d’obtenir des résultats toujours nouveaux dont le propre est d’être solidement étayés. Non, Théodoric n’est pas le roi bâtisseur qu’on s’accorde à dire ; du moins rien ne permet de l’affirmer quoi qu’en dise la propagande des *Variae* de Cassiodore. Sans doute aura-t-il renforcé un réseau défensif existant avant lui et l’aura-t-il complété par endroits, mais il dépend avant tout des réalisations et des idées de ceux qui l’ont précédé. Ironie du sort, c’est l’imitation aveugle de l’héritage romain et de son obsession des incursions venues du nord qui le désarme face à une entreprise de reconquête menée contre lui depuis le sud (n° 1). Non, rien ne permet d’affirmer que le site de Collegno près de Turin, si riche soit-il du point de vue archéologique, était le siège d’une *fara* lombarde (n° 4) ; gare aux dangers de l’interprétation en termes ethniques et sociaux des nécropoles avec inhumation habillée et mobilier (n° 3). Non, le siège de Pavie par Alboin n’a pas duré trois ans, mais tout cet épisode de la conquête de l’Italie par les Lombards tel que le raconte Paul Diacre n’est pas autre chose que l’assemblage de thèmes historiques et hagiographiques plutôt éculés dont il est assez simple de retrouver l’agencement (n° 5). Non, les raids sarrasins et hongrois, aussi spectaculaires soient-ils, n’ont pas eu de conséquences autres que de portée limitée, spécialement en Ligurie et dans le Piémont méridional, et l’on ne saurait leur imputer des phénomènes d’aussi grande ampleur que le mouvement de fondations monastiques du X^e siècle (nos 12-13), le « démantèlement » des cités, la modification du réseau des églises plébanes ou la réunion de circonscriptions diocésaines (nos 11 et 16). Settia prend un malin plaisir à relever dans les publications des affirmations d’autorité qui ne valent que les mots qui les composent : peut-on sérieusement mettre en relation la couleur de la terre (noire) avec la germanisation (n° 1, p. 5) ? Il traque les illusions nées de l’imagerie des toponymes (monte Moro, campo dei Saraceni etc.) et les erreurs formelles provoquées par les mauvaises lectures des

sources ou de leurs transcriptions modernes, qui ont engendré autant de mythes durables, comme celui qui lie le marquis Aleramo à un supposé comté d'Acqui là où le diplôme qui mentionnait son nom faisait état de Verceil (n° 12), ou celui sur la « dévastation des Hongrois », *vastata Ungarorum*, issu d'une référence estropiée à la « route des Hongrois », *via vel strata Ungarorum* (n° 16).

Pour autant, l'entreprise menée avec constance d'une contribution à l'autre ne se limite pas à fustiger la « paresse mentale » ou la « pseudo-érudition » des prédécesseurs ou des contemporains. Une fois redimensionnées les affirmations excessives et tordu le cou à la surinterprétation, Settia propose des lectures alternatives et montre les structures. Ici, il retrace l'évolution de la mise en défense des frontières durant le haut Moyen Âge (n° 2). Là il présente les différences entre les incursions sarrasines et hongroises, les premières visant à occuper le territoire, au point de pouvoir s'ériger en pouvoir alternatif et offrir un rempart à l'insubordination sociale contre les maîtres du sol, les secondes n'ayant pour but que la rapine (n° 17). Ailleurs, il explique le sens de la création de « nouvelles (pseudo) marches » dans l'ouest du royaume d'Italie vers le milieu du X^e siècle (n° 10). La connaissance de la tactique militaire et du maniement des armes lui permet de rendre compte des succès des uns et des autres (n^{os} 8 et 19, spécialement pp. 393-399 sur la technique de la lance chez les Normands). Dès lors que l'on veut bien s'astreindre à ne pas forcer les sources et à dire quand la certitude est impossible, il devient possible de travailler avec profit. Saine leçon de méthode, appliquée page après page.

François BOUGARD

Frédéric Boutouille, Dany Barraud, Jean-Luc Piat (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale : Saint-Émilion au Moyen Âge*, Bordeaux, Éditions de la fédération Aquitania, Aquitania supplément 26, 2011, 412 p.

Saint-Émilion, dont le vignoble est classé au patrimoine mondial de l'Unesco, fut au XIII^e siècle la seconde ville du Bordelais. Elle garde de cet âge d'or un riche patrimoine (église souterraine, église collégiale Saint-Émilion, tour du Roi, enceinte urbaine...) qui n'est guère connu que par les études du XIX^e siècle. Les récentes campagnes de fouilles autour des églises et des cimetières ont été le point de départ d'un colloque qui a réuni en 2008 plusieurs historiens et archéologues susceptibles de pouvoir enrichir l'histoire de la ville. L'ouvrage, publié en 2011, se présente comme les actes, mais aussi le fruit du colloque, puisque les échanges ont apporté à chacun la possibilité de corriger sa vision de la ville.

P. Régaldo-Saint Blancard commence par une présentation archéologique du peuplement de la juridiction de Saint-Émilion. Sans surprise, il s'agit d'une région anciennement peuplée, qui n'a pas attendu l'arrivée d'un ermite au VII^e siècle (saint Émilien) pour se développer. L'implantation de l'ermitage permet néanmoins de comprendre pourquoi le bourg s'est installé dans un relief difficile de coteau plutôt que sur les rives plus accueillantes de la Dordogne. J.-L. Piat et Chr. Sculler présentent une longue synthèse des fouilles, essentiellement funéraires, menées de 1990 à 2004. L'église et le cimetière Sainte-Madeleine, au sud et à l'extérieur de la ville, ont été abandonnés dès le XII^e siècle (puis réservé aux pestiférés et aux protestants), au profit des lieux d'inhumations *intra muros*, autour de la « grotte » de l'ermitage fondateur. La grande église « monolithe » de type troglodytique pourrait avoir été commandée par un seigneur au retour des croisades. Les cimetières se sont développés devant et

au-dessus de cet édifice, alors que la falaise de roche qui coupe la ville a été percée de multiples alvéoles qui ont servi de tombes d'enfants. Le cimetière souterrain, de type catacombe, possède une épitaphe particulièrement développée. Une mauvaise lecture des années 1950 voulait y voir la preuve d'une installation monastique dès 1014. C. Treffort reprend l'étude de cette pierre tombale qui, stylistiquement, semble plutôt du milieu du XII^e siècle. Mais ce n'est pas son moindre intérêt que de voir un simple laïc, *Costaulus*, se commander une épitaphe de cette qualité à une époque de grand dynamisme de la ville. La numérisation 3D de l'inscription, réalisée et présentée par R. Vergne et P. Mora, a permis une lecture rigoureuse, débarrassée de toute extrapolation fantaisiste. F. Dolbeau et J.-L. Lemaître ont travaillé sur les textes religieux de la ville. Le premier présente la généalogie compliquée des cinq pièces du dossier hagiographique de saint Émilien, dont la première *vita* pourrait remonter au début du XII^e siècle. Le second étudie un document exceptionnel et méconnu : *le livre du chapitre*, qui contient notamment un nécrologe inédit et la mention d'une vingtaine de confraternités.

E. Jean-Courbet, dans la continuité de sa thèse sur la morphogénèse de Bordeaux, tente de comprendre les différentes phases de développement de Saint-Émilien à partir du plan cadastral de 1845. Le résultat final, un « synopsis cinématographique » de 8 cartes chronologiques, est stupéfiant de précision, mais pas forcément d'exactitude. Est-il raisonnable de postuler avec l'auteur que les limites cadastrales se sont conservées du XII^e au XIX^e siècle, sans même comparer le cadastre de 1845 à celui de 1810, sans chercher à dresser un plan des caves de la ville, sans superposer le cadastre aux photos aériennes ou à un relevé topographique, sans croiser les données cadastrales avec les observations archéologiques ? Vouloir reconnaître un « pôle castral » dans une parcelle vaguement arrondie (en fait limitée par un quart de cercle) est un exercice divinatoire qui a déjà été tenté par d'autres. L'exercice, rehaussé d'une rhétorique scientifique du meilleur aloi, peut séduire. Il faut toutefois garder à l'esprit le caractère très hypothétique et souvent subjectif d'une telle démarche.

On est en terrain beaucoup plus sûr avec les études architecturales de la collégiale (J. Masson), du « palais Cardinal » (Chr. Gensbittel), de la « tour du Roi » (Ph. Durand) et de l'architecture civile médiévale (P. Garrigou-Grandchamp). La collégiale augustinienne est un bâtiment roman modifié jusqu'au XVI^e siècle. Le plan primitif, établi au milieu du XII^e siècle, présente de nombreuses similitudes avec d'autres églises abbatiales, qui toutes peuvent être attribuées à l'action de l'archevêque de Bordeaux Geoffroy de Loroux (1136-1158). Le « palais Cardinal » est l'un des bâtiments les plus soignés de la ville. Ses grandes fenêtres géminées de tradition romane qui ouvrent sur l'enceinte urbaine lui ont valu son surnom de palais. Néanmoins, une étude précise des élévations (notamment les latrines aménagées dans les pseudo-contreforts) conduit à penser qu'il s'agit d'une simple maison civile du XIII^e siècle, particulièrement luxueuse. La même révision s'impose pour la datation de la tour dite « du Roi ». Un examen rapide de ce bâtiment carré à contrefort pourrait conduire à y voir le château évoqué par Louis VIII en 1224 ou par Henri III en 1237. Pourtant, cette tour de petite dimension ne ressemble ni à l'architecture philippine, ni aux forteresses des Plantagenets. Et les contreforts percés de vis, de jours et de latrines évoquent plus un édifice de la première moitié du XIII^e siècle qu'une tour romane à contrefort. Dès lors, il faut se demander si elle n'a pas été élevée par la commune avant 1224, lors de la mise en place de l'enceinte urbaine. Cette architecture à contrefort, ou plutôt à pilastre, apparaît plusieurs fois parmi les 50 maisons médiévales conservées, notamment sur les façades périphériques. On peut en déduire que l'enceinte de la ville était constituée de maisons privées, construites par des particuliers selon un schéma urbanistique et esthétique imposé. Le pilastre a peut-être

été utilisé comme signe identifiant et unificateur d'une cité qui semble connaître une prospérité exceptionnelle dans la première moitié du XIII^e siècle.

La quatrième partie de l'ouvrage est confiée aux historiens. Fr. Boutouille utilise les quelque 80 mentions de la ville conservée au XIII^e siècle pour comprendre comment la charte de commune accordée en 1099 (la première du Bordelais) a pu servir les intérêts d'une bourgeoisie locale qui fait fortune dans le commerce autant que dans le vin dans la première moitié du XIII^e siècle. Avec, en 1300, un couvent de franciscain et un de dominicain, Saint-Émilion semble bien le bourg le plus important après Bordeaux. S. Lavaux a la délicate mission d'étudier un vignoble inscrit au patrimoine de l'humanité comme « exemple remarquable de paysage viticole qui a survécu et qui est resté en activité jusqu'à nos jours ». Il faut dès lors du courage pour dire que l'implantation de la vigne médiévale sur le seul plateau calcaire ne recherchait en rien la qualité des sols, qu'on y produisait surtout du vin blanc et que, malgré une notoriété précoce, elle servait avant tout à une consommation locale. S. Faravel est encore plus téméraire de parler d'eau à Saint-Émilion : le bourg vécut tourné vers la Dordogne, grâce à son petit port de Pierrefite, jusqu'en 1268. Cette année-là, le prince Édouard fonda la bastide de Libourne à 7 km en aval, court-circuitant ainsi le commerce maritime de Saint-Émilion. Enfin, J.-Chr. Tölg analyse finement le traité de 1453 pour voir comment le roi de France traite avec une sévérité toute relative une ville volontiers fidèle aux princes anglais, mais qu'il fallait par tous les moyens rattacher à la couronne de France. L'étude de la langue des actes officiels montre une évidente réticence des élites urbaines à utiliser une autre langue que le gascon.

Au final, l'ouvrage a toutes les qualités et les défauts d'une publication de colloque. Chaque étude est très pointue et novatrice, mais l'ensemble a du mal à former une présentation historique cohérente, au point qu'il est hasardeux de découvrir les articles dans l'ordre de leur présentation sans avoir une connaissance générale de la ville. En outre, les sujets sont inégalement traités : de longs développements sur les tombes, mais rien sur les gisants ; une étude précise de la tour, mais rien sur les fossés. De belles pages sur les fouilles de l'église souterraine, mais pas d'étude architecturale de l'édifice, encore moins des carrières et de la pétrographie de la ville. Enfin, on regrettera l'absence d'un relevé topographique général, document indispensable pour comprendre cet urbanisme modelé par le relief. Mais, comme le rappelle B. Cursente en conclusion, l'ouvrage est une étape, un point de départ dans l'étude de la ville, et la publication annoncée d'un atlas historique de Saint-Émilion devrait pleinement profiter de la qualité des études réalisées.

Hervé MOUILLEBOUCHE

Florence Chave-Mahir, *L'exorcisme des possédés dans l'Église d'Occident (X^e-XIV^e siècle)*, Turnhout, Brepols, 2011, 446 p.

L'ouvrage de Florence Chave-Mahir correspond au remaniement de sa thèse de doctorat, soutenue en 2004 à l'Université Lumière-Lyon 2 sous la direction de Nicole Bériou. Dans l'introduction, l'auteur revient d'abord brièvement sur la définition temporelle et spatiale de l'exorcisme, étroitement lié à la possession. Du point de vue chronologique, jusque vers l'an Mil, l'exorcisme médiéval est d'abord associé à la possession des païens ; puis, au XV^e siècle, il s'apparente davantage à une chasse aux sorcières, alors qu'apparaît un livre unique consacré à ce thème, le Rituel d'exorcisme.

C'est à cette période intermédiaire (X^e-XV^e siècle), moins connue, qu'est consacrée l'étude de F. Chave-Mahir. Celle-ci rappelle ensuite les travaux essentiels de l'historiographie médiévale consacrés à ce sujet sans négliger le renouveau contemporain de la pratique de l'exorcisme. L'introduction s'achève avec la présentation des sources, impressionnantes par leur nombre et leur diversité ; il s'agit bien sûr des sources liturgiques et hagiographiques (aussi bien des textes que des images), mais aussi des sermons, des recueils d'*exempla*, des sommes théologiques et de droit canon, et des autobiographies. L'objet principal de cet ouvrage est de cerner au mieux l'exorcisme du Moyen Âge central.

Pour répondre à cette question, l'auteur a choisi d'organiser l'ouvrage en neuf chapitres qui mêlent thématique et chronologie. On peut regretter ici que le découpage chronologique choisi ne soit pas davantage justifié dans l'introduction.

Le premier chapitre concerne « la possession dans les représentations médiévales » : l'auteur y présente la possession dans la Bible, notamment dans les Évangiles avec le cas de l'homme de Gérasa et l'iconographie qui l'accompagne : la scène de l'exorcisme peut être accompagnée par la chute dans le vide d'un troupeau de porcs ou peut comprendre le possédé, souvent enchaîné, souvent nu ou dévêtu, avec un démon qui sort de la bouche. L'auteur analyse ensuite le vocabulaire utilisé tel que *demoniacus*, *energumenus*, *arreplicius*, *bacchanlus*, *obsessus*, ce dernier terme étant celui qui s'impose le plus à l'époque médiévale. Cet état de possession est parfois confondu avec la maladie ou la folie, comme en témoignent les réceptaires, antidotaires ou herbiers. Les clercs, qui ne connaissent pas toujours la médecine, estiment que la puissance du diable est limitée, que ce dernier s'en prend d'abord au corps, puis à la puissance intellectuelle de l'homme, en s'appuyant notamment sur Cassien. Le deuxième chapitre se concentre sur la figure de l'« exorciste ». L'Église possède en effet un grade ecclésiastique mineur appelé « exorcistat ». L'ordination de l'exorciste comprend la remise du livre des exorcismes, la lecture d'une préface et de sa bénédiction. L'exorciste se place dans la lignée du roi Salomon qu'évoque notamment l'exégèse médiévale. Mais la figure de Salomon exorciste est parfois ambiguë : le modèle qui s'impose alors est celui du Christ, des apôtres, mais aussi des saints comme en témoignent la *Vie de saint Martin*, les *Dialogues* de Grégoire le Grand ou l'hagiographie byzantine. Dans le troisième chapitre, l'auteur étudie le « rituel d'exorciste » des X^e-XII^e siècles en s'appuyant notamment sur le pontifical romano-germanique rédigé à Mayence en 950 qui emprunte les formules d'exorcisme à des sources liturgiques antérieures, comme le sacramentaire gélasien ou le sacramentaire de Gellone. Dans ce chapitre, le lecteur trouvera une analyse des différents termes utilisés pour signifier l'ordre et l'abjuration. Ces formules n'insistent pas trop sur le diable dont l'évocation trop précise pourrait se rapprocher de la magie. L'exorcisme devient alors une prière adressée à Dieu qui vise à chasser le diable de l'âme et surtout du corps du possédé (dont les différentes parties sont énumérées). Les paroles ne suffisent pas, les gestes sont aussi détaillés : le malade est conduit devant l'autel, béni d'eau et de sel, parfois soumis à un régime alimentaire précis. Ce rituel d'exorcisme sur les possédés a des liens importants avec l'exorcisme baptismal. Après le X^e siècle, ce genre de rituel semble disparaître des sources liturgiques, à l'exception de cinq livres examinés et analysés par l'auteur, d'origine italienne et germanique. Dans le chapitre quatre, F. Chave-Mahir propose une présentation des « sources croisées de l'exorcisme » : il s'agit ici de comparer les sources liturgiques avec les sources hagiographiques (les Vies de saints des XI^e et XII^e siècles, avec une insistance sur Hildegarde de Bingen), les images (que ce soit à travers l'exemple du Christ ou grâce aux illustrations représentant saint Martial, sainte Radegonde ou Léon IX), le témoignage des clercs tels Guillaume de Malmesbury, Guibert de Nogent. Cette confrontation montre à

quel point ces documents complètent les renseignements fournis par la liturgie (par exemple en mentionnant l'utilisation de l'étole). L'auteur montre ensuite comment l'exorcisme est mis en scène (« le théâtre de l'exorcisme », chapitre 5) en précisant les voyages accomplis par les protagonistes, la durée de l'exorcisme (au maximum huit ans), le lieu du spectacle (souvent une église ou un monastère). Les différents acteurs sont décrits : le public qui attend dans la ferveur et la crainte, le possédé déformé par la violence, les cris, les gestes, le saint qui interroge le démon (avec le témoignage exceptionnel du manuscrit de Dendermonde). Dans certains cas, l'exorcisme s'inscrit dans la lutte contre le schisme (celui d'Anaclet par Bernard de Clairvaux) ou contre les Cathares.

Avec le chapitre six, le lecteur passe au XIII^e siècle avec les « transformations de la possession » : ainsi, dans les *exempla*, le possédé est souvent une figure plus positive qui connaît la vérité cachée et s'apparente à un prophète. Au même moment, les discours antihérétiques diabolisent aussi les Vaudois ou les Cathares, que ce soit dans des traités ou des *Vitae*. Enfin, la possession est abondamment évoquée dans les sermons pour le troisième dimanche de Carême à partir de Luc 11, 14 : le pécheur y apparaît aveugle, muet, possédé, envahi par le diable notamment au moment où il mange ou il boit. Le XIII^e siècle étant aussi celui de l'apparition des ordres mendiants, le chapitre sept est consacré au « diable dans les sources franciscaines et dominicaines » : des récits d'exorcisme apparaissent ainsi dans les *Vitae* de Thomas de Celano. Chez les franciscains comme dans certains procès de canonisation semble apparaître une réticence à parler des exorcismes (le terme de « censure » serait à discuter p. 263 et 276). Du côté des Dominicains, la *Légende dorée* contient des exorcismes contre le paganisme ou l'hérésie (cas de Pierre Martyr). En dehors des couvents, le XIII^e siècle est aussi celui du développement des récits d'exorcismes, par exemple dans le diocèse d'Embrun (l'auteur s'écarte donc ici du thème de son chapitre, les sources franciscaines et dominicaines). Enfin, l'iconographie de saint François, riche et passionnante, est analysée avec le panneau de Pescia et l'expulsion des démons d'Arezzo.

Enfin, les deux derniers chapitres portent sur la fin de la période étudiée avec l'apparition de « nouvelles figures de la lutte contre le mal », à savoir le prédicateur, le confesseur et l'inquisiteur qui tous utilisent la parole pour lutter contre le diable, le péché et l'hérésie qui lui sont associés (chapitre 8), et la genèse détaillée du Rituel d'exorcisme (chapitre 9).

L'ouvrage de Florence Chave-Mahir montre une grande maîtrise des sources. Il s'achève par d'intéressantes annexes sur les formules d'exorcisme présentes dans les rituels, leur tradition dans les livres liturgiques édités, la transcription de plusieurs formules d'exorcisme, les *exempla* et les passages de la *Légende dorée* témoignant de la possession et de l'exorcisme et enfin un beau cahier iconographique.

Sophie DELMAS

Olivier Mattéoni, *Institutions et pouvoirs en France, XIV^e-XV^e siècles*, Paris, Picard, Les médiévistes français 10, 2010, 268 p.

À raison d'un volume par an en moyenne, la riche et dynamique collection « Les médiévistes français » offre ici son dixième numéro avec l'ouvrage d'Olivier Mattéoni. Extrêmement précieux, ce type d'entreprise éditoriale donne tout leur sens aux efforts séquencés du chercheur, trop souvent hachés par des sollicitations

multiples. À preuve l'ampleur des titres retenus pour chacun des volumes de cette collection (par exemple, *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Âge* pour le premier, signé de Régine Le Jan, ou bien *Violence et ordre public au Moyen Âge* pour le cinquième, celui de Claude Gauvard...), qui n'ont rien d'artificiel et annoncent fort bien ce que le lecteur pourra y trouver. Un scientifique de renom a ainsi l'occasion de présenter au public, savant ou averti, un regard neuf, à la fois très précis et synthétique, sur une question fondamentale pour la connaissance du monde médiéval.

Institutions et pouvoirs en France aux deux derniers siècles du Moyen Âge : dans le foisonnement des points de vue adoptés par l'histoire politique occidentale tardo-médiévale depuis deux générations, c'est donc celui de l'institution qui est ici choisi. Une vingtaine d'années après *Des pouvoirs en France, 1300/1500* de Philippe Contamine, conçu sur le même principe chez un autre éditeur, et quarante ou trente ans après les fondateurs *Occident aux XIV^e et XV^e siècles-les États* de Bernard Guenée et *Naissance d'un grand corps de l'État* de Françoise Autrand, les recherches d'Olivier Mattéoni s'inscrivent dans une historiographie très dynamique, jalonnant cette respiration lente et régulière des grandes parutions « d'histoire institutionnelle » française. Les guillemets sont certes de rigueur, et l'on notera qu'Olivier Mattéoni est le premier de la lignée évoquée qui ose, à nouveau depuis le monument de Ferdinand Lot et Robert Fawtier en 1957-1960, user du terme « d'institutions ». C'est que, banni du discours historique depuis le grand tournant historiographique des années 70, le vocable a en fait largement changé de signification, au point de se trouver finalement ici à nouveau légitimé.

Contrairement à ce qu'elle était indéniablement, en tout cas en France avant les travaux de Bernard Guenée, l'institution n'est désormais plus une *persona historica mediaevalis*, môle juridique tout puissant jamais défini ni critiqué, trônant au cœur d'une histoire politique dont le moindre défaut n'était pas une désincarnation très antihistorique. En cela, elle est devenue un concept fort intéressant, bien plus labile et aux entrées multiples, complètement décloisonné d'avec les autres « branches » de l'histoire politique et, conjointement à cette dernière, de l'histoire tout court. Après les travaux d'Olivier Mattéoni, on ne craindra plus de dire clairement que l'on fait de l'histoire institutionnelle, de la même façon que, depuis trente ans, on ne craint d'affirmer que l'on fait de l'histoire politique. Par un arrimage très solide à l'histoire sociale (avec la prosopographie comme méthode et la question de la « distinction des élites » comme cadre de réflexion) ou à l'histoire culturelle et anthropologique (l'étude des rituels, des processus de communication / adhésion / oppositions, etc.), cette histoire institutionnelle est aussi comme un aboutissement du mûrissement de la nouvelle histoire politique : non pas une révolution historiographique, donc, mais bien un accomplissement, ce dont témoigne avec bonheur la mise au point bibliographique qui ouvre l'introduction à l'ouvrage.

Une ou des institutions ? Le titre de l'ouvrage est au pluriel mais l'institution cardinale des recherches de l'auteur est une, et il s'agit de la Chambre des comptes, celle de Paris comme celles de la principauté des ducs de Bourbon. Elle ne fait cependant l'objet que de la deuxième partie du livre, progressivement amenée par le raisonnement de l'auteur sur le devant de la scène par ceux qui sont sa raison d'être, les officiers. Soulignons d'ailleurs ici l'intérêt du va-et-vient, tout au long du livre, de la réalité monarchique à la réalité princière ; et si la principauté bourbonnaise est naturellement privilégiée par son éminent spécialiste, celui-ci ne néglige aucune piste comparative avec les ensembles voisins savoyard, bourguignon ou dauphinois, mais aussi plus lointain dans « l'espace français », comme la Provence ou la Bretagne...

« L'office » constitue donc le thème de la première grande partie, et c'est bien lui qui justifie le pluriel que l'on se doit de mettre aux « institutions ». Les quatre

articles qui sont ici réédités multiplient les points de vue pour lever en finesse cette ambiguïté de l'office des XIV^e et XV^e siècles que l'on tend toujours plus ou moins à percevoir, de manière anachronique, soit comme fer de lance de l'État moderne, soit comme lieu d'une insupportable perversion du bien commun. Au cœur du propos se trouvent les fonctions normées et gagées par lesquelles leurs détenteurs disposent d'une certaine autonomie dans la prise de décision, et qui, régulièrement, doivent rendre des comptes : ce dernier point est sans doute le plus important et met à part les conseillers en général, dont le rôle est d'une autre nature dans l'ordre des pouvoirs. Sont donc ici plus spécialement scrutés ces officiers par excellence que sont les châtelains, capitaines, baillis, ainsi que les « responsables » de l'Hôtel, au service de la monarchie française ou bien du duc de Bourbon.

Olivier Mattéoni rappelle dans un premier chapitre-article portant sur la monarchie, que ces offices se définissent d'abord par le fait qu'ils font l'objet d'une requête formulée par le futur officier. Ce passage du livre offre un condensé de la richesse de l'approche « institutionnelle » telle que la conçoit l'auteur. Fondée sur le dépouillement d'un corpus varié mais sériel (le fonds Bourré, entre autres), elle établit avec fermeté, alors qu'on la connaissait très mal, la procédure normale que les impétrants sont censés suivre au Conseil. Mais l'analyse porte au bout du compte bien davantage sur la genèse de cette procédure en tant que norme et donc en tant qu'elle peut être enfreinte, devenant ainsi un enjeu idéologique essentiel (il évoque notamment le temps de l'ordonnance cabochienne ou bien celui de l'avènement de Louis XI). C'est loin d'être tout, puisque, dans le même temps, n'est pas omise la portée anthropologique de la requête (il envisage par exemple le fait qu'un temps de crise, comme celui de la guerre civile, est aussi un « temps de la requête »), ni finalement, surtout, sa portée sociologique : les élites attendent (et obtiennent) une récompense du prince pour les services qu'ils lui ont rendus, et ceux-ci sont, dans le discours de la requête, plus souvent avancés que leur compétence pour remplir telle ou telle fonction.

Les deuxième et troisième chapitres procèdent ensuite à une rigoureuse prosopographie des officiers du duc de Bourbon, en focalisant l'attention sur les châtelains. Entre le milieu du XIV^e et la fin du XV^e siècle, cet office est décidément l'agent d'un équilibre socio-politique tout à fait particulier. Ont certes vu le jour des stratégies serrées d'investissement de l'office par des lignées, des itinéraires de carrière, y compris au prix d'une certaine mobilité, et bon an mal an, un milieu d'officiers assez structuré, tous ces marqueurs de l'office étatique. Mais Olivier Mattéoni confirme ce qui a été démontré ailleurs, en Savoie ou en Dauphiné par exemple, mais aussi, depuis plus longtemps, en Italie ou en Espagne, à savoir que l'horizon fondamental de tous ces hommes demeure, d'abord et avant tout la noblesse et ses valeurs. La conjonction de la fonction de capitaine avec celle de châtelain vient le confirmer, tout comme le fait que l'on se définit d'abord comme seigneur et ensuite comme officier, ainsi que l'incommensurable distance qui sépare officiers nobles et officiers non-nobles... En d'autres termes, l'office viendrait donc renforcer un ordre socio-politique traditionnel bien plus qu'il ne le bouleverserait. Un équilibre que les changements de la fin du XV^e siècle ont sans doute mis à mal. Dans cette perspective, l'analyse des « contrats d'alliance » du duc Jean I^{er} avec la noblesse d'Auvergne, en 1413, qui est envisagée au quatrième chapitre, n'apparaît nullement décalée, où l'*amicitia* traditionnelle apparaît comme bel et bien mise au service d'un ordre politique princier plutôt « moderne ».

Pilier d'un tel ordre, les Chambres des comptes, dès les années 1320/1330, jusqu'au début du XVI^e siècle environ. Raymond Cazelles l'avait pressenti avec une grande acuité : cette institution joue, dans l'espace français, un rôle politique bien plus grand que ne l'avaient envisagé les grands défricheurs positivistes au début XX^e siècle, rendus myopes par l'épanouissement sans partage du « grand corps »

parlementaire à l'époque moderne. Françoise Autrand l'a confirmé dans ses biographies de Charles V et Charles VI, la Chambre des comptes est plus qu'une simple gardienne du domaine... Il n'empêche qu'elle attendait son historien et qu'elle l'a désormais trouvé. Deux articles sur la Chambre parisienne (chapitres 5 et 6), qui ont fait date au moment de leur parution, en 2007 et 2008, méritaient d'être ici assemblés. Renouvelant de fond en comble l'étude de Jassem, Olivier Mattéoni établit certes le fonctionnement de l'institution (la procédure, à nouveau). Mais, là encore, son étude tire le meilleur profit des progrès d'autres branches de l'histoire politique, en l'occurrence ici l'histoire des pratiques judiciaires et celle de la *memoria*. À ce titre, il démontre l'enracinement des pratiques comptables dans la plus ancienne tradition, ce qui n'a rien de contradictoire avec leur mission réformatrice, comme en témoigne la passionnante analyse du registre KK 889 des archives nationales. En outre, il a l'heur de corriger de manière définitive le vieux truisme qui séparait la fonction judiciaire (dévolue au Parlement) de la fonction comptable (dévolue à la Chambre) : prisonniers d'une approche fonctionnaliste et constitutionnaliste tout à la fois, les historiens passaient à côté de ce fait essentiel que le pouvoir, tout le pouvoir, de la fin du Moyen Âge est un pouvoir *justicier*. En outre, les enjeux idéologiques de la reconquête de Charles VII sont ici perçus d'une manière tout à fait neuve, notamment cette façon qu'a eue le roi de valoriser le lignage Valois comme « lignage réformateur » : nul doute que d'autres études viendront confirmer cette intéressante intuition.

La troisième grande partie de l'ouvrage n'est pas moins importante, qui donne tout leur sens historique à ces mécanismes institutionnels en envisageant la « pratique » administrative, en tant qu'elle permet de contrôler les hommes. L'exemple choisi est celui de la principauté bourbonnaise, au moment crucial de sa structuration en État, soit le temps de Louis II († 1410) puis celui de Jean II († 1488) : l'étude de la répartition du fouage en Forez puis celle du déroulement des grandes enquêtes réformatrices ou particulières (sur les fiefs notamment) montrent que, même si la noblesse conserve ici une large part de sa superbe (l'analyse du monde des officiers l'a établi), la population dans son ensemble, même celle des campagnes les plus reculées, est désormais tenue fermement par le prince. D'une certaine façon, la boucle de l'analyse politique est bouclée puisqu'il nous est rappelé que la Chambre des comptes n'y est pas du tout étrangère, qui fournit commissaires-enquêteurs en nombre, supervise la répartition du fouage et finalement, surtout, garde mémoire de toute cette histoire en ses archives...

Celles-là même qui confèrent à ce travail l'une de ses admirables qualités : celle d'être, de bout en bout, un travail d'historien inventeur inspiré et prolifique de documents inédits, patiemment dépouillés dans plusieurs dépôts français. De nombreuses sources sont d'ailleurs impeccablement éditées ici, jalonnant presque chacun des articles, précieuses références pour les recherches qu'elles ne manqueront pas de stimuler.

Anne LEMONDE

Eva Pibiri et Guillaume Poisson (éd.), *Le diplomate en question (XV^e-XVIII^e siècles)*, Lausanne, Université de Lausanne, coll. « Études de Lettres », 2010, 276 p.

Faire choir de son piédestal la figure de l'ambassadeur pour mieux envisager l'ensemble du personnel et de l'activité diplomatiques, tel est l'objectif fixé à ce

recueil de onze articles. Présentant une forte unité dans l'approche et les thèmes traités, le volume a une réelle cohérence.

C'est à l'âge de la spécialisation qu'est appréhendée la diplomatie : entre les derniers siècles du Moyen Âge et la fin du XVIII^e siècle. Ainsi se trouve confortée une nouvelle césure qui tend à s'imposer. La généralisation des ambassadeurs résidents est considérée comme un changement moins significatif qu'une plus grande technicité et une tendance à la professionnalisation observables dès le XIII^e siècle. Jean-Marie Moeglin l'expose en une contribution synthétique, soulignant que le processus s'est accompagné de fortes résistances de la part d'envoyés peu disposés à se mettre au service des intérêts d'une ville ou d'un État, alors même que leurs mandataires, en Suisse ou en Italie, leur accordent une confiance limitée.

Cette évolution relève d'une véritable « stratégie » selon Anne-Béatrice Spitzbarth, qui analyse la sélection des ambassadeurs bourguignons – pas moins de 621 individus – au cours du règne de Philippe le Bon. Correspondant aux idéaux de la littérature théorique, les qualités attendues sont la sagesse, la fidélité, l'habileté et la capacité d'adaptation. Quant à leur profil socio-culturel, la confiance, la proximité du prince et le rang social sont primordiaux : les membres de l'Hôtel constituent la moitié des effectifs, la noblesse d'épée est très représentée et les juristes connaissent une relative progression. Ainsi, le savoir-être est aussi important que le savoir-faire. Spécialisation et expertise sont néanmoins clairement favorisées : 10,8 % des ambassadeurs ont effectué 45 % des missions, confiées à des équipes associant des compétences diverses et parfois entièrement reconduites.

La représentation étrangère auprès de la Confédération suisse est au cœur de la plupart de contributions, invitant au comparatisme – et évitant la dimension bilatérale généralement privilégiée. Ce poste est de second ordre mais implique des compétences spécifiques, particulièrement dans le domaine financier et commercial, puisqu'il faut négocier avec des élites urbaines, susceptibles d'accorder des prêts. Il faut aussi s'adapter à un jeu diplomatique particulier : la diète réunie périodiquement ne constitue qu'une « centralité éphémère » (Guillaume Poisson), d'autant que les décisions doivent être approuvées par chaque Canton. Face à des interlocuteurs nombreux, de larges réseaux sont indispensables pour bâtir une influence. Le problème a son revers lorsque les Suisses dépêchent une délégation : près de 36 ambassadeurs se rendent auprès de Louis XIV pour officialiser le renouvellement de l'alliance franco-suisse en 1663 (Claire-Marie Lomenech). Enfin, le régime républicain et les financements qu'il est à même de fournir orientent le regard étranger. À l'écart des chemins parcourus par les ambassadeurs de haut rang, la réalité helvétique présente un caractère plus mouvant mais aussi un observatoire de choix.

Au-delà du cadre normatif fixé par le statut de chacun, les fonctions, les attributions et le rôle des acteurs de la diplomatie sont, à tous les échelons, multiples. Les représentants du roi d'Espagne en Suisse au XVII^e siècle sont soumis à une titulature fluctuante (Andreas Behr). Pour ceux qui sont au service de la couronne anglaise, point d'hésitation : entre 1689 et 1789, aucun n'est ambassadeur. L'action menée auprès des Cantons est configurée selon des objectifs plus larges, hors du cadre de la culture diplomatique qui se développe au XVIII^e siècle (Christofer Storrs). La présence française à Genève au XVIII^e siècle, incarnée par des résidents, leurs secrétaires et des aumôniers, apparaît plus stable (Fabrice Brandli). Permettant de pénétrer plus avant dans la sphère de l'informel, l'étude de fonctions subalternes est plus riche encore d'enseignement. Au service des confédérés, à la fin du Moyen Âge, soutiers – qui agissent en qualité d'intermédiaires neutres pendant les guerres –, chevaucheurs portant les dépêches diplomatiques et messagers à pied des villes veillent à l'échange rapide de nouvelles, mais ont aussi des fonctions représentatives. Ces offices urbains

ne nécessitent pas de compétence particulière ou d'entregent, mais, à nouveau, un petit groupe de spécialistes, socialement proches des conseillers, les occupe et accède à des charges dans la diplomatie secrète (Klara Hübner). Pour les secrétaires-interprètes au service des représentants français au XVII^e siècle, parentèle et faveur des hommes au pouvoir sont tout aussi indispensables. Leur part dans la diplomatie est globalement plus notable : nommés par un simple brevet, ils remplissent des missions politiques, voire assurent l'intérim en l'absence d'ambassadeur ; tout comme leurs maîtres, ils doivent disposer d'une fortune assez importante afin de faire des avances (Guillaume Poisson).

L'ensemble du personnel diplomatique possède une caractéristique commune : il se situe dans un entre-deux. C'est le cas des interprètes suisses au service du Roi Très Chrétien, appartenant à quatre familles, dont deux sont d'origine française mais ont acquis la bourgeoisie de Soleure. De même, les deux représentants savoyards envoyés de manière récurrente auprès de Berne au milieu du XV^e siècle jouissent d'un double ancrage : un officier exerçant son activité à la frontière entre le duché et la république, Antonio Riboldi da Besana, et le Bernois Konrad von Scharnachthal, ancien page à la cour de Savoie, deux profils jugés exemplaires. Bénéficiant d'une familiarité avec les autorités suisses, toujours susceptibles d'intervenir sans exiger de frais de résidence ou de déplacement, ils jouent le rôle d'intermédiaires (Eva Pibiri). Il n'est donc pas rare que les Suisses remplissent des fonctions sur leurs propres terres.

Loin de relever du seul choix des dirigeants, l'exercice de la diplomatie s'inscrit dans des logiques individuelles et familiales et dans une « endurante stratégie d'ascension sociale » (Fabrice Brandli), mais dépend aussi de la capacité à s'insérer dans les réseaux helvétiques et à les mobiliser pour défendre des intérêts publics et particuliers. Au milieu du XV^e siècle, Antonio da Bessana est nommé à plusieurs reprises orateur du duc de Milan auprès de la diète. Au préalable, la fréquentation des foires lui avait permis d'établir des contacts au sein des milieux marchands et politiques des Cantons et d'être un bon connaisseur de la Suisse. Aussi réussit-il mieux que ses successeurs, dépourvus de ces qualités (Aureliano Martini). L'ampleur de leur réseau explique aussi la fortune des Casati, qui ont souvent représenté le roi d'Espagne auprès des Confédérés et des Liges grisonnes au XVII^e siècle. Ils disposent même de plus d'indépendance. Tout en veillant avec soin sur les intérêts familiaux, intronisant leurs membres dans la diplomatie et parvenant à obtenir des charges prestigieuses et rétributrices, ces Milanais se sont intégrés au patriciat de Lucerne et à la clientèle des Habsbourg d'Autriche – jusqu'à entrer au service exclusif de l'empereur en 1704. Entre Milan, Vienne et Lucerne, les Casati sont impliqués dans des relations marquées par la réciprocité et l'importance des contacts personnels (Andréas Behr).

Être efficace en Suisse implique très clairement de posséder des compétences commerciales et mêmes financières : les frontières entre ambassadeurs et consuls y apparaissent particulièrement floues. L'« hybridité » que relève Andréas Behr est la matière d'un plaidoyer d'Antonio Trampus fondé sur l'exemple vénitien. Dans une histoire diplomatique rien moins que stable, où l'économie joue au XVIII^e siècle un rôle prédominant, il invite à reconsidérer la distinction entre les diplomates de haut rang, fondement d'un modèle ancien qui se désagrège et exerçant dans la pratique des fonctions commerciales et économiques, et les consuls, capables de s'adapter aux changements.

La diplomatie est aussi affaire d'interactions entre des cultures politiques différentes. Selon les standards milanais au XV^e siècle, les requêtes suisses sont inopportunes, menant à des disputes et à des ruptures. Pour les Confédérés, la diplomatie est un marché par lequel il faut résoudre l'ensemble des querelles personnelles tout en gagnant le maximum de droits et de cadeaux (Aureliano Martini). Les logiques

commerciales exercent aussi une forte prégnance sur la vision des résidents français à Genève au XVIII^e siècle. Judaïsme et républicanisme réformé sont volontiers assimilés sous différents motifs : le banquier agioteur, le marchand contrebandier et le séditieux, animé par un esprit d'indépendance et par l'orgueil (Fabrice Brandli).

La volonté de briser des hiérarchies établies est maintes fois affichée dans un ouvrage invitant à accorder moins d'importance aux individualités remarquables et à la décision politique. Mettant réellement en question les acteurs de la diplomatie, il s'inscrit pleinement dans l'exploration de pistes de recherche séduisantes – ce qui ne justifie pas d'évoquer fréquemment la production historiographique antérieure à une dizaine d'années de manière laconique ou critique sans dresser de bilan nuancé.

L'étude des relations internationales, à l'unisson du tournant critique qu'a connu l'histoire dans les années 1990, s'est ouverte aux sciences sociales et à d'autres domaines des sciences historiques, comme s'en félicite avec raison Christian Windler dans un commentaire global de la rencontre. Si une « nouvelle histoire diplomatique » a vu ou doit voir le jour, qu'elle soit le fruit d'approches diverses et complémentaires, sans exclusion ni hiérarchie.

Bertrand HAAN

Claude Denjean, *La loi du lucre. L'usure en procès dans la Couronne d'Aragon à la fin du Moyen Âge*, Madrid, Casa de Velásquez, 2011, 532 p.

Dans cet ouvrage tiré de son dossier d'Habilitation à Diriger les Recherches, Claude Denjean poursuit un objectif : déconstruire le mythe de l'équation usurier = juif si présent dans les mentalités modernes et dont la genèse remonte à l'époque médiévale. Elle exploite pour ce faire un corpus documentaire à la fois riche et d'une grande complexité : la série des *Procesos en Quart*, en cours de restauration aux incomparables Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone. L'auteur retient comme cœur de ses sources les procès intentés à la suite d'enquêtes menées pour usure dans la Couronne d'Aragon à partir de 1297 sous le règne de Jacques II (chapitre I : « Dénoncer l'usure »). Comment expliquer ce qui ressemble à une décision politique systématique à cette date ? L'impulsion de la papauté – Boniface VIII règne alors sur la Chrétienté – à un moment où le roi d'Aragon a besoin d'argent, paraît décisive. Dans un second chapitre, « Récits d'usure », l'auteur présente les affaires analysées. Celles-ci sont souvent extrêmement compliquées du fait de la nature même de la documentation et de son état de conservation, lacunaire ou abîmé.

Puis, dans les chapitres III et IV « Le lieu des crimes » et « Au pays de l'usure légale » Claude Denjean fait un rappel utile sur la question de l'« usure » et de l'ambivalence intrinsèque du terme, désignant à la fois le prêt légal et ses taux d'intérêt encadrés par la législation royale (dans la Couronne d'Aragon, c'est Jacques le Conquérant qui, le premier, se préoccupe de la question dans les années 1230, fixant à 20 % le taux maximum exigible), et les intérêts immodérés dénoncés comme illégaux et donnant lieu à poursuite. Longtemps condamnée par les théologiens et les défenseurs de la morale, l'intensification du crédit apparaît à la fois comme une condition nécessaire et le résultat incontournable de l'intensification du commerce à partir du XII^e siècle. On sait depuis longtemps l'importance du crédit rural et du fait qu'il est pratiqué par tous : juifs, chrétiens, clercs. Tout est, comme souvent, affaire de mesure comme en témoigne la question corrélée du « juste prix » des choses et des nombreuses réflexions des théologiens de la période sur ce thème.

Une question s'impose toutefois : existe-t-il un crédit juif spécifique ? Le chapitre V « Une suspicion généralisée sur les contrats » montre que les enquêtes lancées en 1297 le sont indistinctement, néanmoins, la sémantique est importante : la notion de « crédit juif » suppose une suspicion intrinsèque sur le prêteur, alors même que le roi d'Aragon protège ses juifs et que le crédit jouit d'une nouvelle légitimité (cf. les Franciscains et l'argent et les travaux de Giacomo Todeschini). Il ressort de l'ensemble de la documentation, tant des documents de la pratique que des sources narratives, la grande importance de la parole dans les affaires de crédit : parole publique qui met en cause la *fama*, parole publique du clam qui appelle la justice à exercer son pouvoir de sanction, parole du serment qui engage le prêteur et l'emprunteur et qui garantit l'honnêteté devant la justice au moment de l'enquête et du procès. De là on comprend ce qui sous-tend essentiellement le crédit : la confiance, volatile et fragile. Claude Denjean dit dans de très belles pages le rôle indispensable qu'elle joue comme facilitateur des relations, et à l'inverse le pouvoir destructeur de la suspicion généralisée qui pèse sur les contrats : « Une fois proféré, le doute envahit l'espace entier du crédit et tue la confiance » (p. 219). Elle explique que le débiteur autant que le créancier sont responsables de la bonne tenue de leur relation. « L'erreur principale du prêteur consiste à ne pas savoir conclure à temps, à mal exiger un remboursement. »

Le premier crime de l'usurier qui fait du temps, par essence divin, une marchandise comme une autre sur laquelle il spéculé, éclate au grand jour au moment de sa mort (chapitre VI « Le fils de l'usurier »). Alors s'impose à l'usurier la nécessité de garantir son salut dans l'au-delà et la pérennité de ses activités à travers ses enfants. Claude Denjean présente le bel exemple de Petrus Pelicer de Puigcerdà qui précise les conditions de son inhumation et prévoit les réparations qu'il pourrait avoir à accomplir à l'égard de ses clients. Ce moment est aussi celui choisi par les débiteurs pour dénoncer les contrats passés. Dans le chapitre VII « L'usure, les usures et les usuriers », Claude Denjean souligne à travers plusieurs exemples le fait que les affaires d'usures qui apparaissent dans la documentation soit au stade de l'enquête, soit débouchant sur un procès « mettent en exergue un échange inégal aboutissant au non-respect d'un juste prix du bien vendu ». L'affaire opposant les époux Segui à Pere Ametler fils de Philippe, l'illustre de façon frappante. Philippe a acheté aux Segui du safran sur pied pour la moitié de sa valeur. Or les Segui finissent par dénoncer le contrat comme usuraire. Question : pourquoi ont-ils accepté les termes du contrat initial ? En réalité, les Segui en avaient accepté les termes à un moment où ils avaient besoin d'argent et au moment où ils le contestent, les conditions ont changé. L'auteur tire la leçon de l'épisode : « La vente à terme très largement pratiquée dans les campagnes, n'est acceptable qu'à condition qu'elle respecte la bonne mesure » (p. 259). Suivent des exemples savoureux d'usuriers particulièrement avides : Guillem Franchea, et Guillaume Gerau qui font des baratas (non seulement des échanges sans respect du juste prix, mais de véritables extorsions dans le sens où les débiteurs n'ont pas le choix) dont les plus-values sont énormes puisqu'elles produisent le doublement du prix du bien vendu. Claude Denjean démêle l'exemple assez extraordinaire de la société par actions de la barge du Llobregat dont l'exploitation est achetée pour 7 ans par G. Gerau – encore lui – et B. Fuster au noble F. de Vilanova et son épouse contre 1 500 sous. Le revenu de la barge est divisé en quartons, dont la vente assure des profits très importants – et totalement déconnectés de la valeur de la barge – aux deux associés.

Dans son analyse de l'élaboration de la figure de l'usurier, Claude Denjean détermine un moment fondamental et délicat de la relation entre prêteur et emprunteur : celui du remboursement des soldes intermédiaires, sciemment ou non, dissimulés. C'est parce que ces paiements intermédiaires ne sont pas toujours correctement

enregistrés, que l'occasion des abus peut se trouver constituée (p. 288). Au début du XIV^e s, pour parer aux contentieux, l'habitude se généralise d'enregistrer les remboursements intermédiaires. De même, la durée du prêt apparaît comme un facteur de dysfonctionnement ; la moralisation des mœurs usuraires passe par la reconnaissance d'un crédit à long terme. Plus encore que malhonnêtes (Guillem Franchea qui sciemment exige de ses débiteurs plus que ce qui a été fixé par contrat, constitue une belle figure de brigand), les usuriers sont fauteurs de désordre, irrespectueux du principe du droit naturel qui sous-tend le contrat, ils troublent à la fois la loi et l'ordre mis en œuvre par le roi. Claude Denjean insiste sur les registres sémantiques auxquels ressortissent les concepts du juste prix et de l'usure et met en exergue l'importance des termes *lucrum*, *damnum*, *razo* et *ius naturale*. Elle souligne l'*intentio* comme principal élément d'incrimination dans une transgression alors à la fois morale et sociale.

Une avant-dernière partie : « La justice des usures » décrit le fonctionnement de la justice et la façon dont le système judiciaire produit de la confiance, de telle manière que l'activité légale des prêteurs continue à s'exercer. La distinction *usura* convenable / *usuras* condamnables apparaît alors essentielle et c'est bien lorsqu'on a du mal à les démêler que les problèmes surgissent. Malheureusement la construction de l'usure comme valeur négative apparaît inévitable malgré la loi interdisant le *duplum* et le dépassement du taux légal de 20 %.

Dans le dernier chapitre « Les juifs, les usures et le royaume », Claude Denjean livre sa conclusion iconoclaste (p. 371) : « Le dossier des *Processos en Quart...* laisse penser que l'usure est d'abord chrétienne : les conséquences judiciaires des enquêtes sur l'usure de 1297 frappent d'abord des chrétiens... Les juifs ont donc perdu le rôle principal dans notre étude pour prendre naturellement leur place, celle de minoritaires qui ne dominant pas le crédit. » Les juifs quittent donc le devant d'une scène sur laquelle l'historiographie les avait placés de force. Cette nouvelle configuration incite l'auteur à réexaminer la place des juifs dans la société aragonaise et leur relation avec le pouvoir, entre exclusion normative et insertion de fait.

Rappelant la question lancinante : « Quand et pourquoi la cristallisation ségrégative et exclusive se déclenche-t-elle ? », Claude Denjean estime (p. 422) que la connotation négative de l'usure puis son assimilation à la judéité sont des procédures accidentelles et non intentionnelles ; l'insertion des juifs dans les royaumes de la Couronne d'Aragon est solide jusqu'au XIV^e siècle. Partant d'une documentation longtemps méconnue, Claude Denjean nous livre donc une étude profonde et précieuse du crédit et de ses figures abusives, ces usuriers dont les spectres ont parfois hanté l'existence des hommes et bien souvent peuplé leur imaginaire.

Claire SOUSSEN

Marco Gentile et Pierre Savy (dir.), *Noblesse et états princiers en Italie et en France au XV^e siècle*, Rome, Collection de l'École française de Rome 416, 2009, 434 p.

Le propos de l'ouvrage que nous livrent ici Marco Gentile et Pierre Savy est clairement explicité en son introduction : il s'agit de combler un vide historiographique aussi bien français qu'italien, vide étonnant d'ailleurs, nous dit-on, en regard du rôle central joué dans les études historiques de part et d'autre des Alpes par la thématique des relations entre noblesse et monarchie (pour la France) ou noblesse et institutions

urbaines (pour l'Italie). Vide étonnant aussi compte tenu du nombre considérable de travaux produits depuis une trentaine d'années sur ces « états princiers » de la fin du Moyen Âge, travaux dont aucun n'a pu faire l'économie de la question nobiliaire, tant elle est centrale. Bien neuve apparaît donc la confrontation des résultats de ce capital scientifique pour laquelle ont été mobilisés les meilleurs spécialistes de nombre d'espaces français et italiens. Le fait de définir un axe transalpin, comme il est d'usage dans cette collection prestigieuse pour cette période, s'avère aussi plutôt heuristique : commun au monde français et au monde centro-septentrional italien, le régime princier offre un point de vue qui permet de sortir de l'irréductible opposition entre monarchie et institutions urbaines... Ainsi, comparer la Bretagne et la Lombardie n'a rien d'une aberration, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder une question sociologique essentielle comme celle de la noblesse.

Disons-le d'emblée, le résultat est d'une richesse foisonnante. L'absence de questionnement contraint *a priori* ainsi que l'impossibilité, dans ce *mare magnum*, de conclure de manière ferme et définitive sont, en outre, à mettre au crédit des auteurs : ils ont ouvert des pistes de réflexion très stimulantes et c'est bien le propre d'un bon colloque de haute tenue scientifique. *A posteriori*, cependant, un certain nombre de questionnements essentiels émergent, qui sont autant de pistes à explorer dans l'avenir et que l'on s'attachera ici à exposer de la manière rapide et arbitraire qu'impose le format d'une courte recension.

Bien prétentieux celui qui prétendrait échapper à la problématique fondamentale de la dialectique qui se noue entre le pôle souverain (ici occupé par le prince) et le pôle nobiliaire : les auteurs de cet ouvrage ne tombent pas dans ce travers et abordent de front la question ; Jean-Marie Cauchies, dans une conclusion limpide, montre combien c'est avant tout dans l'ambiguïté que se jouent ces relations. D'un côté, certes, une indéniable opposition d'intérêts, de stratégies et donc des moments d'affrontement et d'un autre côté, une interdépendance très forte, plus encore peut-être qu'entre le roi et la noblesse, qui se voit notamment de manière éclatante dans l'armée (Bertrand Schnerb et Alain Marchandisse, entre autre, le martèlent avec raison) ou dans le conseil (avec toujours 70 à 80 % de nobles, selon toutes les prosopographies).

C'est autour de cette dialectique principielle, si l'on peut dire sans jeu de mots, que se développent les questionnements que l'on inventoriera ici. D'abord, c'est une nécessité, celui de la définition et indissociablement, celui du point de vue que l'on choisit pour s'atteler à une telle définition : point de vue juridique, point de vue sociologique ou « auto-représentation » (T. Dean) ? La réponse est très complexe pour le XV^e siècle, et peut-être le biais le plus confortable serait-il de parler d'abord de hiérarchie et de préséance, ce qui, sans solution de continuité nous conduit d'ailleurs jusqu'au prince lui-même. Une typologie doit encore être précisée, depuis le petit vassal co-seigneur d'un château cisalpin (A. Barbero, à propos des vassaux de Saluces) au grand magnat aristocrate du Latium (C. Shaw), de Lombardie (P. Savy, L. Arcangeli et M. Gentile) ou de Tyrol-Trentin (M. Bellabarba), en passant par le banneret breton (M. Jones) : à la croisée de la norme (définie par le prince ou non) et du « consensus social », cette hiérarchie permet finalement de tenter une définition dynamique de « ce qu'être noble veut dire ».

Une autre typologie, quant à elle plus avancée à ce stade de la recherche, est celle des modalités de la relation nouée entre le prince et le groupe nobiliaire : O. Mattéoni dresse ainsi un tableau très novateur des « contrats d'alliance » passés entre le duc de Bourbon Jean I^{er} et certains membres de la grande noblesse d'Auvergne au début de la guerre civile française, préalable à l'acquisition de ces terres en 1425. En Lombardie, dans le Marquisat de Saluces, c'est la vassalité, assortie le plus souvent

d'inféodations de blocs territoriaux relativement compacts, qui est le lien habituel de la relation entre le prince et « ses » nobles. Il en va de même d'ailleurs en Bretagne ou dans le comté d'Armagnac (E. Johans) ou encore en Lorraine (C. Rivière). En revanche, ce n'est pas vraiment le cas dans le Trentin, et encore moins dans les terres du pape. Ici, la relation se noue plutôt par l'entremise des réseaux cardinalices (auxquels on appartient ou pas, selon les périodes) ou encore par les *condotte*, ce qui nous ramène en Lombardie à nouveau... Qui dit lien social, dit aussi sociabilité : en dehors du compagnonnage d'armes, fondamental (B. Schnerb), beaucoup des auteurs de l'ouvrage ont rappelé l'importance, nouvelle dans les sources, de la vie de cour et des ordres de chevalerie pour l'établissement et l'entretien de la relation entre noblesse et prince d'une part, mais aussi pour le développement de la puissance de l'une comme de l'autre. Mentionnée par la plupart des communications portant sur l'Italie, la question de la demeure aristocratique est un point sur lequel l'historiographie du socio-politique peut encore trouver matière à développements : le château rural subsiste (mais avec quel statut ?), on le voit dans le Marquisat de Saluces ou dans le Latium, tandis que les Palais urbains se multiplient, ainsi que l'ont bien montré, depuis longtemps, archéologues et spécialistes d'histoire urbaine.

Passer la porte du château, c'est aussi, en un sens, revenir en arrière de deux ou trois siècles : ce colloque est également une invitation à se situer dans le temps long, sans s'enfermer dans une spécialité trop étroite de « bas-médiéviste ». De fait, les échos ici sont nombreux d'un certain nombre de questions posées par l'historien depuis longtemps au sujet du cœur de l'âge classique et il serait dommage de ne pas tenir compte de ces « origines » : finalement, c'est bien au cours des XI^e-XIII^e siècles que la problématique du lien entre « princes et nobles » s'est posée d'abord avec acuité. Quelles hiérarchies alors ? Quels liens sociaux et politiques aussi ? Le vocabulaire employé pour cette époque est souvent le même que pour celle qui est traitée ici : vassalité, fief, cour, alliances, réseaux, etc. Pourtant, l'on ne parle sans doute pas tout à fait de la même chose et il est important de distinguer ce qui a changé de ce qui s'est pérennisé. La mémoire, en tout cas, en est très vivace dans certaines des principautés envisagées, parmi les plus fortes, comme c'est le cas de la Savoie de G. Castelnuovo où l'on cultive le souvenir du grand Humbert III (XII^e siècle) et de sa gentillesse.

Mais au fond, ce qui distingue sans doute le plus le temps étudié ici de la période antérieure est certainement la place tenue par le droit. Bien sûr, nul ne peut ignorer, aujourd'hui, d'une part le fait que la société du XI^e siècle n'est pas une société « sans droit », et d'autre part le fait que « la renaissance du droit romain » (pour aller vite) se produit précisément du lien entre de l'âge classique. Extrêmement frappante cependant pour le XV^e siècle, apparaît l'impression que le droit s'est immiscé partout dans les rapports sociaux et politiques, bien plus profondément que ce que l'on pensait autrefois : dans les ordres de chevalerie, les contrats d'alliance, les rapports féodo-vassaliques (même si peu le disent dans l'ouvrage, Gérard Giordanengo a écrit à ce sujet des pages fondamentales), etc. Il n'est pas jusqu'à la révolte des nobles qui ne revête les oripeaux du droit, pour dénoncer la tyrannie, revendiquer un « Landrecht » ou même une liberté essentielle (les Starkenberg tyroliens de M. Bellabarba). Le moindre des paradoxes dans ce phénomène n'est pas le fait que, en Savoie notamment (G. Castelnuovo), les offices de juristes ne soient pas considérés comme éminemment nobles *sui generis*. Mais ceci explique aussi pourquoi ces officiers, comme les comptables d'ailleurs, persistent à se rendre fort souvent sur le champ de bataille faire acte de bravoure et donc « s'ennoblir » un peu plus que par le seul fait du prince *ex sua certa sciencia*.

Anne LEMONDE

Donald Weinstein, *Savonarola: the rise and fall of a renaissance prophet*, New Haven, Londres, Yale University Press, 2011, 379 p.

Il est peu de personnages dans l'histoire non contemporaine qui ait donné et donne encore lieu à des polémiques aussi acharnées que celles qui naissent autour de Savonarole. Certains de ses confrères dominicains voudraient aujourd'hui le béatifier, voire le canoniser : Weinstein nous le rappelle (p. 304-305 – on lira aussi, sur ce point, l'article d'André Vauchez dans la revue jésuite *Études*, « L'Église catholique peut-elle canoniser Savonarole ? », 409, 2008/2009, pp. 209-217). Mais, symétriquement, le personnage nourrit des haines insondables : on en trouve un étonnant exemple dans les quatre (trop ?) longs volumes de la biographie écrite par Franco Cordero, publiés de 1986 à 1988 (Roma-Bari, Laterza) et réédités récemment en 2009 (Milan, Bollati Boringhieri). Le nom propre du dominicain est d'ailleurs l'un des rares patronymes de l'histoire européenne à être devenu quasiment un nom commun ; il y a vingt ans de cela, dans un titre sur huit colonnes, un très sérieux et très sobre quotidien français du soir annonçait ainsi à ses lecteurs la mort de l'imam Khomeïni par ces mots : « Mort du Savonarole de l'Islam ». Savonarole est devenu l'incarnation d'un rigorisme exalté et d'un fanatisme aveugle : s'en prenant aux livres profanes et aux œuvres d'art trop lascives, ce prophète maudit ou ce faux prophète, selon les versions, illustrerait ainsi parfaitement les relations dangereuses de la politique et de la religion. Une des traces les plus récentes d'une telle lecture est l'ouvrage de Lauro Martines (*Fire in the City: Savonarola and the Struggle for the Soul of Florence*, Oxford, Oxford University Press, 2006 - traduction italienne, 2008). Dans ces conditions, la plupart des biographies qui ont été publiées dans les quarante dernières années n'apportent pas grand-chose à l'analyse du parcours du dominicain.

Autant dire que l'exercice auquel se livre Donald Weinstein s'avère périlleux. Mais – et c'est sans doute la première spécificité de cet ouvrage qui vaille d'être remarquée – ce livre n'est pas un écrit d'occasion. Il est l'œuvre d'un authentique spécialiste de Savonarole, un professeur américain dont le premier essai sur la question en 1970 (*Savonarola and Florence: Prophecy and Patriotism in the Renaissance*, Princeton, 1970) fut traduit rapidement en français (Paris, Calmann-Levy, 1972) puis en italien (Bologna, Il Mulino, 1974) et constitua d'emblée une référence obligée des réflexions sur la prophétie politique en général et sur le prophétisme savonarolien en particulier. La thèse soutenue était en effet forte : le dominicain serait passé progressivement d'une très classique prédication pénitentielle à un prophétisme civique dramatisé par une posture eschatologique.

Quel sens peut donc prendre pour Weinstein le fait de revenir quarante ans plus tard sur le parcours du dominicain ? Le titre de l'ouvrage dit quelque chose de l'entreprise en soulignant les vicissitudes du parcours de Savonarole, du succès à la chute, et son inscription dans la logique de la « prophétie » : le choix biographique est ancré dans cette même question qui était déjà au cœur de la première étude savonarolienne de l'auteur mais qui, ici, sera étudiée à la lumière d'un récit de vie. Une vie caractérisée par une accélération brutale dans les quatre dernières années de l'existence du « héros », ce qui rend nécessaire une étude précise de micro-chronologie et induit un va-et-vient entre les événements qui frappent la cité et les propos ou les actes du prédicateur. Mais, surtout, l'attention à la logique prophétique ne passe pas par des questionnements sans grand intérêt sur le degré d'orthodoxie, ou, pire, de sincérité de la démarche religieuse. D'emblée, Weinstein remarque que, s'il y a lieu de rédiger un tel livre, c'est justement que Savonarole n'est pas un prédicateur comme les autres dans la mesure même où il fut « a distinctive voice with a message

that fused *spiritual* and *moral* renewal with *social justice* and *political liberty* » (p. 6). Bref, pour Weinstein, comprendre le parcours de Savonarole dans le siècle, c'est d'abord comprendre un phénomène radicalement *politique*. La biographie, plus qu'un des multiples épisodes d'une histoire de longue durée du discours et des pratiques prophétiques, devient, dans cette perspective, un chapitre de l'histoire politique de Florence en un moment – le début des guerres d'Italie – où sont bouleversées les grilles traditionnelles d'interprétation des événements, un moment où va se former une génération (de Machiavel à Guicciardini) qui transforme radicalement les cadres de la pensée politique moderne.

Dans un premier temps, il s'agissait pour l'historien de parcourir le chemin qui conduit Savonarole de sa première formation ferraraise puis bolonaise à son ancrage définitif à Florence, comme prier du couvent de San Marco. Weinstein le fait avec précision en privilégiant trois facettes du personnage (prédicateur, moraliste, prophète) dans un crescendo qui va de la maîtrise du verbe à la critique du monde de pécheurs et à l'appel à la pénitence, à la conversion des cœurs et à la réforme de la cité. Même si ce choix oriente de façon un peu rigide l'analyse en conférant notamment une forme d'inexorabilité au passage à une prédication de plus en plus apocalyptique, Weinstein mobilise à l'occasion aussi bien sa connaissance parfaite du corpus savonarolien que les témoignages de l'époque (dont il analyse à juste titre certaines tendances hagiographiques) et une parfaite maîtrise des débats doctrinaux et institutionnels au sein de l'église catholique à la fin du XV^e siècle. Weinstein sait même tirer parti des probables concessions éditoriales qui conduisent à insérer dans l'ouvrage des chapitres de mise en contexte un peu générale, tels ceux qui sont consacrés aux Médicis et à Laurent le Magnifique, pour bien mettre en valeur l'ambiguïté constante des rapports jusqu'en 1494, entre la famille dominante et le prédicateur. Surtout, il met en place la figure d'un dominicain qui est de plus en plus conduit à intervenir dans l'histoire des hommes.

Le deuxième moment s'ouvre avec les événements de l'automne 1494 quand, à l'occasion de la « descente » de Charles VIII en Italie, les Médicis sont chassés de Florence : tendu vers la réalisation sur les bords de l'Arno d'une « nouvelle Jérusalem » dont le seul seigneur serait le Christ, le prédicateur se proclame l'intermédiaire entre le dessein divin et les Florentins. Dès lors, faire l'histoire de Savonarole, c'est faire l'histoire de cette relation établie entre lui et ses auditeurs dans ce long dialogue, parfois interrompu, que constituent les différents cycles de sermon qui se succèdent durant quatre ans : Weinstein suit ces sermons au jour le jour avec raison car ils constituent une des traces – et une de ses sources – majeures. Florence est devenu alors la matière essentielle du prédicateur et les Florentins sont chargés par lui d'une mission, ce qui justifie d'ailleurs que leur État ait vocation à dominer la Toscane, quoi qu'en aient les Pisans qui ont récupéré leur liberté en 1494. C'est l'occasion pour Weinstein de nous livrer une présentation nuancée et fine des principaux mots d'ordre savonarolien (en particulier la question capitale de l'appel à l'amnistie et à une procédure d'appel dans les condamnations politiques pour échapper au cycle infernal des luttes de factions) et des nouvelles institutions républicaines somme toute hybrides. De fait, sous l'impulsion de Savonarole, les Florentins se fondent sur l'aristocratique modèle vénitien pour penser un Grand conseil qu'il qualifie de « skillful balancing of competing interests » (p. 130) mais aussi de « leap into the dark » (p. 130), personne ne sachant vraiment comment ce dispositif inédit allait pouvoir fonctionner. Il est d'ailleurs dommage que Weinstein ne tire pas toutes les conséquences interprétatives de la radicalité de cette nouveauté qu'il relève fort justement (notamment dans ce qu'elle entraîne de tâtonnements acceptés et de construction d'un *processus* mais aussi d'une tension anti-tyrannique permanente) mais qui, selon moi, doit conduire

à parler d'un véritable « moment savonarolien », à la façon dont John Pocock a pu parler de « moment machiavélien » (*The Machiavellian Moment*, Princeton, 1975 – traduction française 1997).

Le troisième et dernier grand pan de l'ouvrage relate l'affaiblissement progressif de la position de Savonarole au sein de la cité, au fil de l'explosion de cette union des cœurs et des âmes (« la paix universelle ») qu'il appelait de ses vœux lors de chacun de ses sermons de l'hiver 1494-1495. Confronté à une opposition de plus en plus structurée, qui est soutenue ouvertement par la curie romaine et par les Médicis, Savonarole ne parvient pas à trancher entre l'acceptation de la logique du rapport de forces voulu par ses ennemis et son aspiration constante à l'unité de la cité et au dépassement des luttes de faction. Dans ces circonstances, l'aspiration proclamée de façon répétée à l'édification d'une ville de vertu et à la correction des vices des citoyens contribue à renforcer les oppositions, même si elle est probablement moins décisive qu'on n'a parfois voulu le supposer. Si Weinstein semble laisser croire le contraire dans certaines pages en ne faisant pas toujours le départ entre la violence des sermons et la réalité des pratiques, on remarquera quand même que son traitement mesuré et non inutilement idéologique des deux *topoi* de l'anti-savonarolisme critique que sont la confrérie des « Enfants du frère » et les « Bûchers des vanités » est parfaitement nuancé. Contraint d'accepter que ses amis se constituent en parti, Savonarole est poussé inexorablement à un affrontement dont il comprend assez vite qu'il ne peut se terminer par un compromis, car l'alternative est pour lui radicale entre la protection du Grand Conseil et le retour de la tyrannie. Cette rationalité du conflit qu'il refuse de considérer dans un premier temps s'impose à lui et finira par l'emporter contre l'arme de la parole lorsque, dans la nuit du 8 au 9 avril 1498, San Marco est pris d'assaut. Lors de son procès, une dernière fois, Savonarole tente d'user de son verbe pour faire le bilan de son « œuvre » tout en sachant fort bien que la sentence de mort a déjà été arrêtée (ce qui confère aux procès-verbaux des interrogatoires un intérêt plus grand que ne le disent les éditeurs récents des pièces du procès).

La conclusion de Weinstein appelle à concilier tous les aspects de la figure du frère (« le puritain irascible en guerre avec le monde », « le prédicateur charismatique », « l'ascète contemplatif » et le « héraut militant d'un âge nouveau », p. 317) tout en admettant le caractère « manipulateur » et « mégalomane » de pratiques politiques « fanatisées » (p. 314-317) : refusant de choisir entre la légende noire et la légende rose, il les intègre dans un portrait qui se proclame polyédrique à la manière d'un tableau cubiste. Mais, du même coup, et la logique biographique tend évidemment à renforcer cette tendance, la vision personnalisée et dramatisée de l'histoire ne permet pas toujours de voir quelle fut la place de la figure de Savonarole, de sa pensée (dans ses apories même) et de son parcours dans la naissance d'un moment particulier de la pensée politique qui va concourir à mettre notamment en évidence le rôle central du conflit, intérieur et extérieur, en politique mais aussi à ouvrir un des chapitres les plus riches de la pensée de la république, fût-elle en armes (le Grand Conseil, fort de ses plus de 3 000 membres ne fut-il pas d'ailleurs la forme la plus large de représentation politique dans tout l'Ancien Régime européen ?).

Quoi qu'il en soit, les perplexités relevées ici ou là dans le présent compte rendu dépendent largement des logiques et des contraintes de l'entreprise biographique ; elles ne doivent pas faire oublier que l'on se trouve face à biographie de Savonarole la plus équilibrée qui ait été rédigée depuis longtemps, ce qui pour une telle figure relève du tour de force.

Jean-Louis FURNEL

Ariane Boltanski et Franck Mercier (dir.), *Le Salut par les armes. Noblesse et défense de l'orthodoxie, XIII^e-XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 302 p.

Si les historiens se sont beaucoup intéressés aux dissidences religieuses et à leur répression par les autorités ecclésiastiques, les recherches consacrées à l'action des groupes sociaux dans la défense de l'orthodoxie sont encore peu nombreuses. C'est l'une des grandes qualités de ce colloque, qui étudie le rôle de la noblesse dans ce domaine. La défense de l'orthodoxie, énoncée par le sous-titre, doit être ici soigneusement distinguée de la défense de la foi : les organisateurs n'entendaient pas étudier l'action de la noblesse dans les guerres de Religion, mais dans la préservation de normes religieuses préalablement définies par une Église et/ou par un pouvoir civil, qu'elles fussent doctrinales, dévotionnelles ou ecclésiales. Pour ce faire, ils ont résolument choisi d'adopter un cadre européen et un temps long qui ont pu faire dialoguer des historiens médiévistes et modernistes. Les bornes chronologiques ont été définies en amont par les réformes réalisées au sein de l'Église jusqu'au XIII^e siècle, et en aval par le processus de confessionnalisation qui s'achève au XVIII^e siècle. Cette période se caractérise également, au plan politique, par l'affirmation des États modernes qui prennent en charge la défense de l'orthodoxie aux côtés, voire à la place, des autorités ecclésiastiques. Dans ce contexte, la noblesse est appelée par les princes à les épauler, non seulement pour gouverner leurs territoires, mais aussi pour réduire les dissidences religieuses qui sont conçues comme autant de rébellions. La plupart des travaux rassemblés dans cet ouvrage étudient donc les relations qui se nouent entre trois pôles – l'État, l'institution ecclésiastique et la noblesse – à une époque de profonds bouleversements politiques et religieux.

Les autorités sont confrontées à un double processus dont elles sont elles-mêmes responsables. D'une part, elles procèdent à une définition des normes qui, selon elles, doivent présider à la vie religieuse des fidèles. Ces normes sont élaborées, rédigées, publiées, diffusées et défendues : c'est dans cette dernière étape que la noblesse a tout son rôle dans la mesure où son ethos comporte, on le sait, une dimension religieuse essentielle. D'autre part, les autorités doivent faire face à une multiplication des hétérodoxies qui peuvent être interprétées, dans une certaine mesure, comme autant de résistances au durcissement de l'orthodoxie (catharisme, wycliffisme, hussisme, réformations protestantes, jansénisme, quietisme...). Dans ce contexte, la noblesse s'engage de plusieurs manières, en particulier par le discours, par l'écriture, par la dévotion ou par les armes. Dans la plupart des cas, l'action des nobles n'est jamais exclusivement motivée par des considérations religieuses : leurs intérêts patrimoniaux et leur degré d'autonomie à l'égard du pouvoir central sont fondamentaux.

L'ouvrage se compose de quatre parties. La première est consacrée aux XIV^e et XV^e siècles, une période au cours de laquelle la défense de l'orthodoxie est encore très largement le fait de la papauté, qui en définit les critères et les applique en fonction de ses besoins propres. Sylvain Parent montre ainsi que les procès pour hérésie intentés au début du XIV^e siècle par le pape contre de grands seigneurs italiens (les Montefeltro, les Este) sont destinés à les soumettre et à asseoir son autorité dans le centre de la Péninsule italienne. Mais la noblesse de cette période n'est pas seulement l'une des cibles de l'orthodoxie pontificale ; elle en est aussi le bras armé, comme le rappelle Damien Carraz, qui propose une synthèse sur les confréries militaires nobles du XI^e au XIII^e siècle. De même, Laurent Albaret décrit le parcours de Raymond VII de Toulouse, qui se réconcilie avec Rome en s'engageant dans la lutte contre la dissidence albigeoise dans la première moitié du XIII^e siècle.

Une seconde partie, qui s'étend du XIV^e au XVI^e siècle, est consacrée à l'affirmation de l'État dans la définition de l'orthodoxie, et à l'évolution inévitable du rôle de la noblesse dans sa défense. Cette période, marquée par un affaiblissement de l'autorité pontificale, se caractérise aussi par la multiplication des hérésies. Par voie de conséquence, les princes s'emparent de la rhétorique de la croisade et endossent une lutte qui sert tout autant l'institution ecclésiastique que leurs ambitions politiques. Les nobles sont ainsi amenés à prendre part à l'éradication des hussites en Bohême (Robert Novotny et Pavel Soukup), des lollards en Angleterre (Aude Mairey) ou des sorcières en Artois (Franck Mercier). Dans tous les cas de figure, ils n'agissent pas seulement pour des considérations religieuses, mais aussi par loyalisme envers la couronne et en fonction de leurs intérêts personnels. Ils y sont poussés par les princes eux-mêmes, qui assimilent foi religieuse et fidélité politique ; c'est ainsi qu'en Bohême, l'empereur conjugue défense de l'orthodoxie et soutien à sa personne. La frontière entre hérésie et rébellion est donc poreuse, non seulement dans l'esprit des hétérodoxes, mais aussi dans celui de leurs adversaires. Avec l'essor du protestantisme et sa diffusion dans la noblesse, dans la première moitié du XVI^e siècle, cette assimilation entre respect de l'orthodoxie et obéissance au prince s'accroît considérablement (Stuart Carroll). Elle devient même un enjeu crucial en Angleterre sous le règne d'Elisabeth, à une époque où la couronne fait appel aux nobles pour consolider l'Église anglicane (William J. Shiels). Réciproquement, dissidence politique et religieuse se confondent aisément, comme aux Pays-Bas, où les nobles catholiques, réunis dans le mouvement des Malcontents, en 1578-1579, s'opposent vigoureusement aux États Généraux (Violet Soen).

Comme le prince devient, au XV^e siècle, un acteur essentiel dans la définition de l'orthodoxie, et que la défense de celle-ci est étroitement liée à son pouvoir, il est amené aussi à s'impliquer dans le processus de confessionnalisation qui est à l'œuvre jusqu'au XVII^e siècle. Les autorités politiques jouent ainsi un rôle décisif dans la fixation du dogme et l'organisation des Églises rivales. Dans l'Empire, dès la première moitié du XVI^e siècle, les princes luthériens apparaissent volontiers comme les protecteurs de la Réformation (Naïma Ghermani) grâce à une active propagande par la gravure. Mais ce processus de confessionnalisation ne peut se faire sans les nobles qui disposent, de par leur statut social, d'une autorité incontournable. Thomas Nicklas montre que la noblesse brandebourgeoise, luthérienne, a efficacement résisté à la diffusion du calvinisme, pourtant soutenue par le prince. De même, Yves Krumenacker insiste sur le rôle fondamental que la noblesse protestante française a joué pour protéger les communautés réformées sous le régime de l'édit au XVII^e siècle, notamment par son culte de fief et ses intercessions à la cour. Cependant, les nobles ne sont pas seulement intervenus dans le processus de confessionnalisation en lui résistant. Ils ont parfois pris une part active aux débats qui agitaient leur Église, comme le montre Hugues Daussy dans l'affaire Morély : de 1562 à 1567, de grands seigneurs huguenots comme les Châtillon-Coligny ont apporté leur soutien puis se sont éloignés de ce fameux théologien qui prônait un affaiblissement du rôle des consistoires au profit de l'assemblée des fidèles. L'implication de certains nobles dans les questions disciplinaires ou doctrinales a donc été bien réelle ; mais il faut se garder de toute généralisation car Marie-Madeleine de Cevins souligne le peu d'intérêt de la noblesse hongroise pour ces questions.

Une quatrième partie interroge le lien entre la propagation de la foi et les identités nobiliaires. Cette thématique n'explore plus seulement la défense de l'orthodoxie *stricto sensu*, mais l'aide apportée par la noblesse aux Églises. Dans des espaces et des contextes différents, les quatre articles de cette dernière partie montrent qu'il s'agissait d'une volonté commune. Maureen Jurkowski le souligne dans le cas anglais, à la

fin du Moyen Âge. Aliocha Maldavsky analyse les restitutions de terres et les fondations charitables qui ont été entreprises par les grands propriétaires du Pérou colonial au XVI^e siècle afin de soutenir l'évangélisation des Indiens. Ariane Boltanski étudie les fondations pieuses que les nobles français ont effectuées dans la seconde moitié du XVI^e siècle, en insistant sur le fait qu'ils les ont réalisées à la fois pour leur propre salut individuel et pour celui, collectif, des communautés qui vivaient sur leurs terres. Enfin, Catherine Martin propose une synthèse consacrée à l'action des femmes de la noblesse française dans la défense de l'orthodoxie catholique au XVII^e siècle, qui ont mis leur crédit et leurs relations au service des nouvelles congrégations religieuses.

On le voit, cet ouvrage comporte de nombreuses enquêtes fort stimulantes, qui démontrent l'actualité de la recherche sur ce sujet. La défense de l'orthodoxie par la noblesse, du XIII^e au XVII^e siècle, est un phénomène qui a touché toute l'Europe. Elle s'est effectuée selon des modalités diverses, liées à des contextes religieux différents, mais en fonction d'enjeux sociopolitiques suffisamment proches les uns des autres pour que les comparaisons soient très pertinentes.

Laurent BOURQUIN

Jean Boutier (dir.), *Étienne Baluze, 1630-1718 : Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, Limoges, Pulim, Histoire, 2008, 378 p.

Rares sont ceux qui, au sein du lectorat historique, se souviennent aujourd'hui du nom d'Étienne Baluze. Seuls les modernistes paraissent avoir des raisons de le connaître. Son nom est en effet bien connu des chercheurs fréquentant le département des Manuscrits occidentaux de la BnF, qui conserve la superbe collection érudite Baluze, indispensable pour l'étude de la France, et notamment de ses institutions. Combien savent encore qu'Étienne Baluze fut également un historien prolifique, auteur notamment d'une *Histoire de la maison de La Tour d'Auvergne* (1708), qui lui valut quelques ennuis ?

Force est de reconnaître que Baluze a été quelque peu oublié, contrairement à dom Mabillon. La raison en est simple. Étienne Baluze n'était pas un théoricien, et son œuvre fut beaucoup moins goûtée du fait des révolutions historiographiques des deux derniers siècles. Ses ouvrages ne répondaient plus aux canons académiques, encore moins du public. Ils constituent avant tout une histoire des familles ou des institutions les plus élevées du royaume ou de l'Église, à la gloire de celles-ci. Or, Baluze n'écrivit pas des ouvrages de complaisance, où la rhétorique supplantait l'érudition. Il emplit en effet ses ouvrages de pièces justificatives, d'autant plus précieuses que nombre d'originaux ont disparu depuis.

Étienne Baluze retrouve ces derniers temps une importance historiographique, ce que prouve avec brio le livre publié par les Presses universitaires de Limoges, issu en partie d'un colloque organisé en 2006 à Tulle, sa ville natale. Les quatre parties composant cette collection cohérente de contributions nous rappellent d'abord que Baluze était un érudit issu d'une famille fortement liée au pouvoir, tant en France qu'en Pologne (l'épouse du roi Jean-Casimir, Marie-Louise de Gonzague-Nevers, était originaire de France). Cette proximité du pouvoir et des élites nous éclairent sur sa carrière au service d'un grand commis de l'État comme Colbert, dont Baluze fut le bibliothécaire à partir de 1667, dans cette rue Vivienne où se situe désormais le bâtiment Richelieu de la BnF. Jacob Soll nous montre plus particulièrement comment Baluze put incarner « la liaison entre les institutions de savoir et l'État ».

Il fit de nombreuses retranscriptions d'archives, ainsi que des achats, catalogages et autres recherches en vue de mettre en place une bibliothèque riche mais utilisable. Au cours de ses recherches, Baluze fut aidé par les Bénédictins, dont dom Mabillon. Avec lui, l'érudition intégra les « outils de pouvoirs ».

L'archiviste ecclésiastique qu'était Baluze ne saurait faire oublier l'historien, « auteur d'une soixantaine d'ouvrages dont une trentaine de livres importants (éditions de textes anciens ou médiévaux, corpus d'actes médiévaux, traités historiques) », comme le souligne Jean Boutier. Cette œuvre est complétée de surcroît par une abondante correspondance active et passive, dont 1 560 lettres nous sont parvenues.

Étienne Baluze, sans avoir écrit d'ouvrage théorique majeur, eut pourtant, tel Mabillon, un dessein d'« amour de la vérité » par l'authentification ou la disqualification des résultats, mis en évidence par une annexe de l'ouvrage, située aux p. 332 à 334, dans laquelle Baluze résume les « règles générales pour discerner les anciens titres faux d'avec les véritables », quoique de façon relativement imparfaite (la deuxième règle est altérée par le fait que Baluze confond malencontreusement le couronnement de Charlemagne comme roi des Lombards en 774 avec son sacre impérial de 800). Les résultats de Baluze ne furent pas toujours heureux, en partie à cause de la politique, ainsi avec l'affaire des documents relatifs à l'ancienneté de la maison de La Tour d'Auvergne, défendus par Baluze (alors protégé par le cardinal de Bouillon) malgré l'avis contraire de ses pairs, ce qui lui valut un court exil de Paris.

L'épilogue qui conclut l'ouvrage reflète parfaitement les paradoxes du métier d'historien et d'archiviste de Baluze, dont la marge de manœuvre intellectuelle paraît bridée par ses liens trop dépendants avec le pouvoir. Néanmoins, sa contribution à la progression de la science historique, moins éclatante que celle de Mabillon, n'est pas à minorer. Au même titre que Jean Le Féron, Denis Godefroy et, plus tard, François-Joseph-Guillaume Pinard, Étienne Baluze fut l'un des premiers praticiens de l'érudition au service du pouvoir, de ces pères d'une histoire certes officielle et élitiste, mais encore remarquables à la lecture de certains paragraphes d'une grande précision et d'allusions à des sources aujourd'hui disparues, mais par bonheur portées à notre connaissance au détour d'une note, d'un paragraphe voire d'une retranscription complète du document. Il ne peut y avoir d'Histoire sans érudition, et Baluze n'est aucunement étranger à ce précieux adage.

Fadi EL HAGE

Charles-Édouard Levillain, *Vaincre Louis XIV. Angleterre – Hollande – France : Histoire d'une relation triangulaire 1665-1688*, Seyssel, Champ Vallon, Époques, 2010, 451 p.

S'il ne fallait retenir qu'un seul duel de souverains durant le Grand Siècle, ce serait sans nul doute celui qui opposa Louis XIV à Guillaume d'Orange. Quand ce dernier s'affirma après 1672, après l'odieux massacre des frères De Witt, il parut avoir pour objectif majeur de « vaincre Louis XIV ».

Le roi de France fut une réelle menace pour les Provinces-Unies, ne serait-ce qu'à cause de ses ambitions territoriales. Il fut soupçonné par ailleurs de vouloir exercer sa domination sur l'ensemble de l'Europe, voire d'établir une « monarchie universelle ». Il était indispensable pour les Hollandais d'empêcher l'établissement d'une alliance durable entre la France des Bourbons et l'Angleterre des Stuarts. C'est

cette réaction contre l'hégémonie française, sur fond de lutte pour la domination des mers, de querelles dynastiques, de tractations diplomatiques et de guerres terrestres, que nous raconte Charles-Édouard Levillain dans cet ouvrage, issu de sa thèse de doctorat soutenue en 2003, fruit d'un glanage archivistique dans « vingt-cinq bibliothèques et fonds d'archives à travers l'Europe et les États-Unis », mis en exergue en quatrième de couverture.

Au commencement du gouvernement personnel de Louis XIV, les Provinces-Unies pouvaient craindre une alliance franco-anglaise. Les deux pays avaient noué des liens au temps de Cromwell (l'alliance contre l'Espagne), entretenus après la restauration des Stuarts par le mariage entre Henriette d'Angleterre et Philippe d'Orléans, ainsi que par des financements français, dans l'espoir vain d'un retour de l'Angleterre vers le catholicisme.

Louis XIV s'immisçait dans la politique anglaise, en soutenant son cousin dans ses difficultés financières et face au Parlement, qui n'allait pas tarder à engager un bras de fer avec Charles II puis Jacques II.

Louis XIV aspirait à devenir l'arbitre de l'Europe, en intervenant plus ou moins directement dans les affaires d'autres États, ce qui suscitait la méfiance des Provinces-Unies. Le conflit avec l'évêque de Münster le souligne (p. 97 à 110). Ce dernier, soutenu par l'Angleterre, revendiqua des terres bataves. La France vint en aide aux Hollandais, en envoyant une armée contre l'évêque belliqueux. Ce ne fut pas Turenne qui commanda le corps expéditionnaire, en dépit de ses parentés hollandaises et de son prestige militaire, qui avait amené Mazarin à lui donner le titre creux de maréchal général des camps et armées du roi (et non « maréchal des armées du roi », comme on peut le lire à la p. 109), qui ne conférait qu'une fonction de chef des maréchaux de camp, soit une responsabilité logistique. Levillain aurait pu préciser que Turenne achemina l'armée jusqu'à la frontière du royaume de France, afin de la confier au lieutenant général de Pradel, qui mena l'opération contre l'évêque de Münster.

L'alliance franco-anglaise n'était pas claire. Louis XIV suscitait la méfiance, si bien que l'aide des Stuarts s'avéra toujours incomplète. Ainsi, au cours de la guerre de Hollande, l'Angleterre signa assez rapidement la paix avec les Provinces-Unies, laissant la France seule face cet État, ainsi que face aux Espagnols et aux Impériaux. La venue de Schomberg en Angleterre en 1673 (qui, contrairement à ce qui est écrit à la p. 213, ne fut fait maréchal de France qu'en 1675) ne renforça pas l'alliance entre Charles II et Louis XIV. Elle n'atténua pas non plus les sentiments anti-français. Par ailleurs, Schomberg était déjà tenté de quitter la France pour servir l'Angleterre. Ce fait, qu'omet de mentionner Levillain (probablement parce que l'essentiel de l'ouvrage vient de sa thèse de 2003), est évoqué par Matthew Glozier aux p. 79 à 84 de sa biographie récente de Schomberg, la première publiée depuis 1789 (*Marshal Schomberg 1615-1690 : « The Ablest soldier of his time »*, Brighton-Portland, Sussex Academic Press, 2005). Louis XIV dut faire Schomberg maréchal de France au sein de la « monnaie de Turenne » afin de le retenir au service de la France, car il connaissait les projets d'installation en Angleterre et de tractations auprès de l'Empereur de cet officier protestant d'origine palatine (Glozier, p. 93).

Les premières dragonnades (auxquelles participa le marquis de Boufflers, qui ne devint maréchal de France qu'en 1693, contrairement à ce que suggèrent les p. 341 et 342) puis la révocation de Nantes eurent des conséquences fâcheuses pour la France, même si un nombre non négligeable de protestants français exilés aida financièrement Louis XIV pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de Succession d'Espagne, dans l'espoir vain d'un appel royal au retour.

L'ouvrage de Levillain nous fait découvrir le processus qui aboutit aux grandes coalitions auxquelles fit face Louis XIV durant la seconde partie de son règne. La conclusion générale va au-delà de ce que peuvent bien nous apprendre les chapitres du livre, mais n'aurait-il pas été judicieux d'étendre les bornes chronologiques au-delà de l'année 1688 ? En effet, l'idée de « vaincre Louis XIV » se renforça et se maintint, y compris après la mort de Guillaume d'Orange en 1702. Le véritable moment où Louis XIV faillit être vaincu ne serait donc pas l'année 1688, consacrant l'échec de l'accession (utopique en soi) à une « monarchie universelle », mais plutôt la période s'étendant de 1708 à 1712, d'Oudenarde à Denain, quand les Anglo-Hollandais, aidés par les Impériaux, menaçaient le royaume de France d'une invasion par les Flandres. La situation inverse de 1674 se produisit en 1711, avec le rappel de Marlborough et le départ des Anglais de la coalition. La boucle était alors en quelque sorte bouclée.

Ouvrage érudit, le travail de Levillain nous éclaire sur un aspect relativement méconnu des relations triangulaires entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Que l'on nous permette cependant d'oser croire en l'existence future d'une suite, équilibrée chronologiquement, c'est-à-dire allant de 1689 à 1712, afin d'avoir un aperçu complet de cette « force des armes » et de cette « violence des mots » employée dans le but de « vaincre Louis XIV ».

Fadi EL HAGE

Petri Karonen (dir.), *Hopes and Fears for the Future in Early Modern Sweden, 1500-1800*, Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden Seura, Finnish Literature Society, 2009, 370 p.

Ce volume regroupe une quinzaine de contributions réunies par Petri Karonen, professeur d'histoire à l'université de Jyväskylä, portant sur la période 1500-1800 au cours de laquelle la Finlande est partie intégrante du royaume de Suède. Une solide introduction permet de s'interroger sur la manière dont les individus ou les groupes d'individus ont pu envisager leur futur dans le contexte général du développement d'un État moderne aux tendances centralisatrices. Dès la fin de l'union de Kalmar, dans les années 1520, le pouvoir est partagé entre le roi et la diète regroupant les représentants des quatre états (noblesse, clergé, bourgeoisie, paysannerie). Cette organisation politique permet à chacun d'eux de participer aux grandes décisions engageant le royaume surtout pour la noblesse, mais aussi pour le clergé et la bourgeoisie, voire même la paysannerie. La division quadripartite de la société suédoise fixe à chaque individu des droits, des privilèges et des devoirs et lui permet de nourrir l'espoir d'une ascension sociale tout en faisant planer la menace de la déchéance. Le service du roi offre des possibilités de progression pour les roturiers avec la perspective de l'anoblissement utilisée pour réguler les tensions sociales. Au XVIII^e siècle, la formation d'une « middle class » (p. 23) vient concurrencer la primauté de la noblesse dans le service du roi et dans la société en général. L'espoir de progression sociale des uns nourrit la crainte du déclassement des autres.

Le texte inaugural de Petri Karonen inscrit l'ouvrage qu'il a dirigé dans la tendance actuelle de l'historiographie suédoise, qui insiste sur l'efficacité des structures de dialogue entre le roi et ses sujets. La « perspective du consensus » (*konsensusperspektiv*) explique par cette interaction l'absence de révoltes populaires en Suède du type de celles qu'ont connues d'autres pays européens. Cependant,

l'auteur semble aller un peu loin en idéalisant le fonctionnement de la société suédoise : « Swedish political culture was still characterised by an emphasis on harmony and consensus. Conflict was not considered a desirable solution to a problem » (p. 29). Si on peut, en effet, rejoindre l'auteur sur le fait qu'une révolte ouverte n'est jamais considérée, en Suède comme ailleurs, comme une solution à un problème mais plutôt comme un symptôme, il faut rappeler que le royaume connaît des périodes de très fortes tensions internes. C'est le cas notamment avec les affrontements entre la noblesse et les roturiers lors des diètes du milieu du XVII^e siècle, ou de ceux opposant l'ordre privilégié et le roi au début du XVIII^e siècle, ou encore à la fin du règne de Gustave III. Si, effectivement, dans les périodes les plus difficiles les souverains se tournent vers la diète pour obtenir un soutien à leur politique, y compris auprès de l'état paysan qui accepte un alourdissement de la fiscalité, l'application des décisions supposées faire l'objet d'un dialogue ne se fait pas sans résistance comme l'ont montré les travaux de Nils Erik Villstrand et de Martin Linde. En dépit de cette réserve, et d'une coquille à la page 20 (ce sont bien 80 % des Suédois qui vivent de la terre et non 8 %), l'introduction invite à une véritable réflexion sur l'organisation de la société suédoise de l'époque moderne, ce qui est tout autant stimulant qu'un peu déroutant, car le lecteur perd un peu le fil de la problématique annoncée de l'ouvrage sur les espoirs et les craintes de l'avenir.

Les contributions réunies dans ce volume sont divisées en quatre parties. La première regroupe des articles sur les réseaux de sociabilité et l'idéal social des élites aux XVI^e et XVII^e siècles. Dans cette période, le discours sur le service du roi est tout autant le reflet du statut de celui qui le tient qu'une parole de stabilisation sociale. Cette double fonction génère une rivalité, d'une part autour de l'acquisition des offices royaux et, d'autre part, autour de l'exercice réel du pouvoir royal face aux solidarités locales. Ces réseaux sociaux, qui sont faits de relations mêlant intérêts et amitiés, sont entretenus par des correspondances privées dont la forme est l'objet d'une analyse précise. L'un des éléments fondateurs de ces réseaux est le mariage. Si les stratégies matrimoniales des nobles et l'économie maritale sont assez bien connues, la part du choix des personnes concernées, futurs beaux-parents ou futurs mariés, ne doit pas être négligée. Les familles ne sont pas monolithiques, comme le montre l'étude des correspondances qui révèle la place des émotions et des espoirs que chacun place dans un mariage unissant deux personnes et alliant deux parentèles. Comme dans toutes les sociétés d'Ancien Régime, le patronage joue un rôle essentiel dans les relations interpersonnelles, ici étudiées dans le cadre universitaire. L'espoir d'un avenir meilleur passe par le choix judicieux du sillage d'un Grand, dont le rayonnement est animé par la dynamique classique entre le nombre de protégés et la capacité de redistribution des bienfaits. Enfin, à l'échelle locale, l'ascendant des nobles passe par leur capacité à contrôler la nomination des pasteurs dont l'influence est décisive au sein des paroisses qui sont de petits gouvernements locaux. Le rôle des femmes nobles, en particulier les veuves, dans les nominations des pasteurs est particulièrement mis en évidence.

Le second regroupement de textes porte sur les milieux urbains modestes et leurs stratégies de survie en fonction de leur genre. L'un des contributions les plus passionnantes du volume porte sur la condition des prostituées de Stockholm du milieu du XV^e siècle au milieu du XVII^e siècle. Les archives judiciaires révèlent que la prostitution est souvent associée au vol intégrant celles qui se livrent à ces activités réprouvées aux réseaux des strates inférieures de la capitale suédoise. Ces femmes sont marginalisées mais pas exclues à proprement parler, car elles sont en

contact avec des couches urbaines modestes leur permettant de nourrir l'espoir d'échapper à la précarité qui marque leur existence. Cette précarité n'est pas seulement économique. Elle peut être bien plus diffuse et plus sournoise comme le montre une étude sur les rumeurs et les processus de stigmatisation sociale. Elle souligne l'attention que les autorités leur portent dans l'idée qu'ils peuvent être des sources de troubles contaminant l'ensemble d'une communauté. La rumeur brouille la limite entre ce qui relève de la sphère publique et de la sphère privée, tout comme le traitement de la violence maritale qui pose la question de la propriété de l'homme sur son épouse. La partie s'achève sur une très intéressante étude des domestiques à Turku et à Odense. Le service dans une maison aisée est souvent un état transitoire pour des jeunes gens venant de la campagne. Les femmes le quittent le plus souvent grâce au mariage, alors que ce temps est souvent mis à profit par les jeunes gens comme un moment d'apprentissage permettant d'entrer dans le monde de la ville et parfois d'intégrer un milieu professionnel supérieur.

Les deux dernières parties de l'ouvrage adoptent des perspectives de plus long terme portant sur les pratiques politiques. Deux contributions traitent de l'instrumentalisation du passé et de l'usage de l'histoire dans l'encadrement des relations entre individus et, au XVIII^e siècle, comme référence permettant de saisir le sens de l'évolution humaine vers un progrès permanent. Deux autres articles se répondent en abordant la question des équilibres sociaux, d'abord, à travers l'étude des formes de protestation et de résistance des paysans face aux exigences de la couronne, ensuite par une belle réflexion sur les interrogations nobiliaires dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. En Suède, comme en France, le premier ordre doit faire face à une remise en cause de sa place au sein de la société. Il est traversé par la crainte de l'appauvrissement, de l'érosion de son pouvoir politique et d'une interrogation sur le bien fondé de ses privilèges. Les nobles développent alors une rhétorique visant à défendre leurs acquis. Les relations entre les groupes sociaux ne sauraient être comprises sans considérer leur place respective par rapport au pouvoir royal. À ce titre, l'analogie organiciste de la société suédoise, très utilisée sous Gustave III, permet de justifier le rôle et la place de chacun dans un équilibre général qui doit profiter à tous. Enfin, un article aborde les promesses de la paix dans les dernières années de la Guerre Grande du Nord (1719-1721) s'interrogeant sur la manière dont les Suédois percevaient leur propre puissance et la place qu'elle devrait occuper au lendemain de la guerre contre la Russie.

Malgré un titre général qui peut sembler un peu sibyllin, « Espoirs et peurs de l'avenir », le volume présente une série d'études solides qui balaie un large spectre de thématiques d'une histoire sociale ouverte sur les structures politiques et l'étude des mentalités. Sur fond de renforcement de l'État royal, les différents auteurs abordent les questions de la dépendance, des stratégies d'ascension sociale, de la crainte du déclassement, des réseaux de relations au sein des différentes communautés (famille, parentèle, milieu professionnel, paroisse, état) auxquelles appartient chaque individu. L'ensemble des contributions permet de nourrir une belle réflexion sur la Suède de l'époque moderne. Il est heureux que cette publication en anglais rende accessible au plus grand nombre le travail de nos collègues finlandais, en proposant un contrepoint original aux études portant sur des espaces mieux connus.

Éric SCHNAKENBOURG

Alain Cabantous, Jean-Luc Chappey, Renaud Morieux, Nathalie Richard et François Walter (dir.), *Mer et Montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2011, 282 p.

Les travaux sur l'analyse de la représentation de la mer et de la montagne se sont multipliés depuis plus d'une vingtaine d'années (que l'on songe aux travaux d'Alain Corbin) mais le croisement des deux univers n'a quasiment jamais été évoqué. Le géographe Michel Roux n'a ainsi pas sondé l'imaginaire vis-à-vis de la montagne, comme il a pu le faire pour la mer ou le désert. Marc Boyer, croisant les évolutions touristiques de la mer et de la montagne du Sud-Est français, est l'un des rares à s'y être intéressé et, bien que cité une fois pour les Alpes, il est un peu oublié du présent opus. Les connivences entre les deux « territoires » sont pourtant nombreuses, y compris, pour évoquer un aspect qui n'est pas dans le livre, du point de vue du vocabulaire, avec les ports (abris destinés au transbordement des marchandises sur le littoral ou cols dans les Pyrénées) ou les appellations des guides-baigneurs (ancêtres des maîtres-nageurs) et des guides de montagne.

Pour découvrir les rapprochements possibles entre mer et montagne, les cinq coordinateurs ont organisé un colloque d'historiens qui s'est tenu les 24 et 25 septembre 2009. L'ouvrage se présente comme la publication des actes de ce colloque, qui tente de comprendre le glissement des appréhensions qui s'opère à partir du XVI^e siècle sur ces espaces auparavant relativement indéterminés. Un effort a été fait pour ne pas parler de la montagne seulement à travers les Alpes, ce qui mérite d'être souligné.

Les coordinateurs ont préféré ne pas laisser trop de place à la littérature, qui aurait pu, en effet, occuper l'essentiel du programme ; l'ouvrage *Montagnes imaginées, montagnes représentées ; Nouveaux discours sur la montagne de l'Europe au Japon*, portant sur les deux derniers siècles, le démontre. L'appréhension par Victor Hugo de la mer et de la montagne est la seule étude littéraire. La culture européenne produit des représentations du monde social, où la mer et la montagne n'existent que par rapport aux sociétés qui les explorent : tel est le postulat. Dans cet ouvrage, cette culture se limite à l'Occident (espaces latin et anglo-saxon). Pour comprendre le double sens de ces représentations, il faut donc s'intéresser aux stéréotypes qu'elle introduit (3^e partie) mais aussi à la création d'espaces, ici analysée sous l'œil de la science (2^e partie). Une première partie porte sur l'usage et les pratiques pour appréhender dans quels mondes apparemment dualistes ces représentations s'insèrent.

L'ouvrage démontre, dans sa première partie, que la mer et la montagne peuvent être à la fois espaces fermés et espaces ouverts : fermés parce qu'on y trouve ou cherche, dans un premier temps, des populations solidaires qui échappent à la modernité, et des ressources indispensables, puis, à partir du XVIII^e siècle, la santé et des espaces de loisirs (régates, excursions) ; ouverts parce que, pour profiter de ces avantages, ces territoires entrent en relation avec ce qu'on pourrait improprement qualifier de « monde extérieur » : le lieu de commerce (Lisbonne, Venise), les villes pourvoyeuses de malades ou de touristes. Avec cette partie, le lecteur comprend pourquoi la mer ou la montagne peuvent parfois lui apparaître, aujourd'hui, comme des réserves.

Dans la deuxième partie, les auteurs établissent comment la science tâche de matérialiser dans les esprits ce que sont les montagnes, les îles, la mer. Ces objets sont d'abord analysés comme un tout mais, progressivement, ils vont être individualisés, afin d'être des espaces maîtrisés. La vision théologique, dans un premier temps omniprésente, est ainsi remplacée par une vision politique. Nous retrouvons là le rôle

habituel de la cartographie : les contributeurs de l'ouvrage *Les usages des cartes (17^e-19^e siècle)*, paru aux Presses Universitaires de Strasbourg en 2008, ont déjà souligné qu'une carte offre des images du territoire variables selon la communauté d'usagers à qui elle est destinée. Nommés, les lieux prennent de l'importance : la connaissance entretient la reconnaissance. Lucile Haguet constate ainsi que certains monts ou canaux, comme le canal de Joseph en Égypte, grandissent dans leur représentation parce que l'imaginaire européen l'exige. La mer et la montagne n'existeraient-ils qu'à travers le regard du spectateur ?

Pour contrecarrer cette impression, les auteurs de la troisième partie ont étudié mer et montagne à partir des sociétés de l'intérieur, en voyant comment elles s'imprègnent progressivement de stéréotypes. Les études scientifiques sur les sociétés littorales ou montagnardes se sont développées depuis quelques années mais leur appréhension du territoire est loin d'être bien connue. Quand les interlocuteurs sont des locaux, il apparaît une dimension de solitude et de désert, recherchée par les religieux contemplatifs, crainte par les paysans charentais. Quand ils sont des allochtones, en manque de repères, c'est la dimension sauvage, bonne ou mauvaise, qui teinte les paysages et ses habitants. Jacques Péret, en s'intéressant aux montagnes de sable du pays d'Arvert, pointe également l'évolution de l'appréhension de la crainte : effrayante pour les paysans, elle devient loisir touristique à partir du début du XIX^e siècle pour les visiteurs, alors que les travaux d'ensemencement débutent. Il observe avec malice que cette côte désormais boisée est qualifiée, positivement, de sauvage.

Finalement, Gilbert Buti, à partir de l'exemple provençal, évoque parfaitement les trois phases de distinction de la mer et de la montagne, que l'on retrouve dans la majorité des contributions : d'abord relative ignorance, puis projection culturelle, enfin construction socio-économique et politique. Cet ouvrage analyse ainsi plutôt la culture européenne révélée par le contact de la mer et la montagne. Il comporte une trentaine d'illustrations (cartes, cartes postales, gravures, tableaux graphiques), dans la moitié environ des dix-neuf textes. À ce sujet, dans une prochaine réédition, on inversera correctement les légendes des photographies de la page 65.

La conclusion de Vincent Guigueno remet utilement en perspective l'ensemble des contributions, en rappelant que ces espaces sont plus que jamais des territoires d'épreuves pour l'action publique. Nous abondons dans son sens : même les bouleversements climatiques à venir ne semblent concerner que la mer (hausse de son niveau) et la montagne (fonte des glaciers). Les priorités sont dorénavant inversées. Ce livre apparaît donc bien aussi comme le fruit révélateur d'une époque. À quand l'histoire culturelle de la morne plaine ?

Johan VINCENT

Marlène Bernos, Sandrine Parageau et Laetitia Sansonetti (éd.), *Les femmes et leurs représentations en Angleterre de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Nouveau Monde édition, 2009, 155 p.

Issu d'un colloque organisé en 2007, ce recueil dirigé par Marlène Bernos, Sandrine Parageau et Laetitia Sansonetti, rassemble, en 155 pages jalonnées de belles illustrations, les articles de sept intervenants sur les *femmes et leurs représentations en Angleterre, de la Renaissance aux Lumières*. L'*ambitus* chronologique, qui couvre donc les trois siècles de l'époque moderne, est suffisamment ample pour prendre en compte

des aspects diachroniques significatifs, les seuls qui puissent mettre en relief des immobilités et des évolutions, susciter des échos entre les représentations et permettre ainsi d'établir des similitudes et des correspondances avec d'autres pays comme la Russie ou la France.

Le recueil s'ouvre sur une brève présentation du livre couplée d'une introduction qui définit l'objet d'étude, au cœur des recherches actuelles sur les femmes. Pour les trois éditrices, il s'agit d'examiner, à travers un large éventail de textes, des figures féminines de différents échelons de la société patriarcale anglaise et, en les appréhendant sous le prisme des représentations, de dévoiler ce qui constitue leur « expérience commune » en dépit de leurs différences de statut. Les articles sont répartis selon un ordre diachronique. Les trois premiers forment une première section consacrée à la Renaissance et examinent les représentations de différentes souveraines. Ils présentent les images que ces femmes ont pu susciter dans les mentalités britanniques, mais aussi celles que ces femmes ont pu construire de leur propre personne.

Le premier article étudie les représentations en clair-obscur de la reine Marie Stuart qui ont été façonnées par ses partisans et ses détracteurs. Prenant appui sur une typologie établie par Guy Bechtel, Armel Dubois-Nayt expose les quatre images fondamentales qui lui ont été associées et autour desquelles s'est cristallisé l'antiféminisme chrétien : celles de putain, de sorcière, de sainte et d'ignorante. Elle en explique l'émergence à la lumière des théories de Michel Foucault et démontre avec pertinence que les représentations discursives données de la reine d'Écosse étaient conditionnées par un enchaînement de ressemblances et de reflets, d'analogies et d'antipathies, propre à l'*épistémè* des hommes de la première modernité. Malgré une erreur d'édition aux p. 33 et 34 entraînant des difficultés de compréhension, cette étude s'avère fort utile car elle vient compléter, élargir et étoffer les travaux qu'ont consacrés Madeleine Lazard, Catherine Claude et Éliane Viennot à la querelle de la femme durant la Renaissance, laissant adroitement apparaître que l'antiféminisme chrétien, alors si prégnant en France, en Allemagne et en Italie, avait aussi étendu ses ramifications en Angleterre. Cette analyse présente un autre intérêt en donnant à penser que la conception anglaise de la féminité n'était pas différente de celle que nourrissait la France. Les mythes britanniques qui entourent Marie Stuart relèvent de la mythologie occidentale du féminin. Les stéréotypes antiféministes qui lui sont associés, tels que l'inconstance, l'instabilité, la sottise et la concupiscence, sont ceux qui sont traditionnellement attachés à la nature féminine. Cependant, contrairement à ce que l'auteur avance, cette représentation n'a pas été seulement allaitée par les théologiens du Moyen Âge, puisqu'on la rencontre dans l'Antiquité, sous la plume des philosophes et des médecins, des poètes satiriques et des pères de l'Église.

Le deuxième article examine la stratégie mise en œuvre par Elisabeth Tudor dans sa propagande monarchique pour concilier ce qui paraissait inconciliable, à savoir un rôle de femme et une fonction d'homme. Laetitia Sansonetti montre habilement comment la reine d'Angleterre parvient, non sans mal, à établir une combinaison harmonieuse entre son identité sexuelle et son identité politique en exploitant deux représentations symboliques, celles de l'androgynisme et de Vénus déguisée en Diane. Le modèle que la souveraine choisit pour construire la première n'est pas celui d'Ovide dans *Les Métamorphoses*, parce qu'il est alors porteur d'un hermaphroditisme négatif, et qu'il constitue la figure de référence à laquelle ses détracteurs ne cessent de l'identifier, notamment lorsqu'ils la comparent à une amazone ; mais celui façonné par Platon dans *Le Banquet*, autrement dit celui d'un être parfait et complet, marquant un état de plénitude totale et originelle par son heureuse fusion des genres et des contraires. L'article laisse ensuite apparaître comment une seconde image mythologique, celle de Vénus déguisée en Diane, lui permet de s'ériger symboliquement

en épouse de son pays et mère de ses sujets et, par là même, de conserver et légitimer son célibat dans l'exercice de ses fonctions politiques. Grâce à l'examen de ces différentes représentations, l'étude nous permet d'observer des similitudes qui ne sont pas dénuées d'intérêt : d'abord dans les stratégies politiques qu'ont pu utiliser certaines souveraines de l'époque moderne. Celle dont use Elisabeth Tudor présente, nous semble-t-il, des ressemblances avec celle adoptée, deux siècles plus tard, par Catherine II dans sa propagande impériale. Ensuite, dans les mythologies qui ont pu entourer les « femmes de pouvoir ». Les mythes que focalise la reine d'Angleterre, en particulier celui de l'amazone, sont ceux dont héritent aussi, dans la France et la Russie de l'époque moderne, les impératrices et les frondeuses, les savantes et les lettrées, autrement dit les femmes exerçant un rôle masculin. Comme si l'action ou le pouvoir intellectuel et politique des femmes, avait éveillé un fantasme culturel identique. Le troisième article, quelque peu abscons, mais stimulant pour la pensée, montre comment la perception oculaire intromissive du poète élisabéthain Philip Sidney, qu'Anne-Valérie Dulac relie aux théories optiques d'Albrecht Dürer, participe à une construction poétique et une représentation picturale phallogocentrique de Stella, la femme aimée et admirée comme une souveraine.

Les quatrième et cinquième articles s'intéressent aux stratégies littéraires que les femmes britanniques ont employées pour s'imposer et faire entendre leur voix dans une République des Lettres qui, au XVII^e siècle, leur était résolument hostile et tournait en dérision leurs prétentions intellectuelles. Celui de Claire Gheeraert-Grafeuille fait découvrir que c'est en simulant, dans son œuvre, une attitude de femme et d'épouse soumises, que la mémorialiste, Lucy Hutchinson parvient paradoxalement à afficher publiquement sa vision dissidente – car antimonarchique – de l'histoire nationale. Celui de Sandrine Parageau donne à voir, par un jeu d'échos et de correspondances, que c'est en jouant, sur la scène littéraire, la comédie de la femme ignorante et modeste qui écrit en dilettante, que Margaret Cavendish légitime son activité intellectuelle et ses revendications éducatives. Ces deux articles ouvrent des pistes de réflexions intéressantes en donnant à penser que la posture des femmes britanniques devant l'activité créatrice n'avait finalement rien d'atypique mais s'avérait plutôt conformiste, car leurs procédés de légitimation intellectuelle étaient ceux qu'adoptèrent aussi les femmes lettrées et scientifiques dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles. Les deux auteurs auraient pu approfondir leur analyse en essayant, à partir des travaux de Nathalie Grande, d'Isabelle Brouard-Arends ou de Ioana Galleron, d'interpréter cette mise en scène théâtralisée qui était peut-être, tout comme en France, une convenance littéraire à la fois féminine et masculine, ou encore un masque protecteur endossé, soit par soumission aux règles de la bienséance, soit par peur des qu'en-dira-t-on attachés à la publication par le tribunal de l'opinion.

Les sixième et septième articles se penchent sur les problèmes et les écueils qu'ont pu rencontrer, au XVIII^e siècle, les femmes qui ont eu l'audace de tourner le dos aux canons de la féminité, soit en prétendant exercer dans la sphère publique des fonctions considérées comme masculines, soit en affichant une sexualité libertaire et anticonformiste. Claire Boulard éclaire sur la difficulté, pour une femme, d'endosser le titre de journaliste de profession dans la première moitié du siècle. Considérée comme une affaire d'hommes, cette fonction est jugée excentrique et scandaleuse lorsqu'elle se trouve exercée par une femme. Mais Eliza Haywood est parvenue à l'assumer et à en faire une occupation respectable en se saisissant de l'attribut symbolique du thé et créant, par le biais de ce breuvage, une nouvelle forme de journalisme qui n'empiétait pas sur le territoire de l'homme. Cet article propose une analyse stimulante, car elle donne à penser que le thé fut aux Anglaises un peu ce que fut le

roman aux Françaises de l'âge classique, à savoir un tremplin pour s'immiscer dans un monde masculin et un espace de renouvellement générique.

La dernière contribution examine l'évolution des représentations de la prostituée dans la société londonienne de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Examinant les discours théologiques, juridiques et libertins, Marlène Bernos montre comment, sous l'impulsion des réformateurs philanthropes, s'est opérée une réhabilitation mentale et sociale de la prostituée dans les discours qui, tout en la déculpabilisant, ne l'ont cependant pas absous dans les mentalités. Aux images nouvelles et compatissantes de la prostituée comme pécheresse pénitente et mère aimante qu'illustre, en 1760, le texte engagé de Sarah Fielding, est venue s'opposer l'image traditionnelle et dévalorisée de la « mal famée », qui, comme l'avait montré Mathilde Cortey, est devenue un personnage obligé de la littérature française des Lumières. Cet article est riche d'enseignements car il prouve que le discours sur la prostituée, établi en France depuis 1732, s'est aussi répandu en Angleterre et qu'il relève donc d'une tradition littéraire en Europe ; enfin, il fait voir que son imagerie de la dérision serait née d'une inquiétude culturelle commune aux Français et aux Britanniques face au mythe de la dépopulation et de la décadence forgé par Montesquieu et Gibbon.

S'il est regrettable qu'une synthèse ne soit pas proposée à la suite des contributions, ce livre constitue, par le sérieux de sa documentation et la richesse de ses analyses, une source importante de réflexions et d'informations pour toutes les études et les recherches menées à l'heure actuelle sur les femmes de l'époque moderne.

Adeline GARGAM

Regards croisés sur l'argent, colloque tenu à Rouen le 20 novembre 2010, Rouen, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Comité d'Histoire Économique et Sociale de Rouen et de sa région, 2011, 127 p.

Les actes de ce colloque tenu en 2010, publiés par l'Académie des Belles-Lettres de Rouen, rassemblent six interventions, deux par des personnalités issues des rangs académiques et quatre par des universitaires liés à Rouen. Un nombre aussi réduit de communications sur un sujet aussi vaste qu'est l'argent, aboutit forcément à une approche quelque peu réductrice.

Certes, le milieu rouennais est parfaitement éclairé en liaison avec l'argent, analysé ici dans sa fonction d'outil de financement. Le monde rouennais est envisagé tant en matière de banques locales assises sur des fortunes familiales et bientôt en rapport avec l'industrie, que pour ce qui concerne une industrie régionale fondée sur une fibre importée, le coton. En outre, l'approche en termes d'épargne populaire permet de relativiser les diverses représentations en matière d'argent. Ces trois interventions, à partir d'un point de vue d'en bas, permettent de nuancer nos conceptions générales, sans toutefois « peser », ou tout au moins de le tenter, les sources relatives de financement.

Trois autres communications adoptent un point de vue plus général. Il s'agit d'une réflexion sur les crises financières à partir du XVII^e siècle et en particulier sur les crises contemporaines du XX^e siècle. Tout juste peut-on regretter un raisonnement à dominante globale qui nous prive d'une analyse en profondeur des crises historiques.

Un autre thème, de nature philosophique, est consacré à la fonction de l'argent (oxygène ou fumier ?), notamment à partir de la pensée de Hegel analysée sous l'angle de la liberté. On aurait aimé voir exposer les sources de la pensée hégélienne en matière financière.

Un dernier thème se rapporte à l'opposition du christianisme et de l'Islam dans le domaine de la finance. Si le premier volet, tant dans le domaine théologique qu'en matière d'institutions et de pratiques, est déjà bien connu, le second, dévolu à la finance islamique, informe bien tant pour ce qui concerne les bases coraniques (rôle de la *charia* et des cinq piliers, se traduisant par l'interdiction de la spéculation, p. 41) que pour la mise en place d'un tel système, la question de son extension au monde occidental étant posée.

André GUESLIN

Charles Kecskeméti, *Le libéralisme hongrois 1790-1848*, Paris, Honoré Champion, Bibliothèque d'études de l'Europe centrale 2, 2010, 451 p.

Il y a trente ans, Moritz Csáky dans *Von der Aufklärung zum Liberalismus. Studien zum Frühliberalismus in Ungarn* (Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1981) relevait qu'entre les lumières josphistes et l'ère des réformes qui commença avec la Diète de 1825-1827, les trois décennies pendant lesquelles s'abatit sur la Hongrie comme sur toute la monarchie des Habsbourg la politique de Metternich d'étouffement des libertés n'avaient pas été un temps mort, comme beaucoup d'historiens hongrois, soucieux d'exalter les géants de cette ère des réformes qui n'auraient rien dû au passé, l'avait accrédité, mais une période de mûrissement des idées où furent jetées, en pleine époque Biedermeier, les bases du libéralisme moderne. Charles Kecskeméti, à partir d'une analyse extrêmement minutieuse des votes des représentants des comitats aux diètes de 1832-36, 1839-40, 1843-44 et 1847-48 et des discours des participants, confirme, s'il en était besoin, la thèse de la continuité entre la *Spätaufklärung* et le *Frühliberalismus*.

La première partie de l'ouvrage est un rappel des institutions du royaume de Hongrie dont la destinée, depuis 1526, est liée à la dynastie des Habsbourg. Le compromis historique dont les étapes successives sont rappelées, se traduit par l'acceptation de l'absolutisme viennois contre la garantie des privilèges de la noblesse, essentiellement son monopole sur le foncier et son immunité fiscale compensée par l'obligation de l'insurrection. Entre la paix de Szatmár en 1711 qui mit fin à la guerre d'Indépendance de François II Rákóczi et la mort de Joseph II en 1790, les efforts de Vienne furent constants pour imposer la centralisation et l'absolutisme. Le règne de Joseph II s'acheva en catastrophe, mais les libéraux du XIX^e siècle n'oublièrent pas ce qu'ils lui devaient. Le court règne réparateur de Léopold II pendant lequel les 9 commissions de la Diète élaborèrent un extraordinaire catalogue de projets de réformes, scella à nouveau le compromis entre la dynastie et la nation hongroise ; ces travaux, les *Operata systematica*, mis sous le boisseau pendant le règne réactionnaire de François I^{er}, ressurgirent pendant l'ère des réformes pour servir de base à de nouveaux projets. Les conceptions constitutionnelles des « jacobins » hongrois comme Hajnóczy, bien plus radicales, qui prônaient l'égalité devant la loi, la liberté de la presse et de la pensée et la fin des privilèges nobiliaires, ne furent pas non plus oubliées ; il convenait d'écrire en hongrois ce qui l'avait été en latin. Eötvös

les reprit en 1846 quand il stigmatisa ce vingtième de la population qui avait tous les droits ; la constitution historique hongroise ne valait que pour un demi million d'habitants. La Diète bicamériste, Table des magnats et Table des États, était l'institution fondamentale du constitutionalisme hongrois. Charles Kecksméti en rappelle minutieusement la composition, le *modus deliberandi*, la façon de compter les votes, la discussion des *gravamina* émanant des comitats, l'élaboration des « postulats », i.e. les demandes de mesures gouvernementales ; un éclairage tout particulier est donné aux séances « circulaires » qui permettaient à la chambre basse de délibérer sans interférence du représentant de l'exécutif. L'opposition y était très souvent majoritaire, contre le gouvernement de Vienne, mais pas pour faire passer des réformes qui, en dernier recours, se seraient heurtées au veto des magnats puis au veto royal. La supériorité intellectuelle des libéraux ne doit pas faire illusion, ils étaient minoritaires. Les ethnies non magyares votaient pour la droite gouvernementale.

Les Diètes de l'ère des réformes mirent en chantier un vaste programme de réformes sociales. L'amélioration de la condition des paysans était d'actualité depuis les mesures urbariales de Marie-Thérèse. Les nobles libéraux voulaient en finir avec le système féodal et affranchir la paysannerie. Les violentes révoltes des paysans slovaques et ukrainiens au moment de l'épidémie de choléra, très durement réprimées, firent renaître la peur et soulignèrent l'urgence des réformes. Les milieux dirigeants craignaient même que le gouvernement de Vienne ne soutînt les masses paysannes contre la noblesse nationale. Malgré les libéraux, la première Diète réformatrice de 1833-36 eut des résultats décevants. Les rachats volontaires à l'initiative de nobles libéraux furent insignifiants. Il fallait une loi contraignante avec indemnisation partielle de la noblesse par l'État et on dut attendre le vote du 15 mars 1848. La liquidation du régime de 1848-1849 permit par la suite de revenir sur ces acquis. L'autre grande question était l'imposition de la noblesse. Dans un premier temps, campagne se fit pour que les nobles vivant sur des tenures paysannes soient assujettis. Les élections de 1843 eurent lieu dans un climat de rare violence car le programme libéral comportait l'obligation de l'impôt domestique pour les nobles. Des figures dirigeantes libérales comme Kossuth, Deák et 200 nobles du comitat de Zala se portèrent volontaires pour payer. En 1847, la chambre basse approuva la pratique de l'impôt pour la noblesse, mais les magnats et le roi opposèrent leur veto. L'émancipation des juifs fut un autre thème débattu. Ils étaient 250 000 en 1848 et 10 000 à Budapest, sur une population de 70 000 habitants. La patente de tolérance de Joseph II pour les non catholiques avait été étendue aux juifs ; ils ne pouvaient néanmoins pas résider dans les villes minières. En 1790, Nagyváthy et Haller argumentèrent pour une émancipation à brève échéance. La Diète de 1839-40 accoucha de la loi 29 : 1840, complétée en 1844 ; l'émancipation totale attendit juillet 1849. Mais les libéraux, dont Kossuth, n'entendaient pas l'émancipation sans l'assimilation quant aux mœurs et le passage à la langue magyare, ce qui était inacceptable pour les bastions orthodoxes bien plus nombreux que les cercles éclairés mendelssohniens.

Parallèlement un parti libéral tentait de se constituer autour d'un programme. En 1825, on exhuma les *Operata systematica* des pères de 1791-1793, devenus des monuments intellectuels sans portée pratique, élaborés dans la fièvre de la contagion révolutionnaire ; leur actualisation n'aboutit en 1830 qu'à des textes décevants, bien en retrait, en adéquation avec un réformisme « louis-philippard ». Jusqu'en 1834-1835, les chefs furent Miklós Wesselényi et Ferenc Kőlcsey ; vinrent ensuite Ferenc Deák et Gábor Klauzál. István Széchenyi élaborait un programme en 12 points en 1832, repris dix ans plus tard : la Diète devait être transformée en assemblée parlementaire à partir d'une représentation populaire sur la base du comitat. En 1844 un groupe plus radical, les « doctrinaires » ou encore

« centralistes », inspiré par Benjamin Constant, Tocqueville et Guizot, et mené par József Eötvös et László Szalay, hostile au comitat nobiliaire, prônait la centralisation gouvernementale, la responsabilité du gouvernement devant la Diète, l'instauration de véritables municipalités ; c'était aussi le moyen d'assurer la suprématie magyare. S'attaquer au comitat n'était pas sans risques ; les centralisateurs durent mettre une sourdine pour ne pas briser la gauche. Le comitat était une institution sacrée, et tout aussi sacré était le mandat impératif de ses députés à la Diète ; dans ces conditions, comment la gauche pouvait-elle être un bloc homogène ? Les majorités friables se faisaient et se défaisaient à cause des revirements en cours de Diète. En 1847, la Déclaration de l'Opposition inscrivit à son programme l'introduction du régime constitutionnel non seulement en Hongrie, mais dans les deux parties de la monarchie. Élu à Pest, Kossuth en devint le chef. Cette gauche libérale donnait un nouveau sens au mot de liberté, non plus les libertés ancestrales de la noblesse, mais la liberté de la personne, de l'expression, de la presse, de la propriété, débouchant sur l'égalité civile procédant du droit naturel. Il s'agissait aussi d'en finir avec les vexations auxquelles étaient soumis les protestants, en dépit du maintien de la patente de tolérance de Joseph II. François I^{er} soutenait la droite catholique et cléricale. Le combat porta surtout sur les entraves au mariage mixte et la religion des enfants qui en étaient issus. La situation fut explosive en 1843 et on aboutit à la légalisation des mariages mixtes célébrés par un pasteur. Des lois en mars-avril 1848 mirent fin à toute discrimination religieuse. On fut plus prudent pour la liberté totale de la presse et partisan du remplacement de la censure gouvernementale par une censure diétale. Il n'était pas question non plus d'instaurer un suffrage universel générateur de césarisme et de terreur. Élargir le droit de vote aux *honorationes* permettrait de passer de la Diète féodale au parlement bourgeois. Mais sur les 140 000 nobles mâles en âge de voter, 100 000 n'auraient pas répondu aux conditions de cens et de diplôme. À l'exception des centralistes, personne ne voulait exclure ces nobles du vote. La loi de mars 1848 accorda le droit de vote à tous les nobles, des 200 familles titrées et des 1 000 à 1 200 lignages de *beni possessionati* jusqu'au prolétariat armorié, aux paysans affranchis ayant au moins $\frac{1}{4}$ de tenure, aux diplômés, aux artisans ayant au moins un apprenti, aux commerçants et industriels ayant au moins un revenu de 100 florins, mais avec exclusion des juifs. En 1841-1843, des projets de codes juridiques furent élaborés sur la base de l'humanisme éclairé et libéral. Bertalan Szemere prononça alors un fameux discours sur l'abolition de la peine de mort que la chambre basse vota ; les magnats et le gouvernement mirent leur veto. L'opposition à Vienne qui réunissait souvent libéraux et conservateurs, par exemple pour condamner la situation « coloniale » de la Hongrie envers le bloc austro-bohême, ne signifiait nullement une volonté de sécession. La double monarchie était une protection, contre la Russie qui promouvait le panslavisme auprès des Croates et des Slovaques, plus généralement contre les minorités ethniques slaves, roumaines, ruthènes... qui faisaient 62 % de la population de la grande Hongrie. Pas plus que leurs adversaires politiques les libéraux ne comprenaient les réalités ethniques et linguistiques des non magyars. Le nationalisme historique magyar porté par une noblesse à 90 % magyare (ou magyarisée), refoulait la conception ouverte d'une nation constituée non plus de Magyars mais de Hungari, quelle que soit la langue maternelle. La raison d'État eût commandé l'entente avec les nationalités ; les événements de 1849 en fournirent la triste confirmation. Cette gauche nobiliaire libérale voulait démonter le féodalisme par des réformes et abolir les privilèges ; mais elle se sentait parfaitement capable de diriger la transformation sociale et pensait réussir la compatibilité des réformes libérales avec l'intérêt des classes dominantes.

De précieux appendices et des fichiers-images décortiquent et visualisent, comitat par comitat, 64 votes lors des quatre diètes ; en ressortent l'existence d'un important marais et la fragilité de l'opposition libérale minoritaire au sein d'une opposition (conservateurs plus libéraux) majoritaire. Les notices biographiques de 150 protagonistes complètent cette méticuleuse étude dont on aurait aimé qu'elle fût conclue par quelques lignes prospectives. Si la filiation est bien établie entre les pères de la période josphistes et les fils et petits-fils de l'ère des réformes, qu'en est-il de la postérité de ces derniers par-delà les tragiques événements de la révolution manquée de 1848-49 ?

Claude MICHAUD

Antoine de Baecque, *La France de la Révolution. Dictionnaire de curiosités*, Paris, Tallandier, 2011, 270 p.

Antoine de Baecque place cet ouvrage sous la figure inaugurale et protectrice de Marc Bloch, qui, d'après lui, aurait fait de la curiosité « la pulsion première qui meut les historiens ». Certes Bloch évoque-t-il, « avant le désir de connaissance, le simple goût », mais c'est pour insister immédiatement après sur le fait qu'il n'y a pas d'histoire qui vaille sans un « vouloir comprendre » et sans « liaisons explicatives ». Or, le choix d'un dictionnaire de courtes notices fait largement obstacle à la construction de ces liaisons, et aboutit le plus souvent à ce que Bloch dénonce : « une simple énumération, sans liens et quasiment sans limites », un regard discontinu, une décontextualisation permanente des objets, des descriptions portées par la plume alerte de l'auteur mais qui ne peuvent faire sens que pour qui est déjà, comme l'est l'auteur, très bon connaisseur de la période. Curieuse, une chose ne peut en effet le rester qu'aussi longtemps qu'elle n'est pas reliée à ce qui l'explique ou la prolonge : les auteurs de cette collection de dictionnaires de curiosités (trois nouveaux volumes sont à paraître l'an prochain) ne peuvent donc, par principe éditorial et s'ils veulent respecter le piquant du projet (ce qu'Antoine de Baecque réussit magistralement), que produire des notices construites sur le mode du fait divers, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de Roland Barthes, des récits dont l'objet est sans durée et sans contexte, constituant « un être immédiat, total, qui ne renvoie, du moins formellement, à rien d'implicite », à aucune situation existant au dehors de lui. On peut difficilement rêver plus éloigné de la conception blochienne de l'histoire.

Alors que la Nouvelle histoire avait réussi à bannir toute hiérarchie d'objet, l'entreprise aboutit ici à la reconstituer, en reléguant au rang de simples curiosités, d'objets indignes d'une histoire compréhensive, toute une série de thèmes que De Baecque a pourtant – et c'est le paradoxe – souvent lui-même traités ailleurs de manière lumineuse, analytique et raisonnée. Car le curieux a bien ici un domaine propre, principalement l'univers rabelaisien du ventre (Gros ; Pieds de cochon à la Sainte-Ménéhould ; Pomme de terre) et du bas-ventre, du sexe (Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette ; filles du Palais-Royal ; Foutre), du sang, de la mort (Baignoire de Marat ; Martyrs ; Noyades) et du monstrueux (Culotte de peau humaine par exemple). Le curieux se loge aussi dans des figures individuelles dont l'exceptionnel est souligné et la normalité ou la contextualité gommées : personnages de fiction (Père Duchesne, Père Oquet, Père Nicieux, abbé Trave) ou fictionnalisés (Père Gérard), personnages connus

ou plus ou moins inconnus pris par le petit bout de l'incongru (Guillot, Charles de la Bussière, Jean Jacob le vieillard du Mont-Jura), tous forment une galerie fort amusante, qui pourrait être poursuivie sans fin et choisie selon les hasards de l'envie et de la rencontre.

Là où les formes de la curiosité s'ajustent le plus parfaitement à leur objet, c'est néanmoins pour tout ce qui concerne l'image, les formes artistiques et symboliques. C'est aussi ce que l'auteur connaît de première main et c'est là qu'il est le meilleur, la discontinuité des objets choisis étant compensée par le fait qu'ils finissent par former réseau et par faire résonner ensemble les échos que l'on entend de l'un à l'autre, surtout pour qui connaît les travaux précédents de l'auteur. Certains articles sont alors de vrais petits bijoux ciselés qu'on ne peut lire sans sourire : Bonnet ; Caricature ; Comédie des trois ordres ; Habits de Romains ; Tricolore etc. Comme cette Révolution a cherché à jouer des images et des symboles, leur analyse est importante et, si elle est curieuse, elle n'en est pas moins centrale dans la compréhension de la manière dont l'événement s'est perçu lui-même et construit. Antoine De Baccque excelle à décrire les tableaux et les caricatures et à les faire surgir, sans doute même aux yeux d'un lecteur qui ne les connaîtrait pas. Il permet aussi de comprendre la manière dont la Révolution et ses principes ont pu s'incarner dans le quotidien, dans les vêtements (Bonnet, Cocarde, Costume), dans l'espace (Gauche/Droite), dans les bâtiments (Théâtre de l'Égalité).

Quelle est l'image de la Révolution que véhicule cet ouvrage ? La question est particulièrement importante dans la mesure où il se présente comme destiné au grand public. La décontextualisation que produit inévitablement le choix du curieux est particulièrement problématique pour les moments les plus complexes et historiographiquement sensibles. Tandis que l'historiographie la plus récente, étudiant *Les politiques de la Terreur* (sous la direction de Michel Biard, 2008), replace ce moment dans la complexité des situations concrètes et étudie la diversité de ses aspects, Antoine de Baccque (qui ne cite pas cet ouvrage mais plutôt les ouvrages anciens de Patrice Gueniffey et de François Furet), retrouve, en grande partie par le seul jeu de la forme du dictionnaire de curiosités, « une Terreur étudiée uniquement comme une violence, largement décontextualisée » (Michel Biard). L'article « Ci-devant » est de ce point de vue assez caractéristique : il s'achève en signalant simplement « qu'environ quinze pour cent des membres de la noblesse, surtout de la haute aristocratie, sont tombés sous le couteau fatal » ; ainsi posée, la phrase semble laisser croire que la Terreur a d'abord visé non pas des actes contre-révolutionnaires mais une simple origine sociale (la question de la Terreur comme guerre de classe peut être posée, dans la mesure où les nobles représentent le quart des condamnés à mort de la Terreur, mais la réponse est complexe), et elle fait l'impasse sur les institutions diverses traduites par la métaphore du « couteau fatal ». Les jugements de surplomb ne sont en outre pas toujours évités : d'après l'auteur « la Révolution n'a pas su régler avec mesure ce curseur surveillant entre la nécessaire vigilance et la dérive obsessionnelle, voire la répression meurtrière » (p. 225) ; comme place n'est pas laissée pour la démonstration de cette idée, elle apparaît comme un simple jugement moral.

Enfin, le rire lui-même a une portée politique. L'auteur montre bien à quel point rendre la monarchie objet de dérision participa de sa chute possible, à quel point le rire a partie liée avec la mort (politique) : la mort de Louis XVI s'avança ainsi en trois temps, « la mort par le rire au retour de Varennes, la mort par la politique lors du procès du roi, enfin la mort par la guillotine le 21 janvier 1793 » (p. 212). Réduire la Révolution française à un objet risible, la départir de son sérieux et de son importance, en réduire le sacré républicain, est alors un choix politique fort.

Il faut donc peut-être réserver ce livre aux historiens, mais en même temps renoncer à le penser comme un livre d'histoire, pour s'autoriser à jouir des talents descriptifs et narratifs, du rire perceptible de l'auteur. Plutôt que sous la bannière de Marc Bloch, ce serait plutôt sous celle de Groucho Marx qu'il faudrait se placer pour s'autoriser le plaisir de ce texte. Les connaisseurs de la Révolution s'en délecteront ; auprès d'un grand public cultivé auquel la collection semble vouloir s'adresser (et que peut certes aider une petite chronologie finale bien faite), on craint néanmoins qu'il ne produise de graves contresens sur la période.

Déborah COHEN

Rémy Cazals, *Bonaparte est un factieux ! Les résistants au coup d'État, Mazamet, 1851*, Paris, Vendémiaire, 2011, 222 p.

Depuis le colloque *Comment meurt une République. Autour du 2 décembre*, qui s'était tenu à Lyon du 28 novembre au 1^{er} décembre 2001, l'intérêt pour les multiples soulèvements qui ont éclaté en province en décembre 1851 ne se dément pas. L'association *1851. Pour la mémoire des Résistances républicaines* recense et stimule les études locales nécessaires à une meilleure compréhension du phénomène (voir Sylvie Aprile, Nathalie Bayon, Laurent Clavier, Louis Hincker et Jean-Luc Mayaud (dir.), *Comment meurt une République. Autour du 2 décembre 1851*, Grâne, Créaphis, 2004. L'association *1851 pour la mémoire des Résistances républicaines* possède un site : <http://www.1851.fr/> sur lequel on trouve une bibliographie complète par département sur les résistances au coup d'État.). L'ouvrage de Rémy Cazals porte sur un épisode méconnu de la résistance provinciale dans le sud-ouest. Contrairement aux événements de Béziers qui ont défrayé la chronique, le rassemblement insurrectionnel de Mazamet est resté dans l'ombre. Il n'en est pas même fait mention dans l'étude pionnière d'Eugène Ténot sur la résistance provinciale de 1851.

Quels sont les faits ? Comparés aux insurrections qui secouent les départements de la Drôme ou du Var, ils peuvent apparaître bien limités. Le 4 décembre, une fausse nouvelle annonçant l'échec du coup d'État à Paris parvient aux républicains de Mazamet. Des placards appelant à la révolte sont affichés. Un groupe en armes, réuni au cabaret d'un des chefs, se heurte alors à un escadron de hussards. Un officier tire et blesse un insurgé. Après cette escarmouche, la répression s'abat sur les républicains : deux sociétés secrètes sont découvertes, l'une, peu organisée encore, à Mazamet et l'autre dans un petit centre d'industrie textile, à Labastide-Rouairoux. Finalement 73 individus sont jugés dans le Tarn et 71 condamnés, dont 4 à la déportation à Cayenne, 44 en Algérie.

Comprendre les ressorts de la mobilisation populaire de 1851 n'est pas une tâche aisée. Elle a déconcerté les contemporains. Les organisateurs du coup d'État l'ont immédiatement présentée comme une jacquerie. Les républicains l'ont réhabilitée comme un acte politique et légaliste dirigé contre ceux qui violaient la constitution. Rémy Cazals, à la suite d'un Philippe Vigier ou d'un Maurice Agulhon, cherche à replacer l'insurrection dans l'histoire de la Seconde République dans le Tarn mais surtout à restituer le contexte social tendu de Mazamet, de la fin de la monarchie de Juillet à 1851. L'analyse des antagonismes sociaux permettrait de mieux comprendre les ressorts de la révolte.

L'étude mobilise les techniques classiques de l'histoire quantitative ainsi que les nouvelles approches qualitatives des sources judiciaires. S'appuyant sur les

chiffres du recensement, elle présente la composition sociale de cette ville dominée par l'industrie de la laine ainsi que les grandes caractéristiques des populations catholiques et protestantes. Rémy Cazals accorde également une grande place aux discours des acteurs. Il s'intéresse à celui des élites sur les catégories populaires, grâce aux rapports des diverses autorités (municipalité, préfecture, gendarmerie) sur les troubles sociaux, et, dans un beau chapitre spécifique, analyse celui d'un notable républicain progressiste, Decazis, sur les croyances et superstitions des campagnes. Enfin l'auteur tente de retrouver la voix des insurgés et des révoltés, quête difficile qui passe essentiellement par la consultation des sources judiciaires, les dossiers des demandes de grâce et les dossiers des demandes d'indemnisation sous la Troisième République. L'historien se heurte alors aux conditions particulières d'énonciation de cette parole. Aveux et demandes de grâce relèvent de la parole contrainte et des stratégies de disculpation ce dont l'auteur est parfaitement conscient.

La vie sociale de la cité est agitée depuis la fin de la monarchie de Juillet. En 1845 une baisse des salaires provoque deux grèves, l'une victorieuse en février, l'autre sans succès mais les ouvriers arrêtés ont été libérés sous la pression de leurs camarades. Peu avant la proclamation de la République, une coalition contre les machines à tisser, les *mules-jennies* éclate. Les ouvriers ont pris conscience de leur force dans la cité. Les développements sur l'évolution politique de Mazamet et du Tarn sont plus classiques. Rémy Cazals analyse les premiers scrutins au suffrage universel, les difficultés de la composition du conseil municipal, la pétition contre la loi restreignant le suffrage. Enfin la description de la résistance au coup d'État et sa répression occupent les six derniers chapitres.

L'éclairage apporté sur les antagonismes sociaux permet de comprendre les incohérences des rapports des autorités, nourris de peurs fantasmées (l'incendie des fabriques, les atteintes à la propriété) ainsi que les appels des sociétés secrètes à l'amélioration du sort des travailleurs. Néanmoins le lien entre l'agitation ouvrière des années 1840 et le mouvement républicain clandestin apparaît moins net que certaines allusions des placards séditionnels pouvaient le faire supposer. Certes, sociologiquement, les deux sociétés secrètes recrutent majoritairement dans les milieux ouvriers, comme l'atteste l'étude des individus arrêtés ou placés sous surveillance. Mais on ne retrouve pas les hommes compromis dans les coalitions parmi les meneurs politiques et les républicains ne semblent pas être parvenus à faire le lien avec le mouvement social. Quant aux hommes qui ont pris les armes le 4 décembre, l'étude, pourtant sous-titrée « Les résistants au coup d'État », leur accorde relativement peu de place. On aimerait en savoir plus sur leurs liens avec les républicains d'Albi et les autres sociétés secrètes du Sud-Ouest, connaître leur passé, savoir si leur adhésion à la République remonte à 1848 ou si elle est plus ancienne. Mais l'insuffisance des sources explique en grande partie ces lacunes.

Finalement l'ouvrage de Rémy Cazals traite de la manière dont des individus et des groupes appréhendent les mutations sociales et politiques de cette époque : les ouvriers, confrontés aux machines, les paysans, à l'introduction des méthodes vétérinaires, et tous, à l'égalité politique du suffrage universel. Mazamet devient alors un bon observatoire du processus d'autonomisation des comportements politiques, dont la résistance au coup d'État apparaît comme l'expression la plus extrême.

Jean-Noël TARDY

Jacques-Olivier Boudon, *Monseigneur Darboy (1813-1871), archevêque de Paris entre Pie IX et Napoléon III*, Paris, Éditions du Cerf, 2011, 188 p.

Qui a tué Mgr Darboy, fusillé le 24 mai 1871 sur un mur de la prison de la Roquette, à Paris ? La Commune bien sûr, encore que le cheminement de l'ordre, et partant des responsabilités, ne soit pas si simple à établir. Thiers répond Marx, qui refusa l'échange des otages avec Blanqui ; plutôt consentir au « cadavre » de l'archevêque que donner une « tête » révolutionnaire à la Commune (*La Guerre civile en France 1871*). Ces divergences d'interprétations devaient entraver la mémoire de l'archevêque de Paris dont la cause de béatification subit aussi les aléas de contextes plus récents. Figure de l'union du trône et de l'autel, il plaît à l'Ordre moral mais embarrasse l'Église de France après l'arrivée des Républicains au pouvoir en 1879. En pleine guerre civile, Rome y verrait bien un précédent aux martyrs d'Espagne ou encore, dans le contexte de guerre froide, une figure des victimes des persécutions communistes. À l'heure de la Mission de France, le clergé parisien y voit plutôt l'emblème du divorce entre catholicisme et classe ouvrière. Vatican II en revanche fait de Darboy, hostile à la définition de l'infaillibilité pontificale au premier concile du Vatican, un précurseur des progressistes. Dans un des chapitres les plus stimulants de son livre (« Une mémoire contrastée »), Jacques-Olivier Boudon suit avec minutie les aléas de la cause de béatification de Darboy à laquelle il apporte un point final : « Le meurtre de Mgr Darboy est avant tout politique : l'archevêque de Paris est une victime de l'anticléricalisme, non de l'antireligion » (p. 155).

Encore que la conclusion puisse se discuter, elle éclaire l'ensemble de l'ouvrage qui retrace l'ascension sociale d'un petit bourgeois de province. Fils de boutiquiers de la Haute-Marne, issu d'une famille chrétienne de quatre enfants, Georges Darboy reçoit une éducation classique qui le mène au sacerdoce à 23 ans : école communale au village, rudiments de latin appris par le curé qui a repéré en lui quelques talents, petit séminaire puis grand séminaire à Langres, ordination en 1836. Darboy est un homme d'étude, les tâches pastorales ne l'intéressent guère. Professeur au séminaire, ce bourreau de travail est curieux de tout, de philosophie (mennaisienne) comme de littérature (romantique) ou encore d'archéologie (chrétienne). Austère, jansénisant même, Darboy est surtout un ambitieux qui part à la conquête de Paris où les archevêques attirent alors les ecclésiastiques les plus brillants. Sous la protection d'Affre, Sibour puis Morlot, Darboy gravit les échelons de la hiérarchie diocésaine. Libéral en religion, républicain en politique, il est aussi sensible à la question sociale : « Nous ne serons pas communistes, mais dans vingt ou trente ans, si ceux qui ont vingt mille francs de rente n'en donnent pas la moitié (...), ils auront à vider le fusil à la main des querelles incessantes avec ceux qui travaillent et qui suent sans avoir de pain » (lettre du 29 février 1848). En se rapprochant opportunément de l'Empire, Darboy s'assure du soutien du pouvoir politique indispensable en régime concordataire. Mal vu par le nonce et le pape, son gallicanisme comme sa modération le servent au contraire auprès du ministre des Cultes Rouland. Évêque de Nancy à 46 ans en 1859, il inaugure une vague de nominations néo-gallicanes que la France impose à Rome dans le contexte de la question romaine. Darboy y gagnera le siège de Paris en 1863, l'oreille du ministre Baroche et une certaine influence dans le choix des évêques, la confiance de l'empereur et le service religieux des Tuileries à la tête de la Grande Aumônerie. Sénateur, membre du conseil privé, il perd toutefois du côté de Pie IX ce qu'il a gagné du côté de Napoléon III. Réservé sur le *Syllabus*, le pouvoir temporel du pape, chef de file de la « minorité » au Concile, il repousse les couleurs intransigeantes alors

nécessaires pour revêtir la pourpre cardinalice. « L'affaire du chapeau », telle que J.-O. Boudon la reconstitue finement, est politique tout autant que religieuse.

On lira avec plaisir cette étude, servie par une écriture sobre et élégante et fondée sur des sources variées, aussi bien « administratives » (principalement Archives nationales, vaticanes et diocésaines) qu'« intimes » (correspondance et journal) ; celles-ci redonnent une âme sinon un cœur à ce prélat mal-aimé.

Sa biographie pourrait servir de prélude à une histoire religieuse de la Commune qui reste à écrire. Elle ne saurait se résumer à une histoire de l'anticléricalisme, encore moins à celle d'une étape de la séparation des Églises et de l'État. Darboy ne reçut que trois balles et survécut à la première salve du peloton, là où le magistrat Bonjean en recevait vingt. Cette « réelle réticence à tirer sur Darboy » (p. 155) ne relève pas que de l'anecdotique. Elle touche à la place du clergé dans la société parisienne du XIX^e siècle, peut-être aussi à une anthropologie du sacré et du profane (le corps saint). Même complexité dans l'arrestation de l'abbé Planchat, aumônier de patronage dans le quartier populaire de Charonne, hué sur le chemin qui le mène à la prison comme défendu par une large pétition populaire. Les témoignages insistent sur le rôle des femmes et des enfants, d'un côté comme de l'autre. Ils forment aussi bien la foule habituée à réclamer le corps des condamnés (cf. l'affaire Troppmann, assassin d'une famille de huit personnes, en 1870) qu'un des liens que l'Église entretient avec le peuple parisien (cf. les résultats de la sociologie lebrasienne dans J.-O. Boudon, *Paris capitale religieuse sous le Second Empire*, Cerf, 2001). Bref, le chantier est à ouvrir. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, demandait avec malice Jacques Revel dans sa préface au *Pouvoir au village* de Giovanni Levi ? Quartiers, familles et « martyrs » de la Commune offrieraient un beau champ de recherches micro-historiques.

Matthieu BREJON DE LAVERGNÉE

Anne Cova, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »*, Paris, L'Harmattan, 2011, 293 p.

En publiant dans cet ouvrage une partie de sa thèse d'histoire soutenue en 1994, Anne Cova propose une analyse croisée des mouvements néo-malthusiens et féministes durant la III^e République. Pour ce faire, l'ouvrage traite centralement de la manière dont est appréhendée la maternité, « thème qui est commun aux féministes et aux néo-malthusiens » (p. 9), en s'appuyant sur un corpus riche et varié de sources d'archives.

Le premier chapitre présente l'émergence de la thématique de la maternité, et de discours antagonistes à son sujet, dans l'espace public à la fin du XIX^e siècle. En effet, après la défaite de 1871, ce sont d'abord des natalistes qui font entendre leurs voix, réclamant une intervention de l'État pour encourager la maternité en agitant le risque de dépopulation de la France. Constitués en Alliance nationale pour l'accroissement de la population française à partir de 1896, les natalistes diffusent largement leurs idées et obtiennent des appuis parlementaires. Pourtant, dans le même temps, un corpus idéologique radicalement opposé fait jour. À la même période en effet, le néo-malthusianisme, développé en Grande-Bretagne, est implanté en France par l'intermédiaire de Paul Robin. À l'inverse des natalistes, Paul Robin et ses soutiens revendiquent la nécessité de contrôler la natalité et se donnent pour objectif

d'organiser la diffusion des méthodes anti-conceptionnelles. L'idée de « libre maternité » devient ainsi « un des axes principaux de la propagande néo-malthusienne » (p. 28). Pour leur part, les féministes, en quête de respectabilité et de légitimité dans l'espace public, adoptent majoritairement une posture intermédiaire : profitant de l'émergence de la maternité dans le débat public, elles mettent en avant l'importance du rôle des mères pour mieux revendiquer des droits pour les femmes.

Le deuxième chapitre explore les deux premières décennies du XX^e siècle, véritable « âge d'or du mouvement néo-malthusien » (p. 63). En effet, entre 1900 et 1920, les néo-malthusiens organisent leur propagande en constituant des associations et en diffusant des journaux pour défendre « la liberté complète pour la femme d'être ou de ne pas être mère », véritable « *leitmotiv* » de la période (p. 42). Issus de l'anarchisme et s'opposant au capitalisme, les néo-malthusiens concentrent leurs efforts en direction des femmes prolétaires qui, selon eux, sont particulièrement exposées aux naissances nombreuses et ne peuvent subvenir aux besoins de leurs enfants. À ce titre, les néo-malthusiens défendent le droit à l'avortement, bien qu'ils le considèrent uniquement comme une solution de dernier recours. Mais malgré sa vitalité et ses effectifs croissants, le néo-malthusianisme demeure un mouvement marginal. Ainsi, les néo-malthusiens sont très peu soutenus par les socialistes, les libres penseurs ou les anarchistes, dont ils sont pourtant souvent issus et qui constituent les mouvements les plus proches de leurs préoccupations. Avec les mouvements féministes, la relation est également empreinte de tensions : tandis que les féministes se refusent à aborder les questions de sexualité et défendent la natalité, les néo-malthusiens fustigent le « féminisme bourgeois » et considèrent l'obtention du droit de vote pour les femmes comme secondaire. Ainsi, des figures féministes et néo-malthusiennes comme Nelly Roussel et Madeleine Pelletier, auxquelles Anne Cova consacre de longs développements, sont largement minoritaires. De plus, la déclaration de guerre avec l'Allemagne et l'instauration de l'Union sacrée fragilisent la propagande néo-malthusienne qui doit même, dès la fin de la guerre, affronter un renforcement et un renouveau des discours populationnistes.

Le chapitre 3 revient alors sur l'entre-deux-guerres, période dominée par les discours populationnistes. Ainsi, les années 1920 s'ouvrent sur le vote de lois jugées « scélérates » par les néo-malthusiens : la loi du 31 juillet 1920 qui interdit la diffusion de moyens contraceptifs et abortifs et l'information sur la contraception et l'avortement ; la loi du 27 mars 1923 qui correctionnalise la pratique de l'avortement. Ces lois, qui résultent du contexte d'après-guerre et du travail de pression des populationnistes auprès des parlementaires, fragilisent fortement les mouvements néo-malthusiens qui subissent la répression et apparaissent plus isolés que jamais. Néanmoins, l'acquittement en 1927 d'Henriette Alquier, poursuivie pour des prises de positions en faveur de la libre maternité, relance les néo-malthusiens qui se regroupent, au début des années 1930, autour de deux principales revues. Ce regain s'accompagne d'un élargissement des thématiques néo-malthusiennes (et notamment à la défense de la maternité comme « fonction sociale ») et d'une concentration des efforts militants pour l'abrogation des lois de 1920 et 1923. Le début des années 1930 est également marqué par un déplacement de la stratégie des néo-malthusiens, qui recherchent dorénavant des soutiens dans l'arène parlementaire et qui mobilisent largement les discours médicaux pour défendre leurs revendications. Pourtant, les espoirs néo-malthusiens sont rapidement déçus et la deuxième moitié de la décennie, marquée par la menace de la guerre, les plonge à nouveau dans la marginalité. Ainsi, malgré un combat de plusieurs décennies, aucune des revendications néo-malthusiennes n'a abouti à la veille de la seconde guerre mondiale.

D'une grande richesse, l'ouvrage d'Anne Cova propose une lecture stimulante de la politisation des questions privées sous la III^e République à travers l'exemple de la maternité. On pourra regretter le choix d'une approche parfois trop événementielle qui fait obstacle à la compréhension des reconfigurations successives des rapports de pouvoir entre les acteurs qui interviennent sur les questions de maternité dans l'espace public. Néanmoins, ce livre vient enrichir l'histoire des femmes en montrant que la prise en charge politique et étatique de la maternité résulte de processus historiques traversés par des affrontements idéologiques.

Alban JACQUEMART

Julie d'Andurain, *La capture de Samory (1898) : l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, Soteca, 2012, avant-propos du général Thorette, préface de Jacques Frémeaux, 209 p.

Auteur d'une thèse intitulée *Le général Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre*, soutenue en 2009 à l'Université Paris IV-Sorbonne, Julie d'Andurain, enseignant-chercheur au Centre d'emploi des forces (École militaire), propose, avec son premier ouvrage *La capture de Samory (1898) : l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest* (Paris, Soteca, 2012), un coup de projecteur bienvenu sur un chapitre passablement méconnu de l'histoire coloniale française. Dernier grand chef noir indépendant de l'Afrique de l'Ouest, le Soudanais Samory Touré (1835-1900), empereur du Ouassoulou, *almamy* à partir de 1884, chercha, pendant près de vingt ans (1880-1898), à maintenir son empire face aux avancées rivales des Français et des Anglais dans la boucle du Niger (Yves Person *et al.*, *Samory : la renaissance de l'empire mandingue*, Paris, éditions ABC, 1976). Dans le contexte d'une exacerbation des impérialismes européens à la fin du XIX^e siècle et d'une « ruée vers l'Afrique » entre 1880 et 1914 (le journal *The Times* parle de « *scramble for Africa* » en mai 1884), sa capture le 29 septembre 1898 avec sa troupe de 100 000 hommes par la petite colonne du jeune capitaine français Henri Gouraud marque l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest, « couronnement de l'œuvre esquissée par le général Faidherbe sous le Second Empire » (p. 13). L'année même où le célèbre incident de Fachoda (Soudan) fit se rencontrer la mission française du capitaine Jean-Baptiste Marchand et l'expédition britannique du commandant Horatio Kitchener dans un des face à face les plus célèbres de l'histoire, ce qui contribua sans doute à éclipser au second plan la capture de Samory, « épiphénomène des affaires africaines » selon les propres mots de l'auteur (p. 177).

Fondé sur une documentation solide mais jamais pesante (notamment les fonds Gouraud au ministère des Affaires étrangères et au Service historique de la Défense, complétés par les dossiers personnels de six autres officiers coloniaux), le récit très vivant et détaillé de Julie d'Andurain ne perd jamais de vue l'arrière-plan de la capture de Samory : le souci du contexte politique et militaire est constant, tant métropolitain (le rôle de soutien essentiel joué par le « parti colonial » et son Comité de l'Afrique française dans cette aventure, facilité après la création du ministère des Colonies en 1894, est particulièrement mis en lumière par l'auteur dans la conclusion de l'ouvrage) qu'international (la ratification de l'Acte final de la conférence de Berlin en 1885 est posée en introduction comme ouvrant « la dernière phase de l'expansion coloniale, celle comprise entre 1885 et 1900 », p. 22). Notamment, la notion d'*hinterland*, inventée par les Européens, est censée justifier l'occupation intérieure de l'Afrique (« L'invention de l'*hinterland* », pp. 117-119) : hérité de la conception

allemande de l'arrière-pays appliquée à la Pologne et à l'Est européen, le concept est adapté aux colonies africaines. Très vite, il constitue « un droit opposable aux parties contractantes, c'est-à-dire aux nations concurrentes dès lors que l'occupation est effectivement réalisée » (p. 118).

Trois chapitres suivent un habile plan par échelles imbriquées du local vers le global (« La capture de Samory » ; « Le "plus vieil ennemi de la France" » ; et « Le heurt des impérialismes »). Justifiant dès l'introduction par des raisons archivistiques (« des documents d'archives inédits permettent de moduler des connaissances plus anciennes », p. 22) son choix d'ouvrir et de centrer son étude sur « la dimension politique et internationale » de la capture du personnage (c'est-à-dire la conclusion du processus de conquête plutôt que ledit processus lui-même), l'auteur démêle avec clarté l'écheveau extraordinairement complexe des conditions (locales, nationales et internationales) de l'arrestation du grand chef noir, finalement permise par « une suite d'avancées par à-coups et tâtonnements » (p. 24). L'existence d'un plan d'ensemble à l'encontre de Samory, idée reçue qui a longtemps eu cours, est ainsi démentie.

Son statut d'« icône nimbée du halo de la résistance à la colonisation » (p. 16) fait-il de Samory un *leader* anticolonialiste voire nationaliste tout désigné ? La mémoire de Samory, « réhabilité peu après l'accession des pays d'Afrique aux indépendances » (p. 175) – notamment par Ahmed Sékou Touré, premier président de la République de Guinée (1958-1984), se présentant, non sans arrière-pensées politiques, comme l'arrière-petit-fils de Samory –, a subi diverses tentatives de récupération posthumes. Mais, apparaissant largement exagérée, la légende de « chef sanguinaire » forgée par les Français autour de Samory, tour à tour présenté sous les traits d'un « Attila », d'un « Gengis Khan » ou d'un « Abd-el-Kader de l'Afrique centrale » (p. 15), est déconstruite au fil des pages.

L'étude de cas exposée, parfaitement circonscrite dans le temps et l'espace, aurait sans doute gagnée à être davantage mise en perspective par une connexion, toujours difficile, au reste de l'empire colonial français et un décentrement du point de vue. Samory n'est pas un cas isolé en effet : un an avant sa capture, la soumission, en 1897 par Paul Doumer, gouverneur général de l'Indochine, de Hoang Hao Tham (dit le De-Tham), un rude pirate luttant contre les Français depuis une dizaine d'années, décrit comme une « sorte de Robin des bois vietnamien » et passant pour un illuminé, marque, par exemple, la fin de la « pacification » du Tonkin du point de vue français, c'est-à-dire de la longue résistance tonkinoise au protectorat français. La connaissance de ce précédent tonkinois a-t-il pu conforter, à Paris, l'ordre ministériel d'« en finir avec Samory » câblé en juin 1898 ? Le sujet du livre de Julie d'Andurain se serait également bien prêté, en outre, à une analyse plus poussée du culte des héros coloniaux, inséparable tout à la fois de la naissance de la presse populaire, d'un regain de nationalisme et d'une crise de la masculinité à l'échelle de l'Europe, analyse récemment menée par Edward Berenson dans son dernier ouvrage, traduit en français (*Les héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*, Paris, Perrin, 2012).

Ces deux remarques n'ôtent rien à l'apport indéniable de *La capture de Samory (1898) : l'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest*. Pourvu de six cartes, d'une annexe chronologique, d'une présentation des sources, d'une bibliographie, d'index des noms propres et des noms de lieux, l'ouvrage, écrit dans une langue sobre et précise, profitera notamment aux agrégatifs planchant actuellement sur la question d'Histoire contemporaine *Les sociétés coloniales à l'âge des empires (Afrique, Asie, Antilles, années 1850-années 1950)*.

Amaury LORIN

Ludivine Bantigny et Arnaud Baubérot, *Hériter en politique. Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France, Italie, XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Puf, coll. « Le nœud gordien », 2011, 384 p.

Ce livre collectif, fruit d'un colloque tenu en 2009 au Centre d'histoire de Sciences Po, présente 23 contributions rassemblées en quatre parties, précédées par une remarquable introduction synthétique de Ludivine Bantigny qui situe l'héritage en politique à l'intersection de l'histoire, de la mémoire et de la tradition. Elle distingue le lien entre filiation et affiliation politique, le rôle de l'âge (en particulier de la jeunesse), la culture différentielle de l'héritage des familles politiques, qui peut être aussi « une affaire de famille ». Anne Muxel rappelle dans sa conclusion que tout héritage est mouvant et que toute transmission produit un « tracé tremblé ». L'ouvrage est un hymne à l'interdisciplinarité : les historien-ne-s maîtrisent les rapports entre passé et présent et « le jeu complexe des temporalités » (Anne Muxel), les sociologues apportent leur expérience de l'étude des socialisations et des carrières (Ludivine Bantigny), les politistes ont décortiqué la complexité des déterminations des choix politiques des individus (Daniel Gaxie) et se sont précocement penchés sur l'émotion en politique (Philippe Braud) suivi ensuite par les historiens.

Il est difficile dans l'espace imparti à cette recension de rendre compte de toutes les contributions de ce livre collectif et il faut prendre le risque d'être partielle en ne citant que quelques-unes des études de cas. La première partie porte sur l'imprégnation et la transmission des cultures politiques. L'arc chronologique va de la Restauration, avec l'héritage des royalistes (Olivier Tort), jusqu'à l'héritage des partis communistes en France et en Italie après 1989 (Marc Lazar). De façon originale, Johann Chapoutot explore la place de l'Antiquité dans la formation idéologique des jeunes Allemands sous le III^e Reich. Quant à Romain Ducoulombier, il souligne, pour ce qui concerne le processus de formation du parti communiste français, la captation de l'héritage de Jaurès sous des formes diverses ; par ailleurs, il remet en cause la rupture totale provoquée par la Grande Guerre, mais aussi la thèse purement accidentelle de la conjoncture, qui est celle d'Annie Kriegel. La deuxième partie concerne la formation et les organisations politiques des jeunes générations, en s'intéressant, comme dans la partie précédente, à des exemples italiens et allemands. Des colonies de vacances « en rouge et noir » – celles des communistes et celles des catholiques – (Arnaud Baubérot) aux entrepreneurs de mémoire des droites italiennes (Stéphanie Dechezelles), ce sont les vecteurs de transmissions des cultures politiques qui sont examinés avec une focalisation de trois des contributions sur les années 68 : l'organisation de jeunesse du SPD allemand (Mathieu Dubois), les organisations française et italienne des jeunes de la IV^e Internationale (Yannick Beaulieu et Jean-Paul Salles) et les établis en France (Marnix Dressen). Et c'est en 1970 avec Jean-Jacques Servan-Schreiber (et non à la Libération) que les radicaux rompent avec la conception patrimoniale de leur capital politique qui passe avant tout par les mandats électoraux et les réseaux (Frédéric Fogacci). Les organisations de jeunesse italiennes, comme celles de la *Lega Nord*, s'appuient elles sur le passé mussolinien et aussi l'invention d'une tradition padane (Stéphanie Dechezelles).

La troisième partie se penche spécifiquement sur la jeunesse étudiante en arpentant deux siècles et tout l'éventail politique de la droite extrême – avec la Fédération des étudiants nationalistes (Olivier Dard) – ou à gauche (Ludivine Bantigny pour les mouvements étudiants de 1968 à 2006). Après avoir étudié les différents emboîtements du passé en 1976, 1986 et 2006, l'historienne conclut à

propos du rejeu du souvenir de 1968 : « Ici, l'exposition à l'événement fait bien avènement de générations entre partage de valeurs et mise en commun d'émotions. » La quatrième partie examine comment la politique peut être « une affaire de famille », mais peut tourner aussi en conflit de générations comme c'est le cas en 1968 dans les familles de l'élite du socialisme est-allemand en RDA (Emmanuel Droit). La contribution de Louis Hincker sur le lignage révolutionnaire de Michel Leiris (1901-1990) – qui établit une mémoire familiale longue sur 200 ans et cinq générations et qui renvoie à la révolution de 1848 (souvenirs du grand-père de Leiris publiés par ce dernier), mais aussi à la Révolution française en tant que « scène originelle » – traduit une démarche originale. L'historien confronte des documents d'archives à « l'imaginaire transgénérationnel devenu un objet d'écriture littéraire » et explique ainsi le positionnement de l'écrivain Michel Leiris déterminé par une mythologie familiale généalogiste, qui produit à la fois une exigence autobiographique et la volonté d'interrompre la lignée en décidant de ne pas avoir d'enfant et de léguer sa fortune à des organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme.

Anne Muxel conclut en soulignant qu'il n'y a pas de linéarité dans l'héritage politique qui est en perpétuelle recomposition autour de deux logiques, celle de l'identification qui s'appuie sur les valeurs du passé et la reconnaissance d'une filiation (mais aussi sur l'oubli) et celle de l'expérimentation qui introduit du nouveau, signe d'autonomie et parfois de rupture. Le rôle des affects et des émotions dans l'héritage politique est fondamental, particulièrement dans ce qui est le lieu principal de socialisation, la famille. Cependant dans le contexte global de l'affaiblissement des normes et du poids des groupes et des institutions, les héritages aussi s'individualisent.

Par son souci de théorisation, la diversité de ses études de cas sur deux siècles en France, en Allemagne et en Italie ainsi que par le décryptage des vecteurs de la transmission, des symboles et des passeurs, cet ouvrage est important et pourra servir de cadre théorique et de modèle pour des études ultérieures.

Michelle ZANCARINI-FOURNEL

Rossella Froissart Pezone et Yves Chevrefils Desbiolles (dir.), *Les revues d'art. Formes, stratégies et réseaux au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, 339 p., ill. n. et bl.

Après le livre classique d'Yves Chevrefils Desbiolles sur les revues d'art à Paris (1993), cet ouvrage est le premier à proposer un large aperçu des revues de critique d'art et de création au XX^e siècle. Par rapport à d'autres disciplines, l'histoire de l'art a commencé tard à s'interroger sur la revue comme lieu de débats théoriques, armature essentielle d'une sociabilité intellectuelle et laboratoire de nouvelles formes esthétiques. Ces dernières années ont vu toutefois s'accroître l'intérêt des chercheurs pour l'histoire du discours sur l'art d'une part et, de l'autre, pour une histoire renouvelée des institutions artistiques : les lieux, les assises commerciales, les acteurs des « mondes de l'art » (H. S. Becker). À la croisée de ces deux tendances – que Pierre Wat résume, dans sa préface, sous le mot d'ordre méthodologique d'une « histoire de l'art totale » –, ce volume sur *Les revues d'art* livre une série de monographies de revues-clé de la scène artistique française, ainsi que d'un certain nombre de revues italiennes, allemandes et américaines. Une analyse plus synthétique des enjeux de la recherche sur les périodiques en histoire de l'art prend corps dans les deux textes

liminaires de Rossella Froissart et d'Yves Chevrefils Desbiolles, et se poursuit dans certaines interventions à plus forte dimension épistémologique.

Trois axes de recherche ont été privilégiés et orientent les trois parties de l'ouvrage. La première réunit des études consacrées à des individus, fondateurs de revues et animateurs des cercles de sociabilité à géométrie variable qui président à leur fonctionnement. Cette section reconstitue le parcours de six « hommes de revues » : critiques, artistes, intellectuels qui ont mis leurs compétences esthétiques, éditoriales et organisationnelles, leurs relations, parfois leur argent, au service de la création d'un périodique. C'est le cas de Vittorio Pica, créateur d'*Emporium*, vecteur essentiel de la réception de la littérature et de l'art français en Italie, ou de Gabriel Mourey, qui fait de sa revue *Les arts de la vie* l'organe du mouvement pour un « art social » à l'aube du XX^e siècle. Ces textes invitent d'ailleurs, en renversant la perspective, à interroger l'action de la revue sur les individus, en mesurant la visibilité et le degré de reconnaissance qu'elle confère à ses auteurs, à ses associés, à son directeur. L'entrée à la *Nouvelle Revue française* marque, pour le peintre cubiste André Lhote, le début d'une phase nouvelle dans son engagement de critique et lui assure une plus grande influence. La fondation d'*arTitudes* (1971) crée les conditions d'une action collective qui fait de son initiateur, François Pluchart, un des porte-parole les plus influents du combat pour un art « corporel, critique et sociologique ».

La seconde partie, intitulée *Les groupes*, comporte des études sur la revue comme lieu de sociabilités intellectuelles et militantes. Ainsi, la position du *Mercur de France* en matière d'architecture et d'arts industriels est restituée à partir de l'analyse du « Groupe des XIII », un ensemble d'artistes issus pour la plupart de l'École nationale des arts décoratifs, qui signe la chronique « Le meuble et la maison » et œuvre dans un anonymat quasi-total. Sont abordés ici quelques-uns des grands débats esthétiques du XX^e siècle : c'est dans les polémiques qui s'engagent dans les revues d'art, mais aussi autour d'une fondamentale enquête sur la peinture publiée dans *Esprit* (1950), que l'École de Paris s'est construite comme notion critique et comme entité esthétique. Les textes réunis dans la troisième partie du volume consacrée aux « programmes », s'attachent enfin à définir les orientations à la fois esthétiques et idéologiques d'un ensemble de revues et de leurs animateurs. Ils montrent, en réalité, la diversité des positions qui peuvent coexister au sein d'une même revue et la complexité des enjeux politiques et intellectuels qui les sous-tendent.

Bilan d'une première enquête collective, l'ouvrage de Rossella Froissart et Yves Chevrefils Desbiolles se veut un « chantier », et ce caractère expérimental, ouvert et prospectif est explicitement revendiqué par ses deux éditeurs. En posant des jalons pour la recherche, ce volume indique clairement une série de pistes qui appellent des approfondissements et des analyses spécifiques. Ainsi, la reconstitution du paysage revuiste dans différents espaces nationaux permet désormais d'envisager une histoire transnationale des arts, qui devra s'emparer de la revue comme du vecteur de larges circulations intellectuelles. De manière analogue, les études monographiques réalisées jusqu'ici incitent maintenant à mener des recherches plus larges sur le système éditorial qui préside à la production d'un discours historique ou critique sur les arts. *Les revues d'art. Formes, stratégies et réseaux au XX^e siècle* livre une première, précieuse, mise au point méthodologique.

Michela PASSINI

Philippe Vervaecke (éd.), *À droite de la droite. Droites radicales en France et en Grande-Bretagne au XX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2012, 562 p.

Roger Griffin appelait dans un numéro récent de la revue *Vingtième siècle* à un plus grand débat historiographique franco-britannique quant au fascisme. Actes de colloque, l'ouvrage coordonné par Philippe Vervaecke répond à ce vœu mais ne s'y limite pas. Vingt contributions se répartissent dans quatre parties : 1) les cultures politiques comparées ; 2) les relations entre droites classiques et radicales ; 3) la place des femmes ; 4) la circulation des idées.

Le concept de « droite radicale » n'est pas ici qu'une transposition de l'anglais au français mais permet, d'une contribution l'autre, de dessiner le continent des droites radicalisées, des ligues aux néofascismes. La question de « l'allergie au fascisme » de ces deux espaces si liés à l'histoire du libéralisme en Europe sert non à perpétuer un débat envasé, mais témoigne que, si la recherche d'un fascisme chimiquement pur ou le procès en fascisation d'autres courants politiques butent souvent sur la réalité empirique, l'analyse des éléments de radicalité des droites (ethno-nationalisme, nationalisme impérialiste) permet de dépasser les cloisonnements taxinomiques et de mieux comprendre un système politique droitier qui s'avère connaître de nombreuses souplesses, tant se perçoivent des enchevêtrements et coulissements entre ces droites.

Les crises sociales et culturelles des années 1930 et 1970 apparaissent comme ayant entraîné une radicalisation des droites conservatrices. Quoique cette dernière ait plutôt touché des formations non prépondérantes, elle a contribué à redessiner le paysage politique de son temps. L'étude des interactions transnationales entre les droites radicales montre d'ailleurs d'une part que les formations de marge jouent un rôle non négligeable de passerelles et d'incubateurs pour le reste du champ politique, d'autre part que les influences idéologiques peuvent achever leur voyage très loin de leur émetteur initial, ainsi dans le travaillisme ou l'europanisme libéral.

Un certain nombre de ces redondances et chevauchements entre droites relèvent des conséquences de crises de l'État-nation et/ou du libéralisme (l'importance du ruralisme, du corporatisme, du planisme, de la figure autoritaire) d'autres des concurrences et congruences entre formations politiques (la place du Parti Social Français, du Parti Populaire Français ou d'Enoch Powell dans leur environnement respectif). L'ouvrage permet ici tout à la fois de mieux comprendre « ce qui fait droite » et l'importance des inter-influences tant internationales que nationales. L'expression de « cartographie » qui est utilisée correspond tout à fait à son objet. Il en ressort une impression d'importante hétéronomie sur les droites : fortes sur leurs valeurs, très réactives quant au reste. Être de droite, de tant de droites de deux pays, correspond semble-t-il, même lors du primat de l'économisme, bien plus à une « vision du monde » qu'à l'adhésion à un corpus théorique – ce qui justifie pleinement le choix fait d'une approche intégrant nettement les dimensions culturelles des faits politiques étudiés. Il est néanmoins à relever que le cadre national lui-même est peu interrogé (hormis la transformation du rapport des droites radicales au couple nation / Empire) de même que les contextes de guerre (« chaude » ou « froide ») pourtant d'importance dans les redéfinitions des droites ouest-européennes (la question de la violence étant d'ailleurs ici paradoxalement circonscrite au cas de l'antifascisme mouvementiste britannique). Toutefois, cela souligne également le caractère second de certaines dynamiques qui de prime abord paraissent souvent centrales : les Empires peuvent disparaître, l'Union soviétique émerger puis s'écrouler, cela n'entame en rien la perpétuation et le redéploiement de ces droites. Le livre désigne ainsi en creux

un fonctionnement structurel : se dégagent la permanence d'une tradition politique extrémiste marginale et sa rencontre régulière, pour des motifs contextuels, avec des éléments radicalisés des droites institutionnelles. La première est en quête de débouchés, les seconds recherchent une charge idéologique qui leur manque quant à ce qui est souvent une question à laquelle leur cadre ne répond pas avec toute la vigueur qu'ils souhaitent (contre le bolchevisme, le multi-culturalisme, *etc.*). Peut-être est-ce un effet dû au caractère bi-national de l'équipe et de l'influence des *gender studies* mais l'ouvrage propose en revanche un chapitre important sur la place des femmes. La question est certes révélatrice, mais elle correspond peut-être moins à la « racine » de ces droites (pour se situer dans l'étymologie du terme « radical » comme le rappelle l'introduction) qu'aux questions de notre temps.

Il est vrai que l'ouvrage n'a pas vocation à uniquement interroger le passé. Comme le souligne Philippe Vervaecke « des deux côtés de la Manche, la droite vire sans conteste à droite en ce début de XXI^e siècle ». Sans conteste, en démontrant au fil des contributions, comment la radicalisation des droites se fait en grande part par l'impact social et culturel de problèmes économiques et politiques que la droite et la gauche ne parviennent pas à bien traiter dans le cadre de l'État-nation libéral, ce livre interroge également notre avenir. Il parvient ainsi conjointement à éclairer l'objet de son intitulé mais aussi, par-delà, à dessiner comment ce dernier se produit et s'accroît comme une résultante des « vaincus » de la mondialisation. Sa conclusion se propose de déduire des contributions ce qu'est le champ de la droite radicalisée. On sait l'ampleur et la délicatesse des débats autour de la définition de « l'extrême droite ». Il est ici souligné que la notion de « radicalité » se construit par rapport à la temporalité, étant « un phénomène en mouvement dans l'espace politique ». On souscrita à cette remarque comme à l'importance énoncée d'une conception organiciste. Deux autres points emportent moins notre adhésion. D'une part, l'idée que la droite radicale se distingue « par des attitudes violentes et agressives... au rebours des attitudes policées et délibératives ». En effet, ce qui fait la force du néo-populisme actuellement à l'œuvre en Europe est bien sa capacité à mobiliser les valeurs libérales (défense des femmes, des gays, des juifs face à ce qui est désigné comme « le totalitarisme islamique », promotion d'une démocratie référendaire contre la confiscation oligarchique du pouvoir) pour subvertir l'humanisme égalitaire. D'autre part, l'idée que « l'ultra-libéralisme » des années 1980 est une radicalisation, puisque ciblant le consensus sur la « démocratie sociale » établi en 1945. Cela renvoie la radicalité non plus seulement au mouvement mais à une oscillation, à un jeu de permutations au sein du système politique où serait « radical » celui qui s'oppose au paradigme en vigueur et/ou qui met en cause le marché politique existant. Si les conceptions ultra-libérales furent portées d'abord en France par l'extrême droite radicale (le Club de l'Horloge y voyant le moyen d'un néo-darwinisme social total), il n'en demeure pas moins que l'univers des droites permet la totalité des modes étatico-économiques (que l'on songe même au national-bolchevisme dont Louis Dupeux démontra comment il constituait « la plus extrême droite », et aux actes du colloque sur les droites et l'économie récemment publiés par Olivier Dard et Gilles Richard) et qu'il s'agit plus, dès lors, d'un déplacement au sein de cette sphère des droites que d'une radicalisation. Cela nous renvoie à la notion de circulation, d'ailleurs mise en avant dans la dernière partie de l'ouvrage, mais aussi au questionnement sur ce qui fait transformation et structuration du système politique : si le planisme ou le néo-libéralisme ont pu être partagés à droite et à gauche cela validerait-il la conception des doctrinaires de droite qui estiment que le politique est avant tout « vision du monde » ? Ce serait là l'objet d'un autre débat.

Nicolas LEBOURG

Gerhard Menk, *Zwischen Kanzel und Katheder. Protestantische Pfarrer- und Professorenprofile zwischen dem 16. und 20. Jahrhundert Aufgewählte Aufsätze*, Marburg, Jonas, 2011, 980 p.

Le titre associe *Kanzel*, la chaire du prédicateur dans le temple, et *Katheder*, la chaire du professeur dans l'Université. La langue allemande possède deux mots différents pour assumer ces fonctions parallèles, qu'un théologien protestant peut assumer successivement ou simultanément. Dans cette perspective, ce volume d'une érudition impressionnante cerne l'essor du calvinisme dans les principautés de Nassau, au nord de Francfort, aux XVI^e et XVII^e siècles. Gerhard Menk, professeur à Giessen, retrace dans une copieuse introduction l'historiographie de la question jusqu'à nos jours, puis il rassemble une douzaine d'articles fouillés qu'il a élaborés au fil de sa longue carrière.

Le centre nodal de sa recherche est la Hochschule de Herborn *Johanea*, Université fondée en 1584 par le comte Jean VI de Nassau-Dillenburg. Cette initiative doit être replacée dans la mosaïque très émiettée des souverainetés territoriales à l'intérieur du Saint Empire romain germanique (à cet égard, le lecteur français regrette l'absence d'une carte politique de la région à l'époque). Jean VI est le jeune frère de Guillaume d'Orange-Nassau, le grand champion des Provinces Unies contre le Roi Catholique, et il entretient avec lui des relations assez étroites. Sa création se trouve en concurrence avec les Universités hessoises de Marburg, fondée en 1527, et de Giessen, fondée en 1607. Surtout, l'opposition fondamentale entre la Réformation luthérienne et la Contre-réforme catholique vient de se compliquer avec l'irruption du calvinisme depuis la Genève de Théodore de Bèze. Car nombre de princes l'ont peu à peu adopté et imposé à leurs sujets selon la règle *Cujus regio, ejus religio*. Et le théologien dépend de leur faveur, comme le montre la longue quête vaine de Johannes Croll, qui se résoudra finalement à rejoindre l'Église catholique.

L'ouvrage met particulièrement l'accent sur les réseaux intellectuels et sociaux qui se constituent, de maître à élèves et aussi de père à fils, neveux ou gendres. Dans une carrière individuelle, il n'existe pas de coupure étanche entre la charge de prédicateur de la Cour, le préceptorat des jeunes princes et l'enseignement universitaire. On observe d'autre part une réelle mobilité géographique, au fil des circonstances, parfois sur de grandes distances, avec les Provinces Unies ou dans l'Empire. Le calvinisme manifeste un rayonnement international plus étendu que le luthéranisme, qui est intrinsèquement lié au monde germanique. Et la pratique alors universelle du latin facilite les échanges d'idées : « Bien plus fortement que de nos jours, au début des temps modernes la *societas litteraria* vivait de relations et de contacts personnels » (p. 651).

Pour ces pasteurs réformés, la théologie est assurément la discipline dominante, mais ils ne négligent pas la philosophie, *ancilla theologicae*. Ils portent aussi beaucoup d'attention à la pédagogie, qui doit assurer une communication efficace de la vérité. Si leur pensée politique esquisse une aspiration à la démocratie, ce penchant, à la différence des Provinces Unies et de la Nouvelle Angleterre, est ici freiné par l'autorité du prince. L'auteur relève l'opposition, « comme feu et eau », entre « l'organisation ecclésiastique à la structure presbytérale – synodale » et « l'État territorial au gouvernement monocratique » (p. 436). L'ouvrage signale ces tendances, mais il ne développe guère l'analyse des controverses doctrinales, qui portent au premier chef sur le problème-clef de la justification.

Dans cette histoire foisonnante et parfois touffue, certaines fortes personnalités retiennent l'attention. Caspar Olevian (von der Olevig) avait participé à la rédaction

du Catéchisme de Heidelberg. Quand le retour de l'Électeur Palatin au luthéranisme a entraîné sa disgrâce, il s'est abrité comme prédicateur de la Cour dans le petit comté de Wittgenstein et il y a élaboré une *Expositio symboli apostolici, sive articulorum fidei, in qua summa gratuiti foederis aeterni inter Deum et fideles breviter et perspicue tractatur*, fondée sur une théologie de « l'Alliance ». Jean VI de Nassau lui confie la fondation de Herborn et, en quelques années, le *Pater intellectualis* lui donne un élan décisif. Après sa mort prématurée, son action universitaire est poursuivie pendant quarante ans par son bras droit Johann Piscator, tandis que le juriste Johannes Althusius élabore une théorie de l'État, encadré par des règles religieuses, *Politica methodice digesta*. Des promotions d'étudiants se succèdent, appelés à des destins divers. L'un d'eux, Johann Amos Comenius (Komensky), qui deviendra évêque dans la Communauté des Frères Moraves, élaborera un système pédagogique progressif dans sa *Didactica magna* et dans sa *Janua linguarum*. C'est à la Hochschule de Herborn qu'il a trouvé le germe de ses innovations futures.

L'aggravation des conflits religieux avec la Guerre de Trente Ans précarise le fonctionnement des Universités calvinistes, notamment lorsque, par l'Édit de Restitution (1609), l'Empereur Ferdinand II remet en question certaines sécularisations de biens ecclésiastiques. Le théologien Johann Heinrich Alsted, qui a une large réputation, quitte Herborn affaibli. Tenté un moment par Deventer aux Provinces Unies, il émigre finalement avec son gendre à Alba Julia, dans la lointaine Transylvanie du prince George Rakoczi. À la génération suivante, la Hochschule *Johanea* est durement secouée par l'apparition du cartésianisme. En 1651, deux professeurs qui s'en réclament veulent enseigner la philosophie sans la relier organiquement à la théologie. Ils sont dénoncés avec âpreté et contraints au départ. Car, leur objecte-t-on en français, « il est permis à ceux qui aspirent à la perfection en la philosophie de s'enquérir et d'apprendre les opinions de Descartes aussi bien que celles des anciens philosophes contre lesquels on dispute chaque jour, mais la jeunesse n'en doit pas être imbue et tels fondements sont tout à fait ruineux » (p. 765). L'atmosphère d'ouverture intellectuelle qui régnait à l'origine avait disparu et ce fut la décadence irrémédiable, jusqu'à la disparition en 1875.

Pierre BARRAL

Oleg Sokolov, *Le Combat de deux empires. La Russie d'Alexandre I^{er} contre la France de Napoléon, 1805-1812*, Paris, Fayard, 2012, 522 p.

Qu'au moment du bicentenaire de la retraite de Russie paraisse un livre retraçant non pas la marche du Niémen à la Berezina, mais le cheminement de décembre 1805 à juin 1812, voilà qui est déjà appréciable, puisque pareille remontée déjoue l'idée tenace d'un choc fatal entre les deux empires. Telle est la vertu du contretemps : le lecteur qui aura parcouru quelques-uns des ouvrages parus pour la circonstance est amené à opérer un vertigineux retour sur la cause en définitive bien mince d'un conflit dont il aura redécouvert l'intensité. Quelle est en effet la thèse qu'O. Sokolov défend page par page, si ce n'est celle d'une guerre qui, loin d'être inéluctable, serait en fait sans nécessité et même contre-nature ? Ce renversement repose sur un décentrement. Prenant le contre-pied d'une interrogation lancinante (« pourquoi il [sous-entendu Napoléon] a attaqué la Russie ? »), l'historien russe répond à une autre question : comment Alexandre I^{er} a-t-il su provoquer une guerre improbable ?

Salutaire en ce qu'il enterre l'*hybris* de l'Empereur, ce choix persiste cependant à personnaliser les options de politique étrangère au détriment des « forces profondes ».

Il n'empêche que la révision opérée ici, puisque c'est de cela qu'il s'agit, est efficace. La ténacité et la duplicité du Tsar sont solidement étayées. Si O. Sokolov va à contre-courant de la routine historiographique, c'est d'abord parce qu'il décape des sources classiques en prenant la peine d'une lecture terme à terme de textes trop peu questionnés et rarement consultés dans leur version originale. Rien de plus nécessaire que cette critique : ainsi est contestée l'authenticité d'un rapport du 16 mars 1810 prêté à Champagny (p. 271) ; ainsi le plan de retraite réputé visionnaire de Phull est-il réduit à ce qu'il était, à savoir le fatras de considérations d'un stratège de chambre (annexe). C'est donc à un retour aux fondements de la discipline que se livre O. Sokolov, répudiant la tentation du parallèle avec 1941. Sont également rejetés les mémoires : comme tant d'autres, comme tous les autres, les souvenirs d'un Villemain ne recèlent que des prémonitions du lendemain.

Sur ces bases, l'ouvrage multiplie les apports qui seront autant d'acquis. Une à une, s'effondrent les contre-vérités. Non, le duché de Varsovie n'a pas été conçu comme une rampe d'invasion. Non, argument monétaire aidant (la chute du rouble n'est liée qu'à une émission immodérée), le Blocus n'a pas ruiné la Russie bien qu'il ait lésé les riches propriétaires. Non, les Russes, longtemps tournés vers une guerre offensive, n'avaient pas imaginé et encore moins planifié « une guerre à la Scythe » : l'examen des multiples plans révèle surtout l'absence d'une ligne directrice. Ce flou servira finalement les Russes puisqu'il désorientera Napoléon, incapable, et pour cause, de deviner le sens des manœuvres adverses. Non, nulle campagne idéologique n'a accompagné la préparation logistique : escomptant une victoire rapide et désirant ressouder malgré tout l'alliance, l'Empereur n'a pas déclenché de guerre de l'information ; il faudra la prolongation et la radicalisation des combats pour que se déploie une propagande russophobe.

De malheureux à-côtés trahissent cependant la difficulté d'une histoire binationale. Les clichés sur la Révolution sont saisissants. La corruption des élites directoriales (p. 26 et p. 465) offre un contraste frappant avec les valeurs chevaleresques, tout aussi fantasmées, qui animeraient l'armée napoléonienne et gagneraient la société (pp. 403-404). De telles pages détonnent par leur légèreté méthodologique au sein d'une démonstration rigoureuse partout ailleurs : à la différence de la diplomatie, les souvenirs nourrissent cette histoire des sensibilités. Celle-ci n'est pas la seule à pâtir d'affirmations péremptoires : ne lit-on pas, p. 438, que « L'Empire ne connaissait pas le chômage », et ce dans un chapitre sur les lendemains de la crise de 1810-1811 ! Le mordant des jugements à l'encontre de Talleyrand, Wellington ou Pradt ne manquent pas d'interpeller.

Ces écarts de plume n'affectent guère la valeur de l'œuvre. L'amplitude du champ dévoile l'ensemble des enjeux et contrebalance l'idée d'un continent derrière l'Empereur à l'image de l'armée des Vingt Nations : les Russes n'ont-ils pas remporté la « grandiose bataille diplomatique » de la Baltique à la Mer Noire (p. 305) ? Cette histoire met en lumière des épisodes négligés, à l'instar des combats livrés en 1809 par Poniatowski autour de Varsovie puis en Galicie. Un troisième sujet s'intercale de fait entre les deux empires : l'ombre de la *Rzeczpospolita* est le *casus belli* essentiel, même si la haine du Tsar lui préexiste ; Alexandre saura jouer des craintes de sa haute noblesse, riche en biens polonais confisqués. Au total, la leçon est telle que l'on ne pourra plus revenir sur le conflit sans recourir à cet ouvrage. Il serait toutefois dommage de s'y borner.

Il ne s'agit pas de contester le prisme adopté. Au contraire, il rend à la stratégie, aiguillonnée par la guerre d'espionnage, l'intérêt dont le discrédit de l'histoire-bataille

l'avait déchu. On ne saurait non plus reprocher à O. Sokolov de suivre les faits et gestes d'une poignée de dirigeants dans la mesure où son raisonnement repose sur la responsabilité d'individus, le Tsar en tête. Pour éclairer les calculs de ces élites, l'historien s'attarde dans les lieux qui forment leur environnement : la description des réceptions rythme les chapitres. Ce décor fastueux sert de cadre de compréhension des attitudes. De même, force est d'admettre qu'au-delà « de la petite histoire », le mariage raté avec la sœur du Tsar est « une étape majeure dans la transformation de la nouvelle approche de l'État et de la crise globale de la politique européenne de l'empereur » (p. 236). Il n'y aurait pas d'autre explication à l'indulgence aberrante de Napoléon envers Bernadotte qu'un amour de jeunesse. Les motifs économiques passent donc au second plan puisqu'ils ne priment pas aux yeux d'acteurs mus par d'autres ressorts. Tout cela se tient.

Une autre histoire est néanmoins possible à l'heure où les *AHRF* s'attachent à « l'image de l'ennemi à l'époque des guerres napoléoniennes » (369, août-sept. 2012). Il ne s'agit pas de céder aux effets de mode et O. Sokolov assume ses positions, déniait tout crédit à l'essai d'un Sokolnicki, qui vouait à une lutte à mort un « Empire des ténèbres » et un « Empire des lumières » (p. 366), mais on regrettera le splendide isolement historiographique de ce livre. Il est cependant si riche que l'on y trouve de quoi nourrir les débats que l'auteur n'investit pas, à l'exemple de la totalisation de la guerre. Le massacre de Praga en novembre 1794 constitue ainsi une étape notable du dérèglement de la guerre. On notera aussi que des contemporains ont conscience du basculement, à l'instar de Barclay de Tolly (p. 331).

En somme, voilà un ouvrage incontournable et singulier, à la fois véritablement iconoclaste par sa thèse et profondément conservateur dans son écriture.

Aurélien LIGNEREUX

Laurence Brockliss et Nicola Sheldon, *Mass Education and the Limits of State Building, 1870-1930*, Basingstoke, Hampshire (R. U.), Palgrave Macmillan, 2012, 325 p.

Avec *Mass Education and the Limits of State Building, 1870-1930*, Laurence Brockliss et Nicola Sheldon coordonnent un ouvrage composé de onze contributions distribuées en quatre parties dont chacune couvre une ère géographique (Îles britanniques, Europe continentale, le monde lointain et les empires coloniaux). L'objectif du livre, issu de séminaires organisés par le centre d'Histoire de l'enfance de l'Université d'Oxford en 2007-2008, est de rappeler aux éducateurs, aux travailleurs sociaux et à tous ceux qui sont concernés par la protection de l'enfance qu'ils travaillent avec des acteurs ayant leurs logiques propres et que l'intrusion de l'État dans la vie de ses citoyens doit être négociée lorsqu'il envisage de prendre à sa charge une partie importante de l'éducation. L'ouvrage s'intéresse donc aux limites de l'emprise de l'État dans la mise en place d'un enseignement et d'une éducation de masse entre 1870 et 1930 dans un certain nombre de pays confrontés à cette même question dans des contextes illustrant des situations spécifiques.

Le choix de cette période correspond à la mise en place, avec plus ou moins de succès, de l'enseignement primaire obligatoire dans différentes parties du monde. Il s'agit d'apporter une contribution au débat commencé vers le milieu du XX^e siècle par les sociologues qui considéraient l'éducation de masse comme une conséquence

de l'industrialisation, thèse abandonnée vers la fin de ce même siècle par les chercheurs britanniques et américains en raison du manque de concordance entre les deux phénomènes. Ces sociologues, à la différence des premiers, ont mis l'accent sur le rôle de l'éducation dans sa forme institutionnelle comme un facteur de cohésion nationale. Le livre valide cette thèse pour expliquer le développement de réseaux d'écoles d'État tout en soulignant que les raisons en sont plus complexes. Les systèmes d'éducation de masse n'ont pas été nécessairement et prioritairement créés pour assurer la cohésion nationale dans la mesure où cet objectif dépendait du degré auquel cette cohésion était déjà parvenue. Selon les auteurs, les États divisés sur le plan linguistique, ethnique ou religieux comme les États-Unis ont considéré l'éducation de masse comme le moyen de transmettre une culture commune alors que ceux qui constituaient des entités politiques stables depuis longtemps (Grande Bretagne) y voyaient plutôt la possibilité de promouvoir les valeurs bourgeoises. L'enseignement primaire obligatoire a bien sûr été utilisé pour assurer l'attachement à l'Empire mais il l'a surtout été pour civiliser la classe ouvrière et pour garantir l'ordre social établi. Nos auteurs soulignent toutefois qu'on ne saurait réduire l'enseignement de masse à un complot capitaliste pour contrôler les classes laborieuses et que les systèmes éducatifs des pays démocratiques ont progressivement permis le développement du potentiel individuel et le bien-être collectif par la valorisation d'une méritocratie permettant aux meilleurs de s'élever, mais en nombre limité, dans l'échelle sociale.

On le voit, l'impact de la mise en place des systèmes éducatifs de masse n'est pas univoque. Une fois en place, ils ont toujours dû être ajustés comme le montre le fait qu'au début du XX^e siècle les gouvernements ont été contraints de réaménager et de repenser constamment les dispositions concernant l'enseignement d'État. Ces ajustements se sont opérés sous la pression exercée par différents groupes (représentants des organisations ouvrières, un corps enseignant en essor, etc.). L'ouvrage s'attache donc à montrer les difficultés rencontrées pour faire fonctionner ces systèmes d'enseignement de masse. Le formalisme des bonnes intentions ne suffit pas à écarter les obstacles à leur réalisation. Le manque de ressources, l'opposition de certaines élites qui pensent n'avoir rien à gagner avec le développement de l'enseignement de masse mais aussi l'antagonisme qui oppose souvent l'État aux églises sont les principaux freins aux avancées de cet enseignement de masse. S'y ajoute, une fois les structures mises en place, l'indifférence, voire l'opposition des familles pour lesquelles le travail des enfants constitue une ressource importante. Pendant de nombreuses années, l'absentéisme scolaire est resté un fléau frappant différents pays. Enfin, une fois les enfants rassemblés dans la salle de classe, rien ne garantit que l'inculcation idéologique dont ils peuvent faire l'objet atteigne ses objectifs. Le titre de l'ouvrage se justifie donc par le fait que les systèmes nationaux d'enseignement élémentaires ont échappé dans une certaine mesure au contrôle de leurs promoteurs.

Une publication collective réalisée à partir d'un colloque est toujours exposée au risque de la dispersion et du manque d'unité de vue. Laurence Brockliss et Nicola Sheldon sont conscients de ce risque qu'ils cherchent à prévenir en proposant pour chacune des sections une introduction résumant le développement de l'enseignement de masse dans la région concernée. Sur la trame d'ensemble qui vient d'être présentée, les différentes contributions offrent une analyse détaillée concernant l'expérience d'États choisis pour leurs profils contrastés sur le plan démographique, économique et culturel. La première partie, consacrée aux Îles britanniques, comporte trois textes : « Citoyenneté, éducation morale à l'école élémentaire anglaise » (Suzannah Wright), « Éducation pour l'élite et développement de l'enseignement élémentaire en Angleterre entre 1870 et 1930 » (Heather Ellis), « Foi et nationalisme : Église, État et soutien à la scolarisation en Irlande » (Deirdre Raftery

et Martina Relihan). Les trois contributions constituant la seconde partie portent sur l'Europe continentale, respectivement sur l'Allemagne : « De l'école à classe unique au collège unique, les écoles élémentaires allemandes sous l'Empire et la République de Weimar, 1870-1830 » (Gunilla Budde), sur la France : « Les écoles sont le salut : l'État et l'éducation de masse en France entre 1870 et 1930 » (Jean-François Chanet), sur la Russie et l'Union soviétique : « Russie et Union Soviétique : scolarisation, citoyenneté et emprise de l'État » (Ben Eklof). La troisième section s'intéresse au monde lointain ou élargi. Trois pays sont concernés : les États-Unis « Devenir de bons membres de la société civile et des Américains patriotes : l'éducation de masse aux USA entre 1870 et 1930 » (Ellen L. Berg), le Brésil « Enseignement primaire et construction de la citoyenneté au Brésil, 1870-1930, progrès et tensions » (Maria Cristina Soares de Gouvea et Alessandra Frota Schueller), la Turquie : « le rôle de l'enseignement de masse dans la construction de la nation dans l'Empire ottoman et la République turque, 1870-1930 » (Nazan Cicek). La dernière partie porte sur les empires coloniaux avec deux contributions : « Éducation pour chaque fils et chaque fille d'Afrique du Sud : race, classe et enseignement obligatoire dans la colonie du Cap » (S. E. Duff) relative à l'Afrique du Sud, enfin « l'Inde à l'épreuve de la citoyenneté, de la modernisation et de la nationalité » (Nita Kumar).

Au total, le projet du livre coordonné par Laurence Brockliss et Nicola Sheldon, qui consiste à ne pas se limiter à la description formelle des systèmes éducatifs mais à se pencher sur les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre, s'inscrit dans le cadre théorique de recherches socio-historiques menées depuis deux ou trois décennies dans différents pays européens dont la France. Cette publication offre en outre une source documentaire importante dans le domaine de l'éducation comparée.

Claude CARPENTIER

Général Sarrail, *Mon commandement en Orient*, édition annotée et commentée par Rémy Porte, avant-propos de François Cochet, [Saint-Cloud], SOTECA 14/18 Éditions, 2012, 501 p.

Si depuis quelques années se sont multipliées les éditions de carnets, correspondances ou souvenirs de combattants de la Grande Guerre, celles des écrits de chefs militaires sont plus rares, certes du fait de sources moins nombreuses, mais aussi parce que beaucoup de généraux ont fait paraître leurs Mémoires dès les années 1920. En outre, l'historiographie récente du conflit s'est surtout intéressée au combattant plutôt qu'au haut-commandement. Or la publication d'écrits de chefs militaires « rappelle opportunément », comme le souligne l'avant-propos de François Cochet dans cet ouvrage, que « les généraux mènent aussi des batailles », même si elles sont bien moins périlleuses pour eux que pour leurs soldats (p. 11).

Le livre du général Maurice Sarrail, *Mon commandement en Orient*, publié en 1920, n'avait pas été repris depuis. Il convient donc d'en saluer cette réédition critique qui permet de revenir sur un théâtre d'opérations, celui de Salonique, un peu délaissé par l'historiographie, malgré quelques travaux récents, dont certains inédits, et la thèse de Gérard Fassy, *Le commandement français en Orient (octobre 1915-novembre 1918)* (Économica, 2003). D'autre part, l'ouvrage émane de l'un des chefs français les plus controversés de la Grande Guerre – d'aucuns lui ont reproché son inaction à Salonique, ainsi que ses intrigues de général politique. Ayant surtout effectué une

carrière dans les instances militaires parisiennes, proche des radicaux, Sarrail est protégé par certains d'entre eux, notamment Gaston Doumergue. Cela explique son maintien à Salonique pendant deux ans, malgré les critiques françaises et alliées à son encontre. C'est finalement un autre radical, Clemenceau, devenu président du Conseil, qui obtient son renvoi. Ces Mémoires sont donc, peut-être plus que d'autres encore, un plaidoyer et une auto-justification. Sarrail ne cesse d'y contester le Grand Quartier Général et le général Joffre, auquel il aurait sans doute voulu succéder ; il se plaint de l'incompétence de ses subordonnés successifs et des officiers d'état-major, une critique dont la récurrence fait douter du bien-fondé ; il fustige aussi plusieurs chefs militaires alliés, comme pour se dédouaner de ses propres échecs. Il fallait toute l'érudition et le regard critique de Rémy Porte, un officier historien, spécialiste de l'histoire militaire de la Grande Guerre, pour démonter l'argumentation et les formulations parfois fallacieuses de Sarrail. Comme il l'avait fait pour l'édition critique des souvenirs du général von Falkenhayn, *Le commandement suprême de l'armée allemande 1914-1916* (SOTECA, 2010), Rémy Porte construit son travail sur des notes nombreuses et étoffées – elles représentent plus du quart de l'ouvrage – pour resituer le contexte, apporter des précisions, démonter finement certaines assertions. Ce travail riche et de grande qualité s'appuie sur d'importantes lectures, Mémoires de généraux et de politiciens français et britanniques, presse, mais aussi sources d'archives – à cet égard, ces dernières, tel le fonds Sarrail aux Archives nationales ou les papiers de chefs militaires, auraient pu être inventoriées à côté de la bibliographie. En revanche, un précieux index des noms de lieux et de personnes complète l'ensemble. Par son ampleur, ce travail d'érudition critique esquisse, en parallèle à ses souvenirs, une biographie de Sarrail et un panorama de la guerre dans les Balkans.

Le récit de Sarrail est construit en cinq parties, elles-mêmes subdivisées en 28 chapitres, outre d'abondantes annexes auxquelles le texte renvoie. Il relate d'abord la retraite de Serbie (octobre-décembre 1915), en partie couverte par les Français, puis la mise en défense de Salonique, avec toutes les difficultés politiques et militaires qu'elle représente (jusqu'en juin 1916). Il décrit ensuite les opérations en Macédoine (juillet-août 1916), avant de relater l'offensive jusqu'à la prise de Monastir (septembre à novembre 1916). Enfin, il dresse un bilan du front de Macédoine durant l'année 1917. Le récit s'attache à la description minutieuse des mouvements de troupes et des opérations militaires. Il fait aussi état des relations complexes avec des Grecs, divisés entre le roi pro-allemand, Constantin, et Venizélos, qui fonde un gouvernement favorable à l'Entente. À certains égards, quoiqu'il s'en défende, Sarrail semble davantage s'inquiéter des réactions des Grecs, dont l'armée est par ailleurs très affaiblie, que de celles de son adversaire principal, la Bulgarie. De longs développements sont consacrés aux alliés, dont il ne comprend pas toujours les attermoissements au sujet du front d'Orient. Sarrail en reste surtout aux perspectives politiques, stratégiques et opératives – à l'échelle de son théâtre d'opérations –, sans presque aborder la vie de ses soldats, qu'il rencontre d'ailleurs peu sur le terrain : il n'y a que de rares mentions au paludisme qui ravage l'armée et quelques lignes à des mutineries en 1917, dont il attribue la responsabilité aux officiers. Le général ne fait bien sûr pas mention de ses liens avec le monde politique français. Si ses idées ressortent parfois au détour d'un paragraphe (« il y aura toujours une franc-maçonnerie des rois », p. 311), il est aussi capable d'ouverture et de pragmatisme. Cet anticlérical n'hésite pas à se renseigner sur la situation générale dans les Balkans auprès de missionnaires français qui maîtrisent les langues locales.

Dans ce beau travail, on relèvera cependant trois légères omissions par rapport à l'édition originale. Tout d'abord, le titre n'a pas été repris intégralement puisque n'y figurent pas les dates (1916-1918) qui accompagnaient celui de 1920. Or Sarrail

quitte son commandement le 22 décembre 1917, c'est-à-dire avant le début de l'année 1918. En citant cette dernière dans le titre, le général veut certainement suggérer sa contribution à une victoire à laquelle il n'a en fait pas pris part. La réédition de 2012 ne fait pas non plus mention de l'éditeur de 1920, Flammarion. Or après la guerre, beaucoup de mémorialistes militaires et politiques publient leurs ouvrages chez Plon ou Payot : Sarrail aurait-il aussi cultivé sa différence – voire sa distance – dans le registre éditorial ? Enfin, les cartes du livre original n'ont pas été reprises, et aucune autre plus récente n'a été insérée, d'où parfois une difficulté à suivre la description des opérations militaires.

Finalement, Rémy Porte esquisse un portrait nuancé de Sarrail, aussi distancé de son image noire que de son auto-exaltation. Certes, c'est un général politique, mais il se trouve dans un imbroglio diplomatique qui le dépasse. Certes, il se montre peu actif sur le front d'Orient, mais ses troupes sont numériquement insuffisantes et décimées par la maladie, tandis que la coalition formée par des Français, des Britanniques, des Russes, des Italiens, des Serbes puis des Grecs est d'autant plus difficile à commander que les chefs des différents contingents continuent à dépendre de leurs gouvernements. R. Porte montre aussi que Sarrail sait à l'occasion faire preuve d'audace et d'initiative tactiques. Au total, cette heureuse réédition critique ouvre la voie à la biographie scientifique que mériterait ce général.

Xavier BONIFACE

Quentin Deluermoz, *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles 71, 2012, 408 p.

L'automne 2006 restera pour l'historiographie des forces de l'ordre une belle saison. En effet, trois thèses remarquées furent alors soutenues. Le 9 décembre, A.-D. Houte présentait, à l'université Paris IV, un travail sur le métier de gendarme au XIX^e siècle. Trois jours auparavant, A. Lignereux retraçait, à l'université du Maine, l'histoire des rapports difficiles entre gendarmes et populations rébellionnaires durant ce même siècle. Une semaine plus tôt, enfin, Quentin Deluermoz dressait le portrait des policiers parisiens dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à l'université Paris I, sous la direction de D. Kalifa. Depuis la thèse de J.-M. Berlière en 1991, l'histoire des agents de la préfecture de police attendait de nouvelles recherches. Qu'on ne s'y trompe pas : ce qui intéresse Q. Deluermoz, c'est moins l'histoire des agents de police, baptisés « gardiens de la paix » après la Commune, que celle d'un « ordre urbain » en constante reformation, dont les policiers constituent un rouage en interaction avec d'autres éléments sociaux car « l'ordre instauré par le policier en tenue est un ordre construit, partagé et constamment négocié » (p. 126). Cette monographie des policiers en tenue apporte des éléments inédits à la connaissance de la régulation de la rue parisienne, notamment car l'historien étudie la période du Second Empire mais aussi parce qu'il renouvelle la vision de cette fraction de la force publique de la capitale durant Troisième République.

La thèse de Q. Deluermoz remet en question la vision d'une rupture de régime policier entre le Second Empire et la Troisième République. Il faut souligner la convergence de vue avec la thèse de F. Cardoni, soutenue en 2005 à l'université Paris IV sous la direction de J.-N. Luc. En effet, celui-ci étudiait la garde républicaine

entre le début de la Deuxième République et la fin du Second Empire ; non seulement il relevait la continuité des pratiques regardant la force publique mais insistait sur la genèse, durant les années 1850 et 1860, de caractéristiques d'un maintien de l'ordre ensuite attribuées aux républicains. Q. Deluermoz abonde dans ce sens en écrivant que, dans les années 1880, « un nouvel ordre policier se met en place, qualifié de “républicain”, mais en fait inscrit dans un temps plus long du XIX^e siècle » (p. 24). Le début des années 1880 constitue, en effet, la césure chronologique de l'ouvrage qui se partage en deux. Le premier moment étudie l'implantation de l'agent en tenue dans le paysage parisien, soumis alors à de profondes mutations urbanistiques, comme cette force de l'ordre qui le traverse par ses rondes incessantes. La seconde partie constate que, après un quart de siècle d'installation, la relation entre la population parisienne et « ses » policiers est désormais bien assurée. L'auteur peut étudier plus finement ces rapports sociaux étroits, ces interactions discrètes ou ces confrontations violentes entre gardiens de la paix et rue parisienne.

En 1854, une réforme cardinale affecte la police en tenue parisienne. Inspirée de la police métropolitaine londonienne, cette nouvelle organisation s'appuie d'abord sur un contrôle spatial de la capitale par un quadrillage des arrondissements en quartiers, eux-mêmes subdivisés en îlots. La description initiale du dispositif aurait sans doute gagné à être illustrée d'un schéma qui aurait avantageusement complété les cartes inédites élaborées (le mot de chorème, au sens géographique serait plus approprié) et graphiques statistiques construits. Quoi qu'il en soit, cette rénovation donne lieu à une véritable « invention policière de la rue » (p. 46), « hybridation » (p. 56) entre le modèle londonien et son caractère indigène. La principale manifestation de l'innovation est l'institution de patrouilles d'au moins trois hommes parcourant en tous sens un territoire limité dont ils connaissent progressivement parfaitement la géographie et la population. Cette police n'a pas besoin de se dire de « proximité » puisqu'elle est immergée, et même partie intégrée – autant qu'intégratrice –, dans le milieu humain qu'elle vise à réguler. Parler du policier comme d'une « figure d'inclusion » (p. 208) est une belle invention lexicale suggérant une vision renouvelée du contrôle urbain. La réussite de cette insertion se lit dans les images positives données des policiers en tenue dans les romans ou la presse quotidienne, comme *Le Petit Journal*, à partir des années 1860. Cela ne doit néanmoins pas occulter les portraits de sergents de ville brutaux dépeints par Vallès ou Zola. Ces stéréotypes ne constituent pourtant pas les sources les plus fiables pour comprendre la réalité du travail policier.

Cette nouvelle police se recrute essentiellement dans l'armée, ce qui confère à ses membres une relative homogénéité d'allure. Néanmoins, pour ces recrues, tout est à apprendre. La formation est empirique, par l'imitation des « anciens » et la transmission informelle de savoirs professionnels. En 1883, l'école pratique de police municipale voit le jour. Elle inaugure la première étape de la professionnalisation du corps. Simultanément, les manuels professionnels destinés aux policiers se multiplient durant les années 1880. La professionnalisation des agents en tenue va donc de pair avec celle des policiers « en bourgeois ». Dans ce processus, Q. Deluermoz évoque des « productions policières », c'est-à-dire de « nouveaux outils ou services qui répondent aux nécessités de l'activité, mais également aux nouvelles attentes sociales » (p. 230) : l'usage du bâton blanc, l'introduction de la bicyclette ou l'emploi de chiens, par exemple. Mais, malgré ces innovations, les gardiens de la paix se disputent la suprématie du payé parisien avec « l'Apache », incarnation de la délinquance urbaine de la Belle Époque. L'agent doit se battre sur tous les fronts, car le début du XX^e siècle voit la recrudescence des manifestations en liaison avec l'essor du syndicalisme. Les policiers participent d'ailleurs de ce mouvement même s'ils sont privés du droit de se syndiquer ; ils forment des associations partout en France – dont

le dispositif policier est, à l'époque, essentiellement municipal. Les policiers en tenue parisiens doivent ainsi s'adapter à cette contrainte croissante en développant des compétences spécifiques en matière de maintien de l'ordre ; la dissuasion est privilégiée plutôt que la répression brutale. En somme, il y a bien une « atténuation de la violence » (p. 258) : comme l'espace urbain, le maintien de l'ordre se civilise, ce qui rejoint les analyses sur la gendarmerie et la garde républicaine.

L'ultime chapitre présente une dimension ethnologique par l'étude minutieuse des rituels funéraires et des rites républicains attachés aux « victimes du devoir ». Q. Deluermoz aurait pu s'inspirer des travaux de R. Giesey sur les cérémonies mortuaires consacrées aux rois de France à l'époque moderne. En effet, ces démonstrations avaient pour objet de souligner que « le roi ne meurt jamais » ; et c'est bien l'impression qui se dégage de ces pompes laïcisées mises en scène par la préfecture de police, qui signifient que l'institution demeure malgré la mort d'un de ses policiers, que la continuité de la force publique s'exerce en dépit d'une atteinte à son intégrité.

Quentin Deluermoz livre un ouvrage important qui est autant un livre d'histoire policière qu'une étude urbaine. A. Nugues-Bourchat avait mené une entreprise similaire sur la police lyonnaise au XIX^e siècle. On souhaiterait que de telles monographies se multiplient sur des villes comme Toulouse, Bordeaux, Angoulême, Besançon ou Dijon (pour ne citer que quelques exemples pour lesquels des fonds archivistiques nourris existent) afin de connaître des polices municipales françaises encore peu analysées en détail.

Laurent LÓPEZ

Paul Christophe, *Des missionnaires plongés dans la Grande Guerre. Lettres des Missions étrangères de Paris*, Paris, Cerf, coll. « L'histoire à vif », 2012, 367 p.

L'histoire religieuse de l'outre-mer en 1914-1918 est relativement mal connue, même si quelques travaux récents, comme la thèse de Marie-Claude Flageat sur *Les jésuites français dans la Grande Guerre* (Cerf, 2008), s'y intéressent partiellement. Aussi est-ce le grand intérêt de ce nouvel ouvrage de P. Christophe d'aborder cette dimension du conflit, à travers une sélection commentée des correspondances des missionnaires des Missions étrangères de Paris (MÉP), mobilisés ou restés en Extrême-Orient, qu'ils ont adressées à leurs supérieurs ou aux directeurs des séminaires de philosophie et de théologie. Quelques textes sont par ailleurs extraits de lettres publiées par le bulletin de l'Œuvre de la propagation de la foi, *Missions catholiques*. En revanche, les éventuelles réponses envoyées par les destinataires ne sont pas citées, hormis des résumés du « mot du supérieur » paru dans ce bulletin. L'ouvrage permet néanmoins de découvrir les répercussions, notamment religieuses, de la Grande Guerre dans les missions catholiques d'Asie implantées dans les colonies et les protectorats (Indochine), les États neutres (Siam jusqu'en 1917) ou alliés à l'Entente (Japon). Même s'il s'attache surtout au point de vue des missionnaires, le livre fait état, à travers les témoignages de ces derniers, des ébranlements provoqués par le conflit.

Sur les quelque 350 membres des MÉP, dont un tiers d'« aspirants » (c'est-à-dire de futurs missionnaires), mobilisés en 1914-1918, 50 ont été tués (soit près de 15 %). L'ouvrage de P. Christophe aborde les grandes questions que le conflit pose aux membres des MÉP, autour de cinq parties articulées en quinze chapitres. La première,

« défendre la patrie », évoque la mobilisation des missionnaires, qui répondent avant tout à leur ordre d'appel plutôt qu'ils ne retournent volontairement en métropole. Des vicaires apostoliques incitent leurs prêtres à accomplir leur devoir, tel Mgr. Morel, archevêque de Pondichéry. La mobilisation peut concerner jusqu'au tiers des effectifs des missions, mais il y a des exceptions. Le résident général en Annam et au Tonkin, Albert Sarraut, connu en métropole pour son anticléricalisme, accorde en 1914 un sursis d'appel aux missionnaires, estimant nécessaire leur présence en Indochine pour prévenir toute agitation de la population. Les neutres et les alliés critiquent aussi la mobilisation de ce clergé, qu'ils interprètent comme un abandon des fidèles par le prêtre. « Nostalgie du front, nostalgie de la mission » : plus hétérogène, la deuxième partie montre la méfiance des alliés à l'égard des missionnaires alsaciens et lorrains : les Britanniques en expulsent certains de l'Inde. Entre le front et la mission, ce sont deux fidélités, à la France et à Dieu, que les missionnaires rendent indissociables, jusqu'à émailler leurs discours religieux d'expressions militaires. Certains, non mobilisés, considèrent qu'ils mènent le combat pour la France en servant leur mission. Mais des « tiraillements » entre les deux devoirs, patriotique et religieux, s'expriment aussi au gré ou à la suite du conflit. Le missionnaire mobilisé se considère parfois comme « exilé de ses deux patries ». Le P. Bazin écrit aussi : « Vive la France, mais vive encore plus le Laos ! » (p. 324). Les échos de la guerre se font entendre jusqu'en Asie. Au Laos, « des bruits malveillants » circulent « dans le pays contre la France et ses missionnaires » (p. 123). Plus classique, la troisième partie du livre, « la vie quotidienne des mobilisés », porte sur le clergé missionnaire en guerre, aumôniers, infirmiers et soldats, au front, dans les ambulances et les camps de prisonniers. Seule une poignée d'entre eux sert en Asie ou auprès d'Asiatiques en métropole, en fonction de leurs compétences linguistiques, dans des unités de tirailleurs tonkinois ou des détachements d'ouvriers chinois. Les deux dernières parties de l'ouvrage sont peut-être les plus originales : « un inventaire alarmant » fait mention des pénuries de personnels dans les missions, particulièrement aiguës au Laos – le chapitre 11 mentionne la « détresse » religieuse de cette colonie. Sont surtout restés les plus âgés, qui tombent plus souvent malades. Les moyens financiers manquent également : de nouvelles et nombreuses causes appellent les dons caritatifs en métropole, tandis que les régions occupées n'envoient plus de subsides. Les missions sollicitent alors parfois d'autres pays, comme les États-Unis, où elles ne sont pas toujours bien perçues : des catholiques américains descendant d'Allemands soupçonnent les missionnaires français de vouloir de l'argent pour soutenir leur pays. Les critiques émanent aussi des populations asiatiques. En Corée, des bonzes affirment que le christianisme « ne peut donner le bonheur au monde » (p. 262) car c'est la religion des peuples qui se déchirent en Europe. Toutefois, malgré les difficultés, les missionnaires restent « tournés vers l'avenir », ainsi que le signale le titre de la dernière partie. Ils cherchent notamment à promouvoir un clergé autochtone, ce que l'instruction de 1669 envisageait déjà : les missions d'Indochine sont les plus avancées de ce point de vue. Il n'en reste pas moins que le retour des missionnaires en 1919-1920 n'est pas facile, du fait des bouleversements provoqués par le conflit. En tout cas, il se fait « dans une grande discrétion », avec les difficultés inhérentes à la ré-acclimatation des personnels et la nécessité parfois de reconstruire des missions désorganisées.

Complétée de cartes, d'un cahier de photographies et d'un index des noms de personnes, cette sélection de sources commentées permet de situer l'histoire religieuse du premier conflit mondial au-delà des cadres métropolitains et européens traditionnels.

Xavier BONIFACE